



SUSTAINABLE DEVELOPMENT
SOLUTIONS NETWORK
A GLOBAL INITIATIVE FOR THE UNITED NATIONS

Programme d'Actions pour le Développement Durable

RAPPORT DESTINE AU SECRETAIRE
GENERAL DES NATIONS UNIES

22 mai 2014

Rapport établi par le Leadership Council
(Conseil de Direction) du Réseau des Solutions
pour le Développement Durable des Nations
Unies (SDSN)



Programme d'Actions pour le Développement Durable

**Rapport destiné au Secrétaire Général
des Nations Unies**

22 mai 2014

**Rapport établi par le Leadership Council (Conseil de
Direction) du Réseau des Solutions pour le
Développement Durable des Nations Unies (SDSN)**

Cette version remplace la version publiée le 6 Juin 2013. Elle comprend une petite révision de l'annexe 1 : Objectifs de Développement Durable (ODD) Proposés.

Le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN pour *Sustainable Development Solutions Network* en anglais) mobilise des scientifiques, des ingénieurs, des leaders du secteur privé et de la société

civile, et des professionnels du développement pour développer des solutions pratiques fondées sur des données factuelles. Il favorise des démarches et solutions qui établissent le potentiel de l'innovation technique et des entreprises en faveur du développement durable (www.unsdsn.org).

Le Leadership Council (Conseil de Direction) du SDSN comprend :

CO-PRESIDENTS

Laurence Tubiana, Founder, Institute for Sustainable Development and International Relations (IDDRI), France

Lan Xue, Cheung Kong Chair Professor and Dean, School of Public Policy and Management, Tsinghua University, China

MEMBRES

[Irene Agyepong](#), Regional Director of Health for Greater Accra, Ghana; [Zubaid Ahmad](#), Vice Chairman, Citi's Institutional Clients Group, USA; [HE Reem Ebrahim Al Hashimy](#), Minister of State, The United Arab Emirates; [Sultan Al Jaber](#), Managing Director and Chief Executive Officer, Masdar, UAE; [HSH Prince Albert II of Monaco](#), Head of State, Monaco; [Louise Arbour](#), President & CEO, International Crisis Group, Belgium; [Peter Bakker](#), President, World Business Council for Sustainable Development, Switzerland; [Belay Begashaw](#), Director, Director, Columbia Global Center, Kenya; [Frances Beinecke](#), President, NRDC, USA; [David Berry](#), Partner, Flagship Ventures, USA; [Joshua Castellino](#), Dean, School of Law at Middlesex University, UK; [Madhav Chavan](#), Co-founder and CE-President, Pratham, India; [Paul Collier](#), Director, Centre for the Study of African Economies, Blavatnik School of Government, UK; [Mark Cutifani](#), Chief Executive Officer, Anglo American, UK; [Gretchen Daily](#), Director, Center for Conservation Biology, Stanford University, USA; [Alice Dautry](#), President, Institut Pasteur, France; [Bineta Diop](#), Founder and President, Femmes Africa Solidarité, Senegal; [Achim Dobermann](#), Deputy Director General for Research, International Rice Research Institute (IRRI), Philippines; [Richard Duffy](#), Executive Vice President Continental Africa, AngloGold Ashanti, South Africa; [Jan Egeland](#), Europe Director and Deputy Executive Director, Human Rights Watch; [Christiana Figueres](#), Executive Director, UNFCCC, Germany; [José María Figueres](#), President, Carbon War Room, USA; [Maria Freire](#), President and Executive Director, Foundation for the National Institutes of Health, USA; [Helene Gayle](#), President and CEO, CARE USA, USA; [James Hansen](#), Director, NASA Goddard Institute for Space Studies, USA; [Thomas Heller](#), Professor, Stanford University, USA; [Naoko Ishii](#), CEO and Chairperson, Global Environment Facility (GEF), USA; [Geoffrey Kent](#), Founder, Chairman and Chief Executive Officer, Abercrombie & Kent Group of Companies, Kenya; [Salman Khan](#), Founder, Khan Academy, USA; [Niclas Kjellström-Matseke](#), CEO, Novamedia Swedish Postcode Lottery, Sweden; [Israel Klabin](#), Director, Brazilian Foundation for Sustainable Development, Brazil; [Barbara Kux](#), Member of the Managing Board, Siemens AG, Germany; [Richard Layard](#), Director, Programme on Wellbeing, London School of Economics, UK; [Frannie Leautier](#), Executive Secretary, African Capacity Building Foundation, Zimbabwe; [Klaus Leisinger](#), Chairman of the Board of Trustees of the Novartis Foundation for Sustainable Development, Switzerland; [Gordon Liu](#), Director, China Center for Health Economic Research (CCHER), Peking University, China; [Arun Majumdar](#), Energy Initiatives Lead, Google Inc, USA; [Julia Marton-Lefèvre](#), Director General, IUCN, Switzerland; [Vladimir Mau](#), Rector, Russian Presidential Academy of National Economy and Public Administration, Russia; [Amina Mohammed](#), Special Adviser to UN Secretary-General Ban Ki-moon on Post-2015 Development Planning, Nigeria; [Romain Murenzi](#), Executive Director, TWAS, Italy; [Shahid Naeem](#), Director, Center for Environmental Sustainability, The Earth Institute, Columbia University, USA; [Claude Nahon](#), Executive Vice President for Sustainable Development, EDF Group, France; [Rebecca Nelson](#), Professor, Cornell University, USA; [HE Charity Ngilu](#), Minister of Water and Irrigation, Kenya; [Amadou Niang](#), Director, MDG Centre of West and Central Africa, Senegal; [Cherie Nursalim](#), Executive Director, GITI Group, Singapore; [Leslie O'Donoghue](#), Executive Vice President of Corporate Development & Strategy, Chief Risk Officer, Agrium, Canada; [Ikenna Onyido](#), Founder and

Director, Centre for Sustainable Development, Nnamdi Azikiwe University, Nigeria; [Rajendra Pachauri](#), Director-General, TERI, India; [HE Mari Pangestu](#), Minister of Tourism and Creative Industries, Republic of Indonesia; [George Papandreou](#), Former Prime Minister, Greece; [Antonio Pedro](#), Director, United Nations Economic Commission for Africa, Eastern Africa Office, Rwanda; [Paul Polman](#), Executive Director, Unilever, The Netherlands; [Srinath Reddy](#), President, Public Health Foundation of India, India; [Aromar Revi](#), Director, Indian Institute for Human Settlements, India; [Angelo Riccaboni](#), Rector, University of Siena, Italy; [Johan Rockstrom](#), Executive Director, Stockholm Resilience Centre, Sweden; [Cynthia Rosenzweig](#), Senior Research Scientist, NASA Goddard Institute for Space Studies, USA; [Jeffrey Sachs](#), Director, The Earth Institute, Columbia University, USA; [Paolo Scaroni](#), Chief Executive Officer, eni, Italy; [Josette Sheeran](#), Chairman, World Economic Forum, Switzerland; [Feike Sijbesma](#), Chairman of the Board, DSM, The Netherlands; [Vania Somavilla](#), Executive Director of Human Resources, Health and Safety, Sustainability and Energy, Vale, Brazil; [Andrew Steer](#), President, World Resources Institute, USA; [Pavan Sukhdev](#), Founder-CEO, GIST Advisory, India; [Carl-Henric Svanberg](#), Chairman, BP, UK and Chairman, Volvo AB, Sweden; [John Thwaites](#), Chairman, Monash Sustainability Institute, Australia; [Lena Trenchow Torell](#), Chairman, MISTRA, Sweden; [Ted Turner](#), Chairman, Turner Foundation, and Chairman, United Nations Foundation, USA; [Hans Vestberg](#), President and Chief Executive Officer, Ericsson Group, Sweden; [Virgilio Viana](#), Director General, Amazonas Sustainability Foundation, Brazil; [Martin Visbeck](#), Chair in Physical Oceanography GEOMAR, Helmholtz Centre for Ocean Research Kiel, Germany; [Soogil Young](#), Professor of Green Growth and Sustainable Development, KDI School of Public Policy and Management, Korea; [Zhou Dadi](#), Director General (Emeritus), the Energy Research Institute (ERI) of the National Development and Reform Commission, China; [Hania Zlotnik](#), Former Director of the United Nations Population Division, USA

Les membres du Leadership Council (Conseil de Direction) siègent à titre personnel, de sorte que les opinions exprimées dans cet article ne reflètent pas nécessairement les opinions de leurs établissements d'accueil. Le rapport a été approuvé par tous les membres du Leadership Council, même si certains peuvent ne pas être entièrement d'accord avec tous les détails.

LE TRAVAIL TECHNIQUE DU SDSN EST ORGANISÉ AUTOUR DE DOUZE GROUPES THÉMATIQUES :

Groupe Thématique 1 : Macroéconomie, dynamique des populations, et limites planétaires

Présidé par Johan Rockström et Jeffrey D. Sachs

Groupe Thématique 2 : La réduction de la pauvreté et le développement durable dans les régions fragiles

Présidé par Belay Ejigu Begashaw et Amadou Niang

Groupe Thématique 3 : Les défis de l'inclusion sociale : genre, inégalités et droits de l'homme

Présidé par Joshua Castellino et Bineta Diop

Groupe Thématique 4 : Le développement de la petite enfance, l'éducation et l'apprentissage, et la transition vers le travail

Présidé par Madhav Chavan

Groupe Thématique 5 : La santé pour tous

Présidé par Irene Agyepong, Gordon G. Liu and Srinath Reddy

Groupe Thématique 6 : La décarbonisation du secteur de l'énergie et l'industrie durable

Présidé par Thomas Heller, Soogil Young and Zhou Dadi

Groupe Thématique 7 : L'agriculture et les systèmes alimentaires durables

Présidé par Achim Dobermann and Rebecca Nelson

Groupe Thématique 8 : Les forêts, les océans, la biodiversité et les services écosystémiques

Présidé par Shahid Naeem, Virgilio Viana et Martin Visbeck

Groupe Thématique 9 : Des villes durables : inclusives, résilientes et connectées

Présidé par Aromar Revi et Cynthia Rosenzweig

Groupe Thématique 10 : La bonne gouvernance des terres et des ressources extractives

Présidé par Paul Collier et Antonio Pedro

Groupe Thématique 11 : La gouvernance mondiale et les normes pour le développement durable

Présidé par Laurence Tubiana et Xue Lan

Groupe Thématique 12 : Redéfinir le rôle des entreprises pour le développement durable

Présidé par Peter Bakker et Klaus Leisinger

La rédaction de ce rapport a été appuyée par le Secrétariat du SDSN :

[Jeffrey D. Sachs](#), Director

[Guido Schmidt-Traub](#), Executive Director

[Chandrika Bahadur](#), [Lauren Barredo](#), [María Cortés Puch](#), [Eve de la Mothe Karoubi](#), [Joanna Rubinstein](#), [Bonnie Scarborough](#), [Shiv Someshwar](#), et [Erin Trowbridge](#)

Un projet de rapport a été mis à disposition du public pour consultation du 7 au 22 mai 2013. Le Leadership Council (Conseil de Direction) est très reconnaissant des centaines de propositions détaillées qu'il a reçues par écrit ou lors des conférences téléphoniques. Nous souhaiterions remercier en particulier les institutions citées ci-dessous. Une synthèse des commentaires écrits est disponible sur le site www.unsdsn.org. Les auteurs assument l'entière responsabilité de toute erreur ou omission.

ACSMP/UNSW Australia; ACTION; Action Aid; African Food Security Urban Network; African Centre for Cities, University of Cape Town; African Monitor and Voice African Future Initiative; Amnesty International; AquaFed; ASIES; Association pour l'Intégration et le Développement Durable au Burundi-AIDB; Atkisson Inc.; Australian Federation of Graduate Women; BOND Disability & Development Group; Brazilian Society of Ecological Economics - ECOECO; Business in the Community; CAFOD; CEBDS; CEEweb for Biodiversity; Center for Social Responsibility in Mining (Queensland University); Center for Universal Education; Brookings Institution; Center for Women's Global Leadership, Rutgers University; ChildFund Alliance; Christian Aid; CIRAD; Cities Alliance; Columbia University; Conservation International; Coordinator Commons Cluster and Commons Action for the United Nations; UN Rep. Association of World Citizens; Institute for Planetary Synthesis; All Win Network; CTS EMBARQ Mexico; Danish National Committee for IGBP / University of Copenhagen; De Dierencoalitie; Deutsche Gesellschaft für international Zusammenarbeit (GIZ) GmbH; Development Alternatives Group; Development Initiatives; Disability and Development Cooperation; DIVERSITAS; econsense - Forum for Sustainable Development of German Business; EcoSense; Ethical Markets Media; EuroNGOs and Countdown 2015 Europe Networks ; Fair Trade Advocacy Office; FAO; Federal University of Mato Grosso; Forum of NGOs Tuberculosis Rio de Janeiro Brazil; German Development Institute / Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE); Global Alliance For Tax Justice Coordinator Committee; Global Compact; Global Ecovillage Network; Global Footprint Network; GlobalForesightBooks.org; Graduate Institute Geneva; Greenpeace; Groupe Solidarité Justice SHJM of Québec; Harvard University; HDS Systems Design Science; High Level Task Force for International Conference on Population and Development (ICPD); Home Planet; Human Rights Watch; ICLEI (Secretariado para México; Centroamérica y el Caribe); IDRC; IGES; Initiative for Equality; Instituto de Políticas para el Transporte y el Desarrollo (ITDP); Interact Worldwide/Action for Global Health; Integrative Strategies Forum; Interact Worldwide/Action for Global Health; International Christian University; International Council for Science Secretariat; International Crisis Group; International Federation of University Women; International Presentation Association; International Presentation Association of the Sisters of the Presentation; International Union of Geological Sciences; International Women's Health Coalition; International-Lawyers.Org; IRRI; IUPAC; Joint Institute for Strategic Energy Analysis; Kathmandu University; LEAD Southern and Eastern Africa; National Assembly of Nigeria; Leonard Cheshire Disability; Lund University; Lyon Arboretum; University of Hawai'i; Madjulla Inc.; Ministerio de Relaciones Exteriores de Colombia; Monash Sustainability Institute; Monash University; Norman Borlaug Institute, Texas A&M; Occupy San Francisco; ODI; OESTE ENGENHARIA; Oxfam India; Partnership on Sustainable Low Carbon Transport; PBL Netherlands Environmental Assessment Agency; Pforzheim University; Plan International; Population Matters; Progressio; Queen Sirikit National Institute for Child Health; Rep. dos Pontos de Cultura do Rio Grande do Sul na Comissão Nacional/GT-Boas Práticas do Movimento Nós Podemos do RS pelos ODM/ONU; Risk Modeling and Insurance (RMSI); Save the Children; Schumacher Institute; Secretariat of the Convention on Biological Diversity; Sisters of Saint-Anne; Sisters of the Assumption of the Blessed Virgin; Sisters of the Holy Names of Jesus and Mary; Social Policy and Development Centre (SPDC); SOS Children's Villages International; Southern Africa HIV Information Dissemination Service; SSA Social Justice Office; Stakeholder Forum for a Sustainable Future; Sustainabilitycorp.net; Sustainable Design International Ltd.; Sustainable World Initiative; Swedish Steering Group for Beyond 2015; The CONVERGE Project; The Foundation for Civilizational Transformation and Conscious Evolution; The Geneva Consensus Foundation; The Interagency Child Protection Group; The Population and Sustainability Alliance (PSDA); The Saltus Forum; Transformations LLC; UN Peacebuilding Support Office; UN WOMEN; UNANIMA International; UNCCD; UNDP; UNEP; UNESCO; UNICEF; UNIDO; United Nations Population Fund (UNFPA); United Nations University; United Nations Volunteers; United Regions Organization/FOGAR; United States Council for International Business (USCIB); University of Colombo; University of Siena; MPS Foundation; University of Turku; Vale Columbia Center on Sustainable International Investment; WaterAid; Waterloo Institute for Complexity and Innovation; WEDO; WHO; Women's Board; World Association of Girl Guides and Girl Scouts (WAGGGS); World Bank; World Business Council for Sustainable Development; World Society for the Protection of Animals; and WWF.

TABLE DES MATIÈRES

Synthèse.....	8
I. Les Quatre Dimensions du Développement Durable.....	12
II. Mise à Jour de la Déclaration du Millénaire et des OMD	13
III. La Trajectoire « Business-as-Usual » (Statu Quo) versus la Trajectoire de Développement Durable	15
IV. Dix Défis Prioritaires Liés au Développement Durable.....	19
V. Le Cadre pour les Objectifs de Développement Durable.....	40
Annexe 1 : Objectifs de Développement Durable (ODD) Proposés	42
Annexe 2: Illustration de la contribution des ODD proposés aux quatre dimensions de développement durable	47
Annexe 3: Questions - Réponses concernant les ODD proposés.....	49
Annexe 4: Pour en savoir plus	60

Synthèse

La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont réussi à attirer l'attention et les actions du monde sur l'élimination de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, ainsi que la réduction des inégalités entre les sexes. La période de quinze ans définie pour les OMD s'achève fin 2015. La Conférence de Rio+20, qui a eu lieu en juin 2012, s'est proposée de finir le travail de mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim de toute urgence. La Conférence a aussi œuvré pour placer la réduction de la pauvreté dans le contexte plus large du développement durable.

Dans le cadre des initiatives prises par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, en faveur du développement durable¹, le Réseau des Solutions pour le Développement Durable des Nations Unies (SDSN pour *Sustainable Development Solutions Network* en anglais), a été créé en 2012 afin de mobiliser les connaissances scientifiques et technologiques mondiales autour des enjeux du développement durable, y compris la conception et la mise en œuvre du programme mondial du développement durable post-2015. Le SDSN a lancé de vastes consultations à travers le monde, menées par son Leadership Council (Conseil de Direction) et un réseau plus large de groupes thématiques, sur les questions clés du développement durable. Le Leadership Council, doté d'une expertise scientifique et opérationnelle couvrant le large éventail de défis dans le domaine du développement durable, a étudié ce qui pourrait être un projet de programme mondial, intégré, concis, scientifique et orienté vers l'action. Le présent document, préparé par le Leadership Council du SDSN, résume les principales conclusions de ces discussions et des travaux entrepris par les groupes thématiques du SDSN. Il intègre également les très nombreux commentaires reçus lors de la consultation publique de quinze jours qui a été ouverte pour une version précédente².

Le SDSN soutient pleinement la vision de la Conférence de Rio+20 du développement durable comme un concept holistique qui traite quatre dimensions différentes de la société³ : le développement économique (y compris l'élimination de l'extrême pauvreté), l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance, notamment la paix et la sécurité. Les sociétés visent à atteindre ces quatre dimensions. L'échec dans un domaine, tel que la durabilité environnementale ou l'égalité des sexes, peut compromettre les progrès dans d'autres domaines, comme l'élimination de la pauvreté. La mauvaise gouvernance et l'insécurité peuvent trop facilement compromettre l'avancée vers des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Le monde a profondément changé depuis l'an 2000, lorsque la Déclaration du Millénaire et les OMD ont été adoptés. Cinq évolutions importantes en particulier vont faire en sorte que cette prochaine période de quinze ans 2015-2030, soit différente de la période des OMD qui se termine en 2015 : (i) la possibilité de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, (ii) un impact humain sur la Terre considérablement plus élevé, (iii) des changements technologiques rapides, (iv) l'augmentation des inégalités, et (v) la diffusion croissante et la complexité de la gouvernance.

¹ Le Groupe de Haut Niveau des Personnalités Eminentes pour le Programme du Développement post-2015, qui a récemment présenté son rapport, fait partie des initiatives du Secrétaire Général (www.post2015hlp.org).

² Une synthèse en anglais des commentaires reçus lors de la consultation publique est disponible sur le site SDSN. Les organisations qui ont soumis des observations détaillées sur une version précédente du rapport sont détaillées page v.

³ Le document final de la Conférence Rio+20 fait référence à trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) ainsi qu'à la bonne gouvernance, ce qui est parfois citée comme étant la fondation du développement durable. Par souci de simplicité nous nous référons aux quatre objectifs sociétaux comme étant des dimensions du développement durable.

Les problèmes d'aujourd'hui vont s'amplifier de façon dangereuse et accélérée, si le monde ne change pas radicalement de cap de toute urgence. Le monde a besoin d'un cadre opérationnel pour le développement durable, capable de mobiliser tous les acteurs clés (autorités nationales et locales, la société civile, les entreprises, les sciences et les universités) dans tous les pays, afin de se détourner de la trajectoire « Business as Usual » (statu quo) et d'adopter une voie de développement durable (SD). Ce cadre et les Objectifs du Développement Durable (ODD) doivent identifier les principaux objectifs et stratégies nécessaires pour effectuer ce changement.

La voie de développement durable s'appuie sur un cadre global de coopération pour aborder les quatre dimensions du développement durable, et devrait donc se fonder sur quatre concepts normatifs connexes : (i) le droit au développement pour tous les pays, (ii) les droits de l'homme et l'inclusion sociale, (iii) la convergence de niveau de vie entre les pays (iv) les responsabilités et les opportunités partagées.

Pour être efficace, un cadre commun pour le développement durable doit mobiliser le monde autour d'un nombre limité de priorités et d'objectifs associés - probablement pas plus de dix. Le Leadership Council du SDSN a identifié les enjeux prioritaires suivants, qui sont interconnectés et qui contribuent tous aux quatre dimensions du développement durable :

- **Mettre fin à l'extrême pauvreté y compris la faim** : Mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, y compris la faim, le retard de croissance chez les enfants, la malnutrition et l'insécurité alimentaire; et soutenir les pays les plus vulnérables (ODD 1 à 7).
- **Promouvoir la croissance économique et le travail décent dans les limites planétaires** : Tous les pays ont droit au développement qui respecte les limites planétaires, assure les modes de production et consommation durables, et contribue à stabiliser la population mondiale d'ici le mi-siècle.
- **Assurer une éducation efficace à tous les enfants et jeunes adultes pour la vie et leur propre subsistance** : L'accès pour toutes les filles et tous les garçons à des programmes complets, abordables et de bonne qualité pour la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, afin de les préparer à relever les défis de la vie moderne et leur donner des bons moyens de subsistance. L'accès pour tous les jeunes et adultes à l'apprentissage continu, afin d'assurer l'alphabétisation, les compétences en calcul et autres compétences nécessaires pour gagner sa vie décemment par l'emploi ou l'auto-emploi.
- **Garantir l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et les droits de l'homme pour tous** : Assurer l'égalité des sexes, les droits de l'homme, l'état de droit et l'accès universel aux services publics. Réduire la pauvreté relative et autres inégalités qui provoquent l'exclusion sociale. Prévenir et éliminer la violence et l'exploitation, notamment envers les femmes et les enfants.
- **Garantir la santé et le bien-être à tous les âges** : Tous les pays assurent une couverture universelle de santé à chaque étape de la vie, en mettant un accent particulier sur les services de santé primaires, y compris la santé sexuelle et procréative, et la santé mentale, afin de veiller à ce que toutes les personnes bénéficient des services de santé de qualité sans avoir à subir des difficultés financières. Tous les pays mettent en œuvre des politiques permettant de créer des conditions sociales qui favorisent la santé des populations et aider les personnes à prendre des décisions saines et durables liées à leur vie quotidienne.

- **Améliorer les systèmes agricoles et augmenter la prospérité rurale** : Améliorer les pratiques agricoles, les infrastructures rurales et l'accès aux ressources pour la production alimentaire, afin d'augmenter la productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, améliorer les revenus des petits producteurs, réduire les impacts sur l'environnement, promouvoir la prospérité rurale et assurer la résilience au changement climatique.
- **Promouvoir les villes inclusives, productives et résilientes** : Rendre toutes les villes socialement inclusives, économiquement productives et écologiquement durables, sécurisées, et résilientes au changement climatique et autres risques. Développer une gouvernance de la ville participative, responsable et efficace afin de soutenir une transformation urbaine rapide et équitable.
- **Limiter le changement climatique induit par l'homme et garantir une énergie durable** : limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture, de l'environnement bâti et le changement d'occupation des sols, afin d'assurer un pic des émissions mondiales de CO₂ d'ici 2020, et limiter la hausse moyenne de température au niveau convenu dans le cadre de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, UNFCCC en anglais), actuellement 2°C. Favoriser l'énergie durable pour tous.
- **Sécuriser la biodiversité, et garantir une bonne gestion de l'eau, les océans, les forêts et les ressources naturelles** : La biodiversité, les écosystèmes marins et terrestres d'importance locale, régionale et mondiale sont inventoriés, gérés et surveillés, afin d'assurer le maintien de systèmes indispensables à la vie qui sont résilients et adaptables, et favoriser le développement durable. L'eau, les océans, les forêts, et les ressources naturelles sont gérées de façon durable et transparente, afin de soutenir un développement économique et humain qui soit inclusif.
- **Transformer la gouvernance et les technologies pour favoriser le développement durable** : Le secteur public, les entreprises et les autres parties prenantes s'engagent à soutenir une bonne gouvernance, avec notamment la transparence, la responsabilisation, l'accès à l'information, la participation, la fin du secret bancaire et des paradis fiscaux, et les efforts pour éradiquer la corruption. Les règles internationales régissant la finance internationale, le commerce, le reporting des entreprises, la technologie et la propriété intellectuelle sont compatibles avec la réalisation des ODD. Les moyens de financement de la diminution de la pauvreté et les biens publics mondiaux, y compris les efforts pour parer au changement climatique, sont renforcés et reposent sur un ensemble gradué de responsabilités et de droits mondiaux.

Ces dix défis du développement durable doivent être abordés à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale. Ils peuvent former une base plausible pour encadrer les ODD, pour déclencher des solutions pratiques qui peuvent être mises en œuvre de façon prioritaire par les gouvernements, les entreprises et la société civile. Certaines questions, telles que l'égalité des sexes ou les droits de l'homme, relèvent de toutes les priorités, mais comme elles nécessitent une mobilisation sociale et un leadership politique, nous préconisons de les mettre en évidence en les regroupant sous un objectif individuel.

Des ODD bien conçus peuvent contribuer à orienter la perception du public en ce qui concerne les enjeux complexes du développement durable, inspirer l'action publique et privée, promouvoir une vision intégrée et favoriser la responsabilisation. Les ODD viendront à l'appui des outils du droit international existants, tels que les traités et conventions internationales, en fournissant un cadre normatif commun. Partout dans le monde, les enfants devraient apprendre les ODD pour les permettre de comprendre les défis auxquels ils auront à faire face en tant qu'adultes. Les ODD vont

également mobiliser les gouvernements et le système international, afin de renforcer les dispositifs de mesure et de surveillance dans le domaine du développement durable.

Les ODD peuvent également favoriser une réflexion intégrée sur les quatre dimensions du développement durable et mettre fin aux débats inutiles qui opposent une dimension à une autre. Les défis abordés par les ODD proposés sont fondamentalement intégrés, par conséquent il faudrait que les défis du développement durable soient poursuivis de façon cumulative, plutôt que séparément ou l'un après l'autre. Par exemple, la gestion durable des ressources en eau douce relève de plusieurs objectifs, soit l'agriculture, le milieu urbain, le milieu rural, et l'écosystème.

Le monde détient les outils nécessaires pour mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et aborder les défis liés au développement durable qui sont décrits dans ce document. Si le monde se mobilise autour d'un programme commun pour le développement durable et des objectifs de développement durable ambitieux et assortis de délais, alors un changement positif et rapide sur l'échelle nécessaire est réalisable, grâce à la hausse des revenus et des progrès scientifiques et technologiques sans précédent.

I. Les Quatre Dimensions du Développement Durable

La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont réussi à attirer l'attention et les actions du monde sur l'élimination de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes⁴ ainsi que la réduction des inégalités entre les sexes. La période de quinze ans définie pour les OMD s'achève fin 2015. La Conférence de Rio+20, qui a eu lieu en juin 2012, s'est proposée de finir de toute urgence le travail visant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim. La Conférence a aussi œuvré pour placer la réduction de la pauvreté dans le contexte plus large du développement durable. Le document final, « L'Avenir que Nous Voulons », appelle des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD), y compris l'élimination de la pauvreté et de la faim. Il a également lancé un Groupe de Travail Intergouvernemental Ouvert (Open Working Group) autour des Objectifs de Développement Durable, pour formuler des recommandations à l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la conception de ces objectifs.

Dans le cadre d'initiatives entreprises par le Secrétaire-général des Nations Unies, Ban Ki-moon, en faveur du développement durable⁵, le Réseau des Solutions pour le Développement Durable des Nations Unies (SDSN pour *Sustainable Development Solutions Network* en anglais) a été créé en 2012 afin de mobiliser les connaissances scientifiques et technologiques mondiales autour des enjeux du développement durable, y compris la conception et la mise en œuvre du programme mondial du développement durable post-2015. Le SDSN a lancé de vastes consultations à travers le monde, menées par son Conseil de Direction (Leadership Council) et un réseau plus large de groupes thématiques, sur les questions clés du développement durable. Le Leadership Council, doté d'une expertise scientifique et opérationnelle couvrant le large éventail de défis dans le domaine du développement durable, a étudié ce qui pourrait être un projet de programme mondial, intégré, concis, scientifique et orienté vers l'action. Le présent document, préparé par le Leadership Council du SDSN, résume les principales conclusions de ces discussions et des travaux entrepris par les groupes thématiques du SDSN. Il intègre également les très nombreux commentaires reçus lors de la consultation publique de quinze jours qui a été ouverte pour une version précédente⁶.

Le SDSN soutient pleinement la vision de la Conférence de Rio+20 du développement durable comme un concept holistique qui traite quatre dimensions différentes de la société⁷ : le développement économique (y compris l'élimination de l'extrême pauvreté), l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance, notamment la paix et la sécurité. Les sociétés visent à atteindre ces quatre dimensions. L'échec dans un domaine, tel que la durabilité environnementale ou l'égalité des sexes, peut compromettre les progrès dans d'autres domaines comme l'éradication de la pauvreté. La mauvaise gouvernance et l'insécurité peuvent trop facilement compromettre l'avancée vers des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

⁴ Nous utilisons le terme « extrême pauvreté sous toutes ses formes » pour désigner un concept multidimensionnel de la pauvreté énoncé dans les OMD, y inclut *inter alia* la pauvreté de revenu, la faim, l'inégalité des sexes, le manque d'éducation, la mauvaise santé et les grandes épidémies, et le manque d'accès aux services d'infrastructure de base.

⁵ Le Groupe de Haut Niveau des Personnalités Eminentes pour le Programme du Développement post-2015, qui a récemment présenté son rapport, fait partie des initiatives du Secrétaire Général (www.post2015hlp.org).

⁶ Une synthèse des commentaires reçus lors de la consultation publique est disponible sur le site SDSN. Les organisations qui ont soumis des observations détaillées sur une version antérieure sont détaillées page v.

⁷ Le document final de la Conférence Rio+20 fait référence à trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) et à la bonne gouvernance, ce qui est parfois décrit comme le fondement du développement durable. Par souci de simplicité nous nous référons aux quatre objectifs sociétaux en tant que dimensions du développement durable.

Le cadre de développement durable rédigé par le SDSN expose les quatre dimensions du développement durable dans le détail. Ici, nous nous focalisons sur l'importance opérationnelle de ces quatre dimensions de développement durable, en regardant comment elles peuvent être résumées en un ensemble d'Objectifs de Développement Durable clairs, concis et utiles. Ces ODD visent à transformer les aspirations mondiales en actions concrètes. À cet égard, nous rentrons dans la ligne de l'accord Rio+20, qui préconise que les ODD doivent être « concrets, concis et faciles à comprendre, en nombre limité, ambitieux, d'envergure mondiale et susceptibles d'être appliqués dans tous les pays compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement respectifs de ceux-ci ainsi que des politiques et des priorités nationales. »

II. Mise à Jour de la Déclaration du Millénaire et des OMD

Le monde a profondément changé depuis l'an 2000, lorsque la Déclaration du Millénaire et les OMD ont été adoptés. Cinq évolutions importantes en particulier vont faire que cette prochaine période de quinze ans 2015-2030, sera différente de la période des OMD qui se termine en 2015 : (i) la possibilité de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, (ii) un impact humain sur la Terre considérablement plus élevé, (iii) des changements technologiques rapides, (iv) l'augmentation des inégalités, et (v) la diffusion croissante et la complexité de la gouvernance.

1. La possibilité de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes : Grâce à la force des progrès technologiques et la croissance rapide des économies émergentes et de nombreux pays à faible revenu, il est désormais possible – mais pas pour autant acquis – d'envisager un monde en 2030 où tous les ménages seront en mesure de satisfaire à leurs besoins fondamentaux, sur le plan de revenu, la nourriture, la santé et les infrastructures de base. Les OMD ont joué un rôle important, en mobilisant une grande expertise et des stratégies dans les domaines comme la santé publique, la productivité agricole, l'amélioration des infrastructures et une meilleure mesure.

2. L'impact humain sur la Terre : L'ampleur de l'impact humain sur la Terre a été plus rapide et plus destructrice que prévu par la plupart des experts en 2000. Ces tendances menacent le progrès à long terme dans les domaines de la pauvreté et le bien-être des pays riches et des pays pauvres, dans toutes les régions du monde. En parallèle, nos connaissances scientifiques se sont considérablement améliorées au cours de la dernière décennie, et nous sommes désormais en mesure de comprendre les défis et les dangers avec beaucoup plus de clarté qu'auparavant.

Avec une population mondiale aujourd'hui de 7,2 milliard d'habitants et un produit intérieur brut (PIB) annuel de près de \$90 mille milliards, l'économie mondiale, en utilisant les technologies d'aujourd'hui, dépasse déjà certaines « limites planétaires »⁸. De nombreuses ressources naturelles et écosystèmes essentiels pour le bien-être humain et la société sont déjà menacés ou détruits. Le changement climatique n'est plus une menace lointaine mais une dure réalité : les températures mondiales sont en hausse, les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent monnaie courante, et les océans s'acidifient. Les estuaires à travers le monde connaissent l'eutrophisation, le résultat de grand flux d'azote biologiquement actif et du phosphore, dus à l'activité humaine. La

⁸ Les limites planétaires décrivent le « terrain de jeu » dans lequel l'humanité reste en sécurité par rapport à l'équilibre du système Terre exprimé à travers neuf dimensions critiques : le changement climatique, l'interférence humaine avec les cycles azote / phosphore, la diminution de la couche d'ozone, la pollution chimique, la consommation mondiale d'eau douce, l'acidification des océans, les changements d'exploitation des sols, la pollution atmosphérique par les aérosols, et le taux de diminution de la biodiversité.

pêche est pratiquée jusqu'à l'épuisement, les prélèvements d'eau douce dépassent souvent les limites durables, et la Terre subit une extinction massive sans précédent. Avec la croissance de population et économique, ces pressions vont augmenter inexorablement si les modes de consommation et de production ne deviennent pas durables. Cela conduirait à exacerber les problèmes d'exclusion sociale et d'inégalité des sexes.

L'économie mondiale est en train de doubler de taille en l'espace d'une génération (un taux de croissance économique annuel de 4 pourcent implique un temps de doublement d'un peu moins de 18 ans), les pays les plus pauvres connaissant une croissance rapide et une réduction de la pauvreté. Pourtant, il serait impossible de maintenir ce niveau de croissance à moins que la croissance et le niveau de vie ne soient découplés de l'utilisation des ressources, afin d'assurer une consommation et les modes de production durables. Le cadre pour le développement durable doit donc mettre un accent central sur le découplage du niveau de vie et de la croissance économique de l'utilisation non durable des ressources et la pollution⁹. Un exemple de découplage serait le passage de l'utilisation des énergies fossiles à une utilisation de l'énergie éolienne et solaire. Un autre exemple serait le passage de l'épandage d'engrais massif au dosage de précision. Ce découplage nécessitera des changements profonds dans les technologies, les systèmes de production, et les comportements individuels dans chaque pays—des changements qui devraient être soutenus sur le long terme.

3. Le changement technologique : Le changement technologique rapide, notamment dans les technologies de l'information et de la communication, contribue à approfondir l'intégration de l'économie mondiale, à permettre la mondialisation des chaînes d'approvisionnement pour la plupart des produits, à offrir de nouvelles voies pour découpler la croissance de l'utilisation des ressources, notamment dans les villes, et à ouvrir des opportunités sans précédent aux pays à faible revenu de se joindre à un système de production international. Les nouvelles technologies offrent également des opportunités considérables permettant de fournir des services publics, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation et les infrastructures de base, à davantage de personnes à un coût beaucoup plus réduit et avec une consommation de ressources primaires beaucoup plus faible.

Une question fondamentale pour le monde et le cadre post-2015 est donc de savoir comment orienter le changement technologique vers le développement durable. Ce défi est parfaitement illustré par la nécessité de décarboniser le secteur de l'énergie afin d'atténuer les effets du changement climatique. Si des progrès significatifs ont été accomplis pour favoriser l'efficacité énergétique et réduire le coût des technologies décarbonisées, ces progrès sont souvent dépassés par des progrès technologiques dans le domaine de l'extraction et de l'utilisation des ressources pétrolières et gazières "non classiques". La soi-disant « révolution du gaz de schiste » aux Etats-Unis et ailleurs, les réductions drastiques du coût de la production du pétrole à partir de sables jusqu'ici non-rentables et les premières incursions dans le domaine de l'exploitation des hydrates de méthane en eaux profondes, représentent de grandes avancées technologiques. Pourtant, ils compliquent bien le défi de décarbonisation.

4. L'inégalité et l'exclusion sociale : L'inégalité et l'exclusion sociale se creusent au sein de la plupart des pays, avec quelques exceptions importantes (tels que le Brésil et la Turquie). La hausse généralisée des inégalités dans les pays riches et pauvres suggère que celle-ci est en partie tirée par l'évolution technologique rapide globale et les forces de la mondialisation.

Les modèles de croissance actuels n'offrent pas suffisamment d'emplois décents et conduisent à un chômage généralisé, en particulier chez ceux qui n'ont pas les compétences et la formation

⁹ Pour une définition du « découplage », voir l'Annexe 3.

nécessaires pour intégrer les secteurs de l'information en pleine expansion dans l'économie mondiale. Il s'agit des jeunes, des personnes handicapées et de ceux qui n'ont pas un niveau de scolarité adéquat. En outre, les terres arables, l'eau douce, et les produits alimentaires deviennent de plus en plus rares, et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables sont évincées et largement dépassées. La montée des inégalités alimente le ressentiment et augmente l'exclusion sociale, ce qui peut conduire à l'injustice et à la violence.

Comme le démontre ce rapport, les politiques nationales peuvent et doivent jouer un rôle important dans l'atténuation de la hausse des inégalités. Un cadre post-2015 doit donc promouvoir l'égalité des sexes, les droits de l'homme, un travail décent pour tous, et l'inclusion sociale.

5. Les défis de la gouvernance mondiale : Dans un contexte de mondialisation, la gouvernance au sein et entre les pays est de plus en plus diffuse et complexe. Alors que par le passé, les gouvernements nationaux prenaient la plupart des décisions relatives au développement économique interne de leur pays, aujourd'hui ils doivent se coordonner avec un large éventail d'acteurs, y compris les entreprises, les administrations locales, les institutions régionales et internationales, et les organisations civiles. La révolution de l'information et de la communication conduit à une transparence sans précédent et une demande croissante de participation dans les décisions clés de la part de tous les secteurs de la société et dans tous les pays. Un programme d'action pour le développement durable doit donc mobiliser les gouvernements à tous les niveaux, ainsi que la société civile et les entreprises.

Au niveau international, la géopolitique est de plus en plus multipolaire. Il est à saluer qu'aucun pays ou groupe de pays ne peut imposer sa volonté aux autres. Mais, en même temps, cette diffusion de la gouvernance mondiale fait qu'il est extrêmement difficile de s'attaquer à des problèmes qui nécessitent une plus grande coopération mondiale. En outre, les multinationales sont devenues des acteurs clés dans l'économie mondiale. Ils sont désormais au cœur du commerce mondial, de la finance, de la production et de l'évolution technologique. En parallèle, la mondialisation leur permet d'entreprendre des arbitrages réglementaires et fiscaux entre les administrations, ce qui compromet l'efficacité des politiques nationales et souligne la nécessité d'une coopération mondiale en matière de fiscalité et de la réglementation du monde des affaires. Gérer la mondialisation nécessiterait donc une plus grande coopération mondiale entre les pays, mais en pratique, on observe souvent moins de coopération dans un monde qui est devenu multipolaire.

iii. La Trajectoire « Business-as-Usual » (Statu Quo) versus la Trajectoire de Développement Durable

Les problèmes d'aujourd'hui vont s'amplifier de manière dangereuse et accélérée, si le monde ne change pas radicalement de cap et de toute urgence. Le monde a besoin d'un cadre opérationnel pour le développement durable, capable de mobiliser tous les acteurs clés (autorités nationales et locales, la société civile, les entreprises, les sciences et les universités) dans tous les pays, afin de se détourner de la trajectoire « Business as Usual » (statu quo) et adopter la voie du développement durable (SD). Ce cadre et les Objectifs du Développement Durable (ODD) doivent identifier les principaux objectifs et stratégies nécessaires pour effectuer ce changement.

La trajectoire « Business As Usual » (BAU) est caractérisée par un manque de coordination et de coopération internationale, ainsi que de politiques défailtantes dans les pays développés et en voie de développement, qui ne répondent pas aux enjeux du développement durable. Il s'ensuit que la

trajectoire « Business As Usual » ne permet pas le développement durable pour de multiples raisons. De nombreux pays vont prospérer et converger de façon rapide, pour atteindre le même PIB par habitant que celui des pays à haut revenu, tandis que d'autres pays vont stagner ou encore s'enfoncer plus profondément dans la pauvreté. Une concurrence réglementaire croissante entre les pays peut conduire à une « course vers le bas » en matière de fiscalité, de travail et des normes environnementales. Même les pays qui ont réussi auront du mal à augmenter les recettes publiques dont ils auront besoin pour investir dans le capital humain, les infrastructures, les services publics et la protection de l'environnement.

Les efforts à l'échelle mondiale pour aider les pays les plus pauvres et les plus vulnérables resteront insuffisants. L'évolution récente vers une baisse de l'aide publique au développement (APD) va s'intensifier. En ce qui concerne les régions vulnérables, y compris le Sahel, le Corne de l'Afrique (et le Yémen), la région des Grands Lacs d'Afrique Centrale, et une partie de l'Asie du Sud et l'Asie Centrale, les forces économiques, sociales et politiques seront incapables de surmonter la pauvreté endémique ou la fragilité. De nombreux pays, développés et en développement, ne parviendront pas à donner aux jeunes l'accès à une formation adéquate et des opportunités économiques, et devront faire face à une hausse du chômage parmi les jeunes ainsi que des troubles sociaux. Les femmes et les filles resteront à l'écart dans de nombreuses parties du monde.

Les pays poursuivront des efforts symboliques pour réduire l'intensité des ressources nécessaires à la production et la consommation, mais le monde continuera sur une trajectoire de détérioration de l'environnement. Avec une population mondiale qui devrait atteindre 9 milliards de personnes voir plus d'ici l'an 2050¹⁰, et 10 milliards d'ici l'an 2100, le monde connaîtra des crises sans précédent de production alimentaire, santé publique, et catastrophes naturelles. Le prix de l'alimentation montera en flèche, et certaines parties du monde deviendront pratiquement inhabitables à cause du changement climatique et du stress hydrique.

Une des causes principales des résultats faibles de la trajectoire « Business As Usual » serait le manque de coopération globale autour du développement durable et des dispositifs politiques nationaux insuffisants. Une économie de marché mondiale sans gouvernance adéquate ou coopération n'est pas équipée pour faire face aux menaces environnementales (notamment le changement climatique), soutenir les régions vulnérables, mettre fin à l'extrême pauvreté, réduire les inégalités entre travailleurs qualifiés et non qualifiés, ou garantir aux enfants un départ sain dans la vie. En somme, la trajectoire actuelle du monde constitue un danger pour toutes les régions.

Dans les tableaux ci-dessous, nous mettons en évidence les régions susceptibles de subir des coûts modérés (M) ou hauts (H) dans la trajectoire « Business As Usual » (tableau 1) et les régions qui vont probablement contribuer le plus aux stress environnementaux dépassant les limites planétaires (tableau 2). Les deux tableaux portent sur les groupements régionaux qui peuvent parfois cacher des variations importantes entre les pays d'une même région. Ils sont présentés à titre indicatif et n'ont pas vocation d'une quantification précise. Il faut noter que toutes les régions subissent des coûts importants dans un scénario « Business As Usual » mais que ceux-ci peuvent être évités.

Une voie de développement durable (SD), s'appuie, à l'inverse, sur un dispositif global de coopération afin d'aborder les quatre dimensions de développement durable : économique, sociale, environnementale et de gouvernance, y compris la paix et la sécurité. Ce cadre doit être fondé sur quatre concepts normatifs connexes :

¹⁰ L'estimation intermédiaire de la population selon la Division de la Population des Nations Unies suppose une baisse significative du taux de fécondité. Si cette baisse n'intervient pas, la population pourrait dépasser les 9 milliards d'ici 2050.

1. Le droit au développement : Les limites planétaires ne constituent pas une raison de fermer la porte sur le développement dans des pays qui sont actuellement en développement; ils constituent au contraire une motivation pour tous les pays de se développer de manière différente et de façon durable. Comme il l'a été réitéré lors de la Conférence de Rio+20, chaque pays a le droit au développement et devrait pouvoir profiter des avantages que présentent les technologies modernes et le progrès économique.
2. Droits de l'homme et l'inclusion sociale : Le développement durable nécessite que tous les individus aient des chances égales pour participer au progrès, soient traités de manière égale devant la loi, et aient un accès égal aux services publics. Par conséquent, un objectif important du développement durable serait de réaliser les droits de l'homme reconnus depuis longtemps.
3. Convergence : Toutes les régions vont continuer à accroître leur niveau de vie, les pays les plus pauvres connaissant des taux de croissance plus élevés. Au fil du temps, les écarts entre les pays riches et les pays pauvres se réduiront de manière considérable. Selon le scénario « Business As Usual », les régions les plus pauvres et les plus vulnérables vont se retrouver exclues du progrès économique. Dans le cadre du développement durable, toutes les régions du monde devraient avoir la capacité de développer et prospérer.
4. Responsabilités et opportunités partagées : Tous les pays devraient contribuer à la promotion du développement durable. Les pays à faible revenu et ceux qui présentent des vulnérabilités particulières (par exemple, les terres arides, les pays sans littoral et les petits Etats insulaires) devraient recevoir l'assistance internationale dont ils ont besoin pour mettre fin à l'extrême pauvreté, et aussi avoir accès aux technologies nécessaires au développement durable. Au fur et à mesure que les pays à faible revenu d'aujourd'hui se développent, ils n'auront plus besoin de l'APD, et finiront par contribuer à l'aide au développement pour le nombre décroissant de pays qui en ont encore besoin. Le respect des limites planétaires concerne tous les pays, mais les pays à haut revenu qui représentent une utilisation par habitant élevée (actuelle ou par le passé) des ressources environnementales, devraient aller plus loin dans leur réduction de l'utilisation non durable des ressources primaires et d'émissions de GES par habitant.

Les défis opérationnels prioritaires pour s'orienter vers une trajectoire de développement durable sont décrits ci-dessous. On ne peut pas nier l'immensité de ces défis, mais heureusement une évolution rapide et positive à l'échelle mondiale est réalisable grâce à l'augmentation des revenus, aux progrès scientifiques et technologiques sans précédent, à la révolution de l'information, et une prise de conscience politique croissante de la nécessité d'emprunter des voies de développement durable, ainsi que les enseignements positifs tirés des OMD en ce qui concerne l'importance des partenariats mondiaux. Le monde dispose des outils nécessaires pour mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, et accommoder la croissance économique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale. Lorsque de nouvelles approches et technologies sont nécessaires, notamment pour découpler le niveau de vie et la croissance économique de la surexploitation destructrice des ressources environnementales, celles-ci peuvent être favorisées par une action concertée et par la résolution pratique des problèmes par les gouvernements, les entreprises, la société civile, la science et les universités.

Région/Coût selon une trajectoire "BAU"	Amérique du Nord	Amérique Latine, Caraïbes	Europe	Moyen Orient et Afrique	Afrique Sub-Saharien	Asie du Sud & Centrale	Asie du Sud-Est & Pacifique	Asie de l'Est
Extrême Pauvreté				M	H	H		
Insécurité Alimentaire				M	H	H	M	
Risque de Conflit & Instabilité		M		H	H	M	M	M
Pauvreté Relative & Inégalités	M	H	M	M	H	M	M	M
Taux de Fécondité Elevé				H	H	H	M	
Éducation Inadéquate		M		M	H	H	M	
Inégalité des Sexes		M		H	H	H	M	M
Mauvaise Santé		M		M	H	H	M	
Stress hydrique et Sécheresse	M	M	M	H	H	H		M
Habitation & Services Urbains Inadéquats	M	M		M	H	H	H	M
Environ. Urbain & Résilience Inadéquats	M	H	M	M	H	H	H	H
Conditions Météo. Extrêmes	M	M	M	M	H	M	H	H
Hausse du Niveau de la Mer	H	M	H	H	H	H	H	H
Acidification des Océans	H	H	H	H	H	H	H	H
Perte de la Biodiversité	M	H	M	M	H	M	H	H

Tableau 1 : Illustration du coût d'une trajectoire "Business As Usual" par région

Tableau 2 : Illustration de la contribution à la dégradation de l'environnement d'une trajectoire « Business As Usual » par région

Contribution au Changement Climatique d'une trajectoire « BAU »	Amérique du Nord	Amérique Latine, Caraïbes	Europe	Moyen Orient-Afrique Nord	Afrique subsaharienne	Asie Sud & Centrale	Asie du Sud-Est & Pacifique	Asie de l'Est
Emissions de GES	H	M	H	M		M	M	H
Utilisation des Ressources en Eau (Eau Virtuelle)	H	M	H	H		M	M	M
Pollution Eau et Air par les produits agrochimiques	M		M	M		H	H	H

Notes sur les Tableaux 1 et 2 : Chaque ligne du tableau est basée sur une évaluation des niveaux actuels et les tendances futures, rapportée aux coûts et contribution par habitant au stress environnemental. Données utilisées : les indicateurs des OMD, l'indice globale de la sécurité alimentaire, Index mondial de la paix, Baromètre mondial de la paix, Gini et autres dispositifs de mesure des inégalités, l'accès à l'électricité, les émissions de GES produites par l'utilisation d'énergie liée à la production et à la consommation, les données du GIEC sur le stress climatique et les événements extrêmes, la Liste Rouge UICN des espèces menacées, et les comptes nationaux des empreintes d'eau 2011. Pour préparer ces tableaux, les données et les projections disponibles ont été examinées par les membres du Leadership Council et les Groupes Thématiques. Nous soulignons le caractère indicatif des résultats.

Les risques que comporte la trajectoire « Business As Usual » sont tellement dramatiques que chaque pays et chaque région du monde sera avantagé par une trajectoire « Développement Durable ». Pourtant, la réalisation de cette évolution ne sera pas facile. De nombreux pays, et certaines villes, vont essayer de profiter des efforts des autres nations. Il en sera de même pour de nombreuses entreprises. Les dirigeants politiques se concentrent souvent sur le court terme, alors que les défis décrits dans le présent document nécessitent des réponses sur le long terme. Pour permettre au monde de suivre une trajectoire de développement durable, tous les pays et les entreprises doivent s'entendre sur un ensemble de règles et de valeurs, et ensuite respecter leurs responsabilités à travers un système basé sur la transparence, la surveillance et la responsabilisation.

IV. Dix Défis Prioritaires Liés au Développement Durable

Pour être efficace, un cadre commun pour le développement durable doit mobiliser le monde autour d'un nombre limité de priorités et d'objectifs associés - probablement pas plus de dix. Le Conseil de Direction (Leadership Council) du SDSN a identifié les dix enjeux prioritaires suivants¹¹. Ils

¹¹ Pour chaque priorité, nous nous limitons à mettre en évidence certaines des questions clés qui orientent le cadre des ODD. Des analyses plus détaillées ainsi que des explications concernant les mesures pour atteindre les objectifs

sont tous interconnectés et chacun contribue aux quatre dimensions du développement durable, comme il est exposé à l'Annexe 2. Ces transformations peuvent former une base plausible pour encadrer les ODD (Annexes 2 et 3) afin de déclencher des solutions pratiques qui peuvent être mises en œuvre de façon prioritaire par tous les pays. Certaines questions, telles que l'égalité des sexes ou les droits de l'homme, relèvent de multiples priorités, mais comme elles nécessitent une mobilisation sociale et un leadership politique, nous préconisons de les mettre en évidence en les regroupant sous un objectif individuel.

Les acteurs clés de cette transformation seront les gouvernements, les entreprises et la société civile. Les gouvernements locaux et nationaux sont essentiels *inter alia* pour maintenir la paix, maintenir l'état de droit, assurer la bonne gouvernance, la fourniture de biens et services publics, et adopter des politiques pour aborder les quatre dimensions du développement durable.

La société civile comprend un large éventail d'acteurs, y compris les organisations non-gouvernementales, les entreprises sociales, les leaders des communautés et les organisations religieuses et culturelles. Ils ont la capacité d'exiger que les gouvernements et les entreprises rendent des comptes en termes de performances et d'honnêteté, d'organiser et mobiliser les communautés, de fournir des services et promouvoir des « entreprises sociales » qui n'ont pas pour motivation principale un but lucratif. Autre élément clé de la société civile - les universités, centres de recherche et communautés d'experts, qui favorisent l'innovation pour le développement durable et forment les leaders de demain. Bien entendu, le nombre croissant d'organisations de la société civile et d'entrepreneurs sociaux doivent également s'engager à la transparence et la responsabilisation.

Le monde des entreprises mérite une attention toute particulière puisqu'il s'agit du principal moteur de croissance économique et de création d'emplois. Le terme «entreprise» couvre une grande diversité d'organisations, allant de petites boutiques aux grandes sociétés multinationales et institutions financières. Collectivement, les entreprises vont développer et fournir un bon nombre de nouvelles technologies, modèles organisationnels et systèmes de gestion dont nous aurons besoin pour réaliser le développement durable. Les entreprises représentent environ deux-tiers des besoins en ressources naturelles. Si les entreprises adoptent les ODD, et si elles sont soutenues par des politiques gouvernementales et des règles qui sont claires et qui alignent les incitations privées avec le développement durable, alors un changement positif et rapide deviendra possible. Par contre, si les entreprises opèrent en fonction des valeurs et des incitations qui sont mal alignées avec les objectifs du développement durable, alors les transformations décrites dans le présent document ne seront pas réalisables.

1. Mettre fin à l'extrême pauvreté, y compris la faim

Comme indiqué dans « L'Avenir que Nous Voulons » (paragraphe 2), l'éradication de la pauvreté est le principal défi auquel le monde est confronté aujourd'hui et elle représente une condition indispensable pour le développement durable. Le monde a fait de grands progrès dans la réduction de l'extrême pauvreté, depuis l'adoption des OMD. Il est désormais tout à fait possible d'éradiquer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes d'ici l'an 2030¹². Donc, mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, avec l'appui des objectifs OMD ambitieux et actualisés, doit constituer une

proposés, seront explicités dans des rapports qui seront rédigés par les Groupes Thématiques du SDSN (voir Annexe 4 et www.unsdsn.org).

¹² La Banque Mondiale et ses Gouverneurs ont récemment approuvé l'objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030.

priorité claire des ODD et en former le premier objectif. De cette manière, le monde pourrait assurer la continuité dans la lutte contre l'extrême pauvreté lors du passage des OMD vers les ODD.

Parmi tous les OMD, le défi d'éradiquer la faim s'est avéré le plus compliqué à relever. La faim chronique continue d'affliger quelques 870 millions de personnes dans le monde, comme en témoigne la forte prévalence de retard de croissance chez les enfants, et autres indicateurs de la faim. De plus, les carences graves en micronutriments touchent des centaines de millions d'autres personnes. On estime que ce sont près de 3 millions d'enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année à cause de la sous-nutrition. Dans de nombreuses régions, le changement climatique, le stress hydrique, et d'autres menaces environnementales (par exemple la dégradation des terres et la perte de la biodiversité) rendent l'approvisionnement alimentaire instable, ce qui augmente le risque de famine. La croissance démographique rapide dans les régions pauvres et à déficit alimentaire complique encore la situation. En outre, les marchés alimentaires mondiaux et locaux sont sujets à des fluctuations de prix importantes.

Les stratégies pour combattre la faim doivent comprendre (i) une augmentation de la disponibilité et l'accessibilité des aliments nutritifs, notamment pour les populations vulnérables, (ii) la promotion de l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène pour combattre les maladies diarrhéiques qui provoquent la malnutrition, notamment chez les jeunes enfants, (iii) des programmes de nutrition ciblés pour les enfants vulnérables, les femmes enceintes et les mères qui allaitent, y compris la promotion de l'allaitement maternel, et (iv) les filets de sécurité alimentaire en cas de catastrophes naturelles ou des situations d'urgence. Nous insistons sur l'urgence et la complexité de la lutte contre la faim, et nous le relierons aux enjeux de l'égalité des sexes, de la santé et les comportements favorables à la santé, l'agriculture durable, la gestion de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, le changement climatique et la gestion des écosystèmes, décrits dans les priorités énumérées ci-dessous.

Si la plupart des pays dans le monde disposent des ressources nationales adéquates pour mettre fin à l'extrême pauvreté, ce n'est pas le cas pour environ 70 pays à très faible revenu ou autrement vulnérables. Les régions les plus vulnérables sont les suivantes : le Corne de l'Afrique (plus le Yémen), le Sahel, la région des Grands Lacs d'Afrique centrale, et une partie de l'Asie du sud et l'Asie centrale. Ils sont également plusieurs pays sans littoral et petits États insulaires dans d'autres régions du monde qui restent dans une situation de détresse considérable et dont les défis du développement sont largement aggravés par des conditions structurelles.

Bon nombre de ces pays et régions vulnérables sont trop pauvres, trop lointains, trop déchirés par les conflits, trop dépourvus de ressources naturelles, ou trop accablés par d'autres défis (par exemple, les risques naturels ou des fortes charges de maladie) pour atteindre seuls les objectifs de développement durable. Beaucoup d'entre eux sont gravement touchés par le changement climatique ou autres changements environnementaux, et ont besoin de renforcer leur résilience. On estime que ce sont 1,5 milliard de personnes qui vivent dans des pays touchés par l'insécurité chronique ou des conflits armés, dus en partie au manque de développement, ce qui peut à son tour générer plus d'insécurité et de violence.

Ces pays et régions vulnérables ont besoin de soutien international particulier afin de briser le cercle vicieux du manque de développement économique, dégradation de l'environnement, croissance rapide de la population, insécurité et conflits. Mettre fin aux conflits ou les prévenir, ainsi que la consolidation de la paix, nécessitent souvent une aide internationale sous la forme de médiation, maintien de la paix et aide en temps voulu pour faire face aux crises économiques et sociales sous-jacentes qui alimentent ces conflits. Bien entendu, un tel soutien externe peut être efficace que lorsque les gouvernements nationaux jouent aussi leur rôle dans le renforcement des cadres

politiques et juridiques pour l'action et l'amélioration de la gouvernance. Certains pays vulnérables ont d'importantes ressources naturelles (minéraux, hydrocarbures et terres) qui, si elles étaient utilisées de façon efficace, pourraient servir de catalyseur pour la réduction de la pauvreté et favoriser le développement économique. Néanmoins, on doit soigneusement éviter la fameuse « malédiction des ressources » dans le développement de ces ressources primaires (voir également priorité n°9 ci-dessous).

2. Promouvoir la croissance économique et le travail décent dans les limites planétaires

Tous les pays ont le droit au développement, ce qui signifie avoir le droit de bénéficier d'une hausse du niveau de vie et une éventuelle convergence avec les niveaux de vie des pays à haut revenu. Les préoccupations environnementales ne doivent pas servir de prétexte aux pays à haut revenu pour frustrer les aspirations économiques des pays en voie de développement. La solution clé serait que tous les pays, riches et pauvres, adoptent des technologies et des comportements durables qui découplent la croissance économique des modes de production et de consommation non durables.

Grâce à une croissance économique partagée et durable, tous les pays à faible revenu devraient être en mesure d'atteindre le seuil de revenu par habitant des pays à revenu moyen d'ici 2030. De même, les pays à revenu moyen d'aujourd'hui peuvent devenir des pays à revenu moyen-supérieur ou des pays à haut revenu, d'ici 2030, en fonction de leur point de départ. Comme il est souligné tout au long de ce document, cette croissance économique doit bénéficier à tous les citoyens.

Cependant, le monde doit aussi comprendre qu'une croissance suivant la trajectoire actuelle, et utilisant les technologies d'aujourd'hui, est vouée à l'échec. Cette croissance dépasserait les limites planétaires et conduirait à une dégradation de l'environnement, ce qui mettra inévitablement fin à la croissance, et pourra même engendrer des revirements majeurs dans les niveaux de vie à cause de la pollution, la déforestation, la pénurie d'eau, les famines, les inondations, les déplacements des populations, ou l'effondrement de la productivité agricole. Ces menaces ne se situent pas dans un avenir lointain. Certains pays, y compris parmi les plus pauvres, subissent les conséquences très lourdes du changement climatique. Ces conséquences affectent de manière disproportionnée les populations vulnérables et marginalisées.

Par conséquent, le droit au développement est un droit au développement dans les limites planétaires. Tous les pays peuvent et doivent se développer, mais tous les pays doivent aussi accepter que le développement, y compris la convergence des niveaux de vie, doit se réaliser selon un cadre environnemental viable. A cet effet, nous avons besoin d'un cadre de convergence des niveaux de vie qui respecte les réalités environnementales et qui ne ferme en aucun cas la porte aux pays en développement, et notamment les pays pauvres. Tous les pays devront adopter des technologies, politiques et modèles économiques durables. Ils devront coopérer ensemble afin que tous les pays convergent non seulement en termes de niveau de vie, mais aussi dans leurs responsabilités globales de développement durable. Les pays développés ont, bien sûr, une responsabilité particulière dans la dissociation entre l'utilisation des ressources, et les revenus et la croissance économique, car ils représentent l'utilisation de ressources par habitant la plus élevée au monde. Ces pays devraient également donner leur soutien aux pays en développement, sous forme de transfert des technologies et de financement pour les plus pauvres d'entre eux.

Il est possible pour les pays de se développer et d'améliorer le bien-être humain tout en respectant les limites planétaires, principalement en évoluant vers les énergies décarbonisées; l'amélioration de l'efficacité dans les domaines de l'énergie, de l'eau et autres ressources; l'adoption de technologies durables pour l'agriculture, l'eau, les transports, l'énergie, l'industrie, la construction et autres

secteurs; et en interdisant toutes sortes de comportements nuisibles, y compris la pollution et la destruction de la biodiversité. Les transformations qui sont nécessaires dans l'agriculture, le développement urbain, la gestion de l'eau et des déchets, le système énergétique et la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles, sont très complexes et doivent mobiliser tous les acteurs de la société. Celles-ci vont nécessiter plus d'investissements dans la recherche et l'enseignement, afin de favoriser la résolution pratique des problèmes et le partage des connaissances. Les implications opérationnelles de ces évolutions sont décrites dans les priorités énumérées ci-dessous.

De manière générale, les mesures classiques du progrès économique, le PIB par habitant et les comptes du revenu national, ne reflètent pas les conséquences environnementales et sociales de la trajectoire de développement d'un pays, pas plus qu'ils ne traduisent de manière exacte le bien-être des individus ou des ménages. Ce sont donc des outils peu adaptés à servir des mesures indépendantes pour le suivi des progrès vers le développement durable, et doivent être révisées et complétées par des mesures plus larges qui prennent en compte tous les dimensions du développement durable, y compris le bien-être¹³. Un élément très important sera la quantification par les pays de leur contribution à chaque limite planétaire pour (i) identifier les possibilités de réduction de leur impact sur l'environnement, (ii) orienter le développement durable à long terme, et (iii) soutenir les efforts au niveau régional et international pour prendre en compte les limites planétaires, tels que les accords en vertu des dispositifs multilatéraux de l'environnement sur le changement climatique, la biodiversité, l'appauvrissement de l'ozone, et la désertification.

Dans de nombreux pays pauvres, le déni des droits à la santé sexuelle et procréative des femmes ainsi que l'extrême pauvreté, font que le taux de fécondité reste élevé, avec des graves conséquences pour le développement économique, l'inclusion sociale, la durabilité écologique et la paix dans ces pays¹⁴. Un taux de fécondité élevé et le déni des droits à la santé sexuelle et procréative augmentent le risque de mortalité maternelle, créent d'autres risques pour la santé des femmes, et défavorisent l'égalité des sexes. Ils conduisent à un investissement insuffisant par enfant, y compris pour la nutrition, la santé et l'éducation, qui se traduit par de moins bons résultats pour ces enfants. Un taux de fécondité élevé contribue au taux global de croissance de la population, réduit le taux de croissance du revenu par habitant, et ralentit considérablement l'éradication de l'extrême pauvreté. La forte croissance démographique peut imposer des pressions impossibles à gérer sur le milieu naturel, conduisant, par exemple, à une utilisation excessive de l'eau, la destruction des habitats et la perte de la biodiversité. Un taux de fécondité élevé augmente aussi le risque d'insécurité en aggravant les problèmes de pauvreté, de chômage parmi les jeunes et de migration au sein et entre pays.

Les taux de fécondité les plus élevés dans le monde se trouvent en Afrique subsaharienne. Même dans le scénario de fécondité moyen établi par la Division de la Population des Nations Unies, qui prévoit une réduction importante mais progressive des taux de fécondité dans les prochaines décennies, il est estimé que la population d'Afrique subsaharienne va quadrupler entre 2010 et

¹³ De nombreuses mesures améliorées du PIB et des comptes nationaux existent. Nous nous référons en particulier au *World Happiness Report*, *Inclusive Wealth Report*, *Resource Efficiency Evaluations*, les travaux de la *Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*, et l'épargne nette ajustée et cadre de comptabilité environnementale développés par la Banque Mondiale.

¹⁴ Pour une discussion approfondie et globale sur les taux de fécondité et les droits à la santé sexuelle et procréative dans le contexte du développement durable, voir *UN Population Division* (2011). L'utilisation per capita très faible des ressources primaires dans ces pays signifie qu'ils contribuent actuellement de manière très limitée aux pressions mondiales posées sur les limites planétaires, néanmoins les implications environnementales locales d'un taux de fécondité élevé sont très sérieuses, par exemple la déforestation liée à l'utilisation du charbon de bois, ou la perte d'habitat due à l'expansion des terres agricoles et des pâturages. Pire encore, sont les conséquences d'un taux de fécondité élevé sur la santé maternelle et l'investissement par enfant réduit notamment pour la santé, la nutrition et l'éducation.

2100, passant de 850 millions à 3,4 milliards. Nous craignons qu'une telle augmentation soit incompatible avec les aspirations de l'Afrique subsaharienne de mettre fin à l'extrême pauvreté et avec le développement durable en général. Nous anticipons également la migration des personnes très pauvres des zones rurales vers les zones urbaines et au-delà des frontières nationales, ainsi que des conflits sociaux et pressions politiques afférents.

Nous demandons donc aux gouvernements des pays ayant des taux de fécondité élevés de favoriser les droits à la santé sexuelle et procréative et de soutenir les mesures qui accélèrent la transition volontaire vers une réduction de la fécondité, en respectant le droit de chaque femme de décider combien d'enfants elle voudrait avoir et quand. Il s'agit d'élargir l'accès à la planification familiale volontaire et à la santé procréative, d'investir dans la survie de l'enfant, de sensibiliser les populations aux avantages des petites familles, d'investir dans l'éducation des filles, et d'adopter une approche holistique de l'autonomisation des femmes.

L'accélération de la réduction de la fécondité peut potentiellement ouvrir la voie à une période pendant laquelle la répartition par âge de la population bénéficie particulièrement à la croissance économique, le nombre de travailleurs potentiels augmentant par rapport à celui des enfants et des personnes âgées. De nombreux pays à moyen revenu ont bénéficié de la « dividende démographique » qui résulte d'une baisse de la fécondité.

3. Assurer une éducation efficace à tous les enfants et jeunes adultes pour la vie et leur propre subsistance

Toutes les filles, tous les garçons, et tous les jeunes ont droit à l'éducation. Leur donner la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel est primordial pour garantir une société saine et productive pour la génération suivante. Une éducation de qualité peut améliorer les perspectives d'emploi pour les individus, augmenter la croissance économique, améliorer la santé et favoriser des communautés plus sûres et plus stables. Une éducation de qualité est également essentielle pour créer l'égalité des chances entre tous les enfants, ce qui peut conduire à la réduction des inégalités et aussi favoriser l'égalité des sexes. Pour profiter pleinement des avantages de l'éducation, les sociétés ont besoin d'étendre l'éducation à tous les garçons et à toutes les filles, quel que soit le revenu, le handicap ou le statut social de leurs ménages. Ils doivent aussi adopter une approche « cycle de vie » qui se concentre sur les besoins de formation à chaque étape de la vie.

Les données accumulées au cours des dernières années montrent que les programmes de développement de la petite enfance (DPE)¹⁵ jouent un rôle déterminant pour soutenir le développement individuel dès la naissance, favorisant une entrée à l'école saine et une préparation pour la vie future. Nous demandons à tous les pays de mettre l'accès universel aux programmes DPE de qualité pour les filles et les garçons au cœur de leurs stratégies de développement.

Pour les enfants en l'âge de scolarisation, les politiques d'éducation devraient se concentrer sur un niveau adéquat d'éducation et de développement des compétences, y compris pour une transition efficace entre l'école et le travail. Les OMD mettent l'accent sur l'accès à l'enseignement primaire, mais l'expérience a démontré que souvent les populations difficiles à atteindre (par exemple, les filles, les nomades et les groupes géographiquement éloignées, les enfants vivant dans les régions

¹⁵ Les programmes de développement de la petite enfance (DPE) comprennent tous les programmes et politiques conçus pour les enfants de 0 à 6 ans, y compris l'éducation préscolaire, la nutrition, la protection des enfants et la santé. Ils couvrent les objectifs identifiés dans *Education for All Goal 1*, d'assurer des soins complets pendant la petite enfance et l'éducation pour tous.

touchées par le conflit, les personnes handicapées, et les personnes défavorisées socialement et économiquement) ne bénéficient pas d'une éducation de base. Pour atteindre la scolarisation universelle, les pays doivent donc se concentrer sur l'égalité, poursuivre des stratégies ciblées pour atteindre ces enfants, surtout les filles, et assurer un système d'éducation qui est à la portée de tous.

L'accès et l'accessibilité sont primordiaux, mais pas suffisants. La qualité et la pertinence de l'éducation sont de plus en plus importantes. Être capable de lire et écrire constituent des compétences de base, mais une participation effective à la vie économique et politique nécessite un cadre d'apprentissage plus large et plus globale, ce qui ne peut être acquis qu'à partir d'un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire de qualité. Le cadre d'apprentissage englobe l'alphabétisation et le calcul ainsi que le bien-être physique, les habiletés sociales et cognitives, la résolution de problèmes et les capacités d'apprentissage, la culture et les arts, la pensée critique, la science et la technologie. Les écoles doivent également enseigner les ODD afin de promouvoir la transition vers une trajectoire de développement durable dans tous les pays. Nous demandons à tous les pays d'assurer au minimum l'accès universel à l'éducation secondaire et au développement des compétences transférables, en mettant l'accent sur un apprentissage de bonne qualité pour tous les enfants.

La plupart des pays manquent d'enseignants suffisamment formés et qualifiés, en particulier au niveau secondaire. Les pays doivent favoriser le rôle central de l'enseignement dans la société et aider les enseignants à trouver des moyens pour améliorer le système éducatif. Nous considérons que les pays doivent regarder au-delà des modèles traditionnels de l'école et explorer comment les nouvelles approches, basées notamment sur les technologies de la communication (TIC), peuvent améliorer ces modèles et élargir l'accès aux connaissances et compétences à tous les niveaux de l'enseignement, et ce pour les groupes vulnérables en particulier. Par exemple, les programmes en ligne, les e-livres et e-revues, les programmes inter-écoles, la formation des enseignants en ligne et autres outils TIC peuvent améliorer l'accès à une éducation de qualité et développer des programmes scolaires pour couvrir les compétences requises dans la vie courante.

Le développement des compétences est de plus en plus important, car les marchés du travail à travers le monde connaissent des changements sans précédent qui s'expliquent en grande partie par la mondialisation et le progrès technologique. Les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction se retrouvent sans compétences monnayables et, par conséquent, connaissent le chômage ou des salaires très bas voir au seuil de la pauvreté. Dans les régions rurales et forestières, les systèmes éducatifs éloignent trop souvent les enfants des professions familiales traditionnelles, comme l'agriculture, la pêche, ou les produits forestiers, sans leur donner les compétences dont ils ont besoin pour prospérer dans les économies urbaines en développement rapide. Les systèmes éducatifs doivent assurer les deux : doter les enfants des compétences pour les emplois et les moyens de subsistance futurs et aussi les doter des compétences pour améliorer les moyens de subsistance traditionnels dans l'agriculture, la pêche, la gestion des forêts, ou autres domaines.

Comme l'ont démontré plusieurs pays, notamment l'Allemagne et la Suisse, les établissements de formation professionnelle et d'apprentissage ciblé peuvent former un grand nombre de travailleurs qualifiés, soutenir la transition entre l'école et le travail, et contribuer à contrôler le chômage chez les jeunes. Ce genre d'institution n'existe pas dans la plupart des pays. La plupart des élèves quittent l'école sans connexion avec le monde du travail, et avec seulement des faibles perspectives d'emploi décent. C'est un domaine où les entreprises peuvent contribuer, en identifiant les secteurs à fort potentiel d'emploi, en développant et améliorant les programmes, en fournissant des formateurs, et en absorbant les étudiants dans la vie active. Dans de nombreux pays en développement, le secteur informel de l'économie restera un employeur important, nécessitant des institutions du marché de

travail appropriées pour fournir une formation professionnelle et d'adaptation capable d'orienter les étudiants d'aujourd'hui vers des emplois ou des moyens de subsistance décents.

L'accent devrait être mis aussi sur la promotion de l'alphabétisation des adultes, ce qui donne de l'autonomie aux individus et améliore nettement les résultats d'apprentissage de leurs enfants. Selon les tendances actuelles, l'alphabétisation des adultes (mesurée par la capacité à déchiffrer et à écrire un texte simple et des numéros) dépassera 90 pourcent en 2030. C'est encourageant, mais pas suffisant, car la définition de base de l'alphabétisation doit être élargie pour intégrer l'alphabétisation fonctionnelle¹⁶. Des programmes nationaux d'alphabétisation des adultes doivent donc viser à atteindre la barre des 90 pourcent, avec cette définition élargie. Dans de nombreux pays, l'alphabétisation des femmes est nettement inférieure à la moyenne nationale, donc les pays doivent viser un minimum d'alphabétisation fonctionnelle de 90 pourcent parmi les hommes et les femmes.

Enfin, des sociétés fondées sur le savoir ne peuvent se développer sans un investissement dans les centres de connaissances et de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Les pays en développement doivent investir dans la création d'environnements académiques de haute qualité pour combiner la recherche et l'enseignement afin de repousser les frontières de la connaissance humaine et de travailler pour relever des défis de développement spécifiques à leurs sociétés.

4. Garantir l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et les droits de l'homme pour tous

Malgré des avancées importantes, l'inégalité entre les sexes persiste dans de nombreuses sociétés et la violence contre les femmes et les jeunes filles demeure très répandue. Le manque d'accès à l'enseignement secondaire et aux services de santé sexuelle et procréative pour les jeunes filles et les femmes est un facteur clé dans l'inégalité des sexes. De plus, la discrimination contre les minorités ethniques, les peuples autochtones, les personnes handicapées, et les populations géographiquement isolées demeure très répandue à travers le monde. L'inégalité des sexes et toute autre forme de discrimination violent les normes universelles de justice inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et autres accords. Les sociétés qui discriminent contre les femmes et les groupes sociaux nuisent au potentiel économique d'une partie importante de leur population, ce qui réduit la croissance économique et empêche la réduction de la pauvreté. La discrimination systématique et les niveaux élevés d'inégalités s'accompagnent d'un risque plus élevé de conflit et de violence.

Pour faire face à cette situation, de nombreux pays ont mis en place avec succès des réformes juridiques et administratives afin de réduire les inégalités et promouvoir les droits de l'homme pour tous les membres de la société, avec l'ambition spécifique de réduire les disparités en fonction du sexe ou autre statut. Dans certains cas, des pratiques qui sont incompatibles avec le développement durable et le respect des droits de l'homme, tels que le mariage infantile, le travail des enfants et la violence sexuelle, doivent être abordés de front. Certains pays ont également favorisé de manière active le soutien social pour les enfants des ménages pauvres, comme moyen d'assurer que la pauvreté n'est pas « transmise verticalement » des parents pauvres à leurs enfants. L'enregistrement à la naissance a fait preuve de son efficacité comme moyen d'améliorer l'égalité des chances et les droits juridiques.

¹⁶ « Est fonctionnellement alphabétisée toute personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté » (Définition de 1978 de l'UNESCO).

Toutes les sociétés et les systèmes politiques n'ont pas la même réponse face à l'inégalité. Certains font preuve d'une résistance très forte à travers des politiques et des transferts agressifs; d'autres semblent tolérer des niveaux d'inégalité très élevés. Nous appelons toutes les sociétés à s'assurer que tous les individus et ménages sont habilités à participer pleinement à la vie politique, économique et sociale. Pour assurer un développement durable, les gains économiques doivent être inclusifs, mais pas seulement : les interactions sociales qui sont basées sur la confiance, l'honnêteté, le bénévolat et la solidarité doivent être renforcée à travers la promotion de l'éthique sociale et le respect des droits de l'homme pour tous.

Un objectif ambitieux serait que chaque pays réduise de moitié la « pauvreté relative », définie comme étant le pourcentage des ménages dans un pays qui gagnent moins que la moitié du revenu médian des ménages de ce pays¹⁷. La pauvreté relative met les ménages hors de la vie sociale normale, et ceux-ci subissent la discrimination, un manque d'accès à des compétences et au travail décent, et une perte de dignité. La pauvreté relative augmente également le stress personnel et peut réduire l'espérance de vie et nuire à la santé en général.

Les voies pour lutter contre les inégalités, combattre la discrimination et améliorer le capital social sont complexes et incertains. Pourtant, il a été démontré que les politiques et les investissements ciblés sur l'inclusion sociale peuvent jouer un rôle important dans la réduction des inégalités et la promotion de l'égalité des chances pour tous. Le chemin pour réduire les inégalités passe par un plus grand respect pour l'état de droit, l'égalité dans l'accès à l'éducation, la santé et les services d'infrastructure de base à travers un financement public adéquat, les réformes juridiques et administratives efficaces, y compris les lois sur la propriété et l'héritage des terres, et les mesures de lutte contre la corruption, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la discrimination, les programmes d'action positive pour les gens pauvres et marginalisés, et les filets de sécurité sociale afin de mieux gérer le risque de maladie et les conséquences du vieillissement.

Il a été bien noté dans cette section du rapport qu'un des accents principaux du programme post-2015 doit être l'accès universel aux services publics et aux infrastructures de haute qualité. Pour parvenir à un accès universel, nous demandons aux pays de recueillir des données sur l'accès et l'utilisation, désagrégées par sexe et par les principaux aspects sociaux, économiques ou autres, de sorte que les inégalités d'accès peuvent être détectées et traitées à travers des politiques et la sensibilisation du public.

Les biens publics les plus importants sont la paix et la sécurité, y compris la sécurité personnelle. Les conflits en particulier représentent une menace mortelle pour le développement, et le développement ne peut prospérer sans protection contre la violence personnelle et psychologique, trop souvent dirigée contre les femmes et les filles. Même dans les pays en état de paix, la violence interpersonnelle, criminelle et la violence armée des gangs peuvent faire obstacle au développement. Les gouvernements devraient lutter contre la violence armée, par exemple, en désarmant les ex-combattants et les civils, en renforçant le secteur de sécurité et la police, en assurant l'accès à la justice, et en travaillant avec les organisations de la société civile pour mettre fin à la violence omniprésente, en particulier contre les femmes et les filles. Les enfants doivent aussi bénéficier d'une protection spécifique contre les effets des conflits armés, y compris l'utilisation d'enfants soldats, et toutes les formes de violence physique ou mentale, d'abus, de négligence et

¹⁷ Réduisant par moitié la « pauvreté relative » est un objectif ambitieux pour tous les pays comparable à l'accès universel aux services de bases ou l'élimination de l'extrême pauvreté, puisque l'augmentation du revenu médian augmente le niveau de « pauvreté relative » jusqu'en 2030.

d'exploitation. La sécurité personnelle, la fin des conflits, et la consolidation de la paix constituent autant d'éléments essentiels à la bonne gouvernance pour le développement durable.

5. Garantir la santé et le bien-être à tous les âges

Les OMD liés à la santé ont mobilisé tous les acteurs de la santé montrant que des progrès considérables dans les résultats de santé peuvent être atteints, même dans un laps de temps court. Les gains en matière de santé publique, notamment dans la réduction de la mortalité infantile (OMD 4), la mortalité maternelle (OMD 5), et le contrôle des maladies épidémiques (OMD 6), reflètent l'augmentation des investissements dans la santé publique, l'amélioration des diagnostics et des médicaments, et l'amélioration des systèmes de santé primaires, y compris le déploiement d'agents de santé communautaires. Même si les objectifs des OMD en matière de santé ne seront pas atteints dans tous les pays d'ici à 2015, les gains montrent la voie vers des baisses spectaculaires de mortalité et de la prévalence de la maladie, et l'extension des services de santé primaires pour couvrir les soins préventifs et le traitement ou la gestion de nombreux maladies à frais lourds non-transmissibles telles que l'hypertension, les maladies métaboliques, certains cancers et la maladie mentale.

En 2030, chaque pays devrait être capable d'assurer une couverture universelle de santé pour tous ses citoyens à tous les stades de la vie, avec un accent particulier sur la prestation de services de santé primaires, complets et abordables, fournis par un système de santé qui dispose des ressources adéquates. Dans des environnements de bas revenus, les systèmes d'agents de santé communautaires représentent un moyen important pour élargir la couverture des interventions essentielles en santé. Nous insistons sur l'importance d'assurer l'accès universel, y compris pour les groupes marginalisés et les personnes handicapées, ainsi que l'accessibilité, afin que toutes les personnes puissent bénéficier des services de santé de qualité dont ils ont besoin, sans avoir à subir de difficultés financières. Pour améliorer la protection financière, les pays devraient chercher à remplacer les paiements directs des soins par un financement public équitable.

Les objectifs de santé des OMD doivent être conservés, mis à jour et élargis. La mortalité infantile évitable ainsi que la mortalité maternelle devraient être éliminées d'ici 2030. Nous proposons donc des cibles de mortalité que tous les pays devraient pouvoir atteindre. Les pays qui ont déjà dépassé ces objectifs devraient viser des réductions plus importantes en fixant des objectifs nationaux plus ambitieux. De même, les grandes maladies infectieuses, dont le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, et les maladies non-transmissibles à frais lourds doivent être maîtrisées et traitées globalement dans tous les pays. Les femmes et les hommes du monde entier devraient avoir accès aux services de planification familiale et de santé sexuelle et procréative.

Pour atteindre ces objectifs de santé, les systèmes de santé doivent également être appuyés par des actions dans d'autres domaines, y compris l'égalité des sexes, l'éducation, l'amélioration de la nutrition, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, l'énergie propre, les villes saines, et la réduction de la pollution. Les technologies modernes, y compris les TIC, peuvent contribuer à réduire le coût des systèmes de santé et améliorer leur efficacité.

La santé publique et le bien-être dépendent aussi des choix de vie des populations, y compris une alimentation saine, la pratique d'un exercice physique, la réduction de la consommation d'alcool et du tabac. Les comportements sains sont particulièrement importants vu l'épidémie d'obésité qui déferle dans de nombreux pays et qui reflète les dangers de l'inactivité physique et des régimes alimentaires déséquilibrés. Les politiques publiques peuvent contribuer à la promotion de comportements sains, par exemple en limitant la publicité pour produits alimentaires malsains

(surtout pour les enfants); en assurant que les villes encouragent des modes de vie sains; en favorisant la taxation de l'alcool, du tabac et autres produits malsains; et en limitant l'utilisation des acides gras trans par l'industrie alimentaire.

Un grand nombre d'experts et un nombre croissant de gouvernements recueillent actuellement des données sur le bien-être subjectif et le capital social. Le bien-être subjectif désigne la perception qu'une personne peut avoir de son bonheur ou de sa satisfaction de la vie. Ces témoignages subjectifs se sont avérés systématiques et révélateurs des conditions individuelles et sociales d'un pays, qui sont propices à une qualité de vie élevée. Le capital social désigne les niveaux de confiance, de coopération, d'amitié et de liens sociaux favorables (en contraste avec l'isolation) de la communauté ou de la nation. Ces dimensions du bien-être social sont étroitement liées au bien-être subjectif individuel, et tout comme le bien-être subjectif, peuvent être mesurées de manière efficace à travers des enquêtes. Pour les besoins d'orientation de politiques publiques, nous suggérons que les pays surveillent systématiquement le bien-être subjectif et le capital social.

6. Améliorer les systèmes agricoles et augmenter la prospérité rurale

Le système alimentaire reste l'un des plus grands défis du développement durable à aborder pour éradiquer la faim et l'extrême pauvreté et pour ne pas perdre du terrain face à la croissance démographique et la dégradation de l'environnement. Les problèmes sont nombreux, variés et complexes. En premier lieu, le système alimentaire mondial est soumis à une pression considérable. Le changement climatique dû à l'homme, la pénurie et la pollution de l'eau, la perte de la biodiversité, l'acidification des océans, et d'autres dangers environnementaux, menacent notre capacité à nourrir la population mondiale. Trop de production agricole est perdue ou gaspillée à cause de récoltes et de traitements inefficaces, le manque de stockage, et la détérioration. Les mauvaises techniques de pêche ont pour résultat un niveau élevé de prise accessoire et de déchets, ainsi que la destruction inacceptable des écosystèmes marins. De nombreux systèmes agricoles et régimes alimentaires ont perdu en diversité. Du côté de la demande, le gaspillage résulte de la détérioration, et la mauvaise alimentation contribue à l'épidémie d'obésité qui gagne les pays riches et les pays pauvres (voir priorité 5 ci-dessus). Dans de nombreux pays pauvres, les petits agriculteurs souffrent de la faim, parce qu'ils ne produisent pas assez de nourriture pour leurs familles et n'ont pas d'autres sources de revenus. Les pauvres dans les environnements urbains souffrent, car ils n'ont pas les moyens de s'offrir une nutrition et un approvisionnement alimentaire suffisants.

Deuxièmement, les pressions exercées sur le système alimentaire mondial sont en train d'augmenter de manière rapide. En 2050, 2 milliards de personnes en plus pourraient avoir besoin d'être nourries. En parallèle, la consommation alimentaire par habitant augmente rapidement, parce que les gens peuvent acheter plus de nourriture, mais aussi parce qu'ils favorisent la viande et autres aliments protéinés, ce qui nécessite une hausse dans la production des céréales. De plus, des politiques mal ciblées en ce qui concerne les biocarburants peuvent encore accroître la pression sur le système alimentaire.

Troisièmement, le système alimentaire est lui-même une cause majeure de pression environnementale qui s'exerce sur les limites planétaires (priorité 2 ci-dessus). L'agriculture, l'élevage, l'aquaculture et la pêche contribuent à des émissions de gaz à effet de serre à grande échelle, la perte d'habitats et de la biodiversité, la surexploitation et la pollution de l'eau douce, la déforestation et la désertification, la pêche excessive, les flux d'azote biologiquement actif et du phosphore, et autres pratiques non durables. Nous sommes donc confrontés à un cercle vicieux dans lequel les pratiques agricoles non durables aggravent de nombreux problèmes environnementaux qui, à leur tour, réduisent la productivité agricole et ajoutent aux dommages environnementaux.

L'agriculture est également le principal moyen de subsistance des populations pauvres et un pilier de l'économie dans de nombreux pays. Quand l'agriculture est productive, la pauvreté est réduite. Quand l'agriculture est peu productive et secouée par des contraintes environnementales, la pauvreté s'intensifie. Par conséquent, l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles et agro-alimentaires constituent l'une des voies les plus importantes pour éradiquer l'extrême pauvreté, y compris la faim dans les zones rurales ainsi que dans les villes, où une alimentation abondante et abordable augmente le pouvoir d'achat et l'état de santé parmi les populations urbaines pauvres. Dans de nombreux pays, les petits agriculteurs sont majoritairement des femmes qui peuvent être victimes de discriminations (en ce qui concerne par exemple des droits fonciers ou l'accès au financement) qui doivent être éradiquées afin de réaliser le potentiel économique et social du secteur de l'agriculture.

Le potentiel économique de l'agriculture va, bien entendu, au-delà de l'éradication de la pauvreté. L'expérience de nombreux pays à revenu moyen-supérieur démontre qu'un secteur agricole bien développé, y compris la transformation des aliments, contribue à la capacité de maintenir des zones rurales prospères et des niveaux de vie élevés. Ce serait donc une erreur pour les pays de fonder leurs stratégies de croissance uniquement sur les zones urbaines.

Il n'est pas facile de prévoir la demande en nourriture car les projections dépendent des choix alimentaires - tels que le rôle des produits à base de viande dans le régime alimentaire - ainsi que des tendances démographiques et la demande en biocarburants. Les prévisions actuelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) indiquent que l'offre nette alimentaire mondiale pourrait avoir besoin d'augmenter de 60 pourcent d'ici 2050, mais l'intervention de choix alimentaires plus sains pourrait conduire à une baisse dans l'augmentation globale des besoins en céréales. De nombreux pays en développement pourraient être obligés de doubler leur production alimentaire nette sur cette période. Toutefois, dans de nombreuses régions les pertes alimentaires dans la chaîne de valeur et au niveau du consommateur final peuvent être considérablement réduites. La promotion d'habitudes alimentaires saines (voir priorité 5), et notamment une réduction de la consommation de produits laitiers et bovins dans les régions où il est actuellement à un niveau excessif, permettra de réduire davantage les besoins en production des céréales et améliorer les résultats de santé si on remplace la viande et les produits laitiers par les légumineuses, les fruits, les légumes, les noix, la volaille et le poisson.

Pourtant des hausses significatives de la production alimentaire seront sans doute nécessaires, avec un accent sur les produits non-céréaliers, et ces hausses doivent être gagnées sans augmentation significative des terres agricoles ou de la consommation d'eau, ce qui mènerait à la destruction ou dégradation des écosystèmes (voir également priorité 9). Une hausse de la production alimentaire doit aussi anticiper les menaces du changement climatique inévitables et permettre aux agriculteurs de s'adapter à des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus ravageuses. Ces gains de productivité nécessiteront des investissements sans précédent dans la hausse de rendements des cultures et la productivité des animaux; des systèmes de production et des chaînes de valeur plus efficaces au niveau de l'utilisation des ressources, y compris une irrigation élargie et améliorée; une meilleure résilience au changement climatique; et une baisse significative des pertes post-récolte.

Des gains de productivité majeurs seront essentiels pour améliorer le potentiel économique de l'agriculture et maintenir des prix alimentaires à la portée des pauvres. Ces améliorations ne seront possibles que si tous les agriculteurs - en particulier les petits agriculteurs et les femmes - ont accès à la terre, à des ressources de bonne qualité et à des conseils techniques. Les ressources en terres doivent être soigneusement gérées afin d'éviter « l'accaparement des terres » (voir priorité 9). L'agriculture doit devenir une entreprise attractive et offrir une possibilité de travail pour tous.

La réunion de tous ces éléments démontre clairement qu'une hausse durable de la productivité agricole constitue un enjeu primordial pour toutes les régions du monde. Rendre l'agriculture durable et résiliente, et réaliser les hausses nécessaires de la production alimentaire, est essentiel à la réalisation de tous les autres ODD. L'adoption de meilleures pratiques de gestion qui restent dans les limites planétaires, est tout aussi vitale pour les petits paysans pauvres que pour les grandes entreprises agricoles dans les pays à haut revenu. Ces meilleures pratiques contribueront à protéger l'environnement, réduire la faim, augmenter la prospérité rurale, et mettre fin à l'extrême pauvreté.

Il n'existe pas de stratégie « taille unique » pour une agriculture durable. Les systèmes d'exploitation et les choix faits par les agriculteurs - y compris en ce qui concerne les variétés de cultures, l'utilisation des terres, la gestion des éléments nutritifs du sol, la conservation de la biodiversité, l'utilisation de l'eau, les méthodes de récolte et de transformation des aliments et le marketing - sont très variés et dépendent des conditions locales. Chaque région et chaque localité doivent faire ses propres diagnostics et développer ses propres approches, même s'il est possible de s'appuyer sur les enseignements tirés par d'autres régions et une « boîte à outils » qui puise dans des principes et des technologies agricoles avancées. Comme pour d'autres ODD, la technologie jouera un rôle essentiel pour permettre à l'agriculture de devenir plus productive et plus durable. L'amélioration génétique, la cartographie des sols, le dosage précis des engrais, les systèmes de conseils techniques agricoles, les prévisions météorologiques, les équipements et la réduction des pertes alimentaires post-récolte sont autant de domaines où les technologies, y compris les TIC, peuvent jouer un rôle important.

Afin d'assurer la prospérité rurale et un système d'agriculture productif, les pays devront assurer l'accès universel aux infrastructures de base dans les zones rurales, y compris un approvisionnement en eau potable, l'accès universel à l'assainissement et la fin de la défécation à l'air libre, des services énergétiques modernes (y compris l'électricité et combustibles de cuisson propres), des systèmes de transport modernes, et la connectivité aux réseaux de télécommunications mobiles et les services à haut débit. Dans de nombreux domaines, les technologies modernes offrent la possibilité de brûler les étapes pour réaliser les infrastructures d'énergie, de transport et d'eau plus propres et plus efficaces. L'amélioration des transports, de l'entreposage, de la logistique et de la communication peuvent contribuer à une baisse des pertes de produits alimentaires, améliorer les liaisons rurales-urbaines qui sont essentiels afin de réduire la pauvreté, et promouvoir le développement économique.

Les changements climatiques qui sont actuellement en cours démontrent l'importance de l'adaptation pour assurer un système d'agriculture et des infrastructures résilientes. Les infrastructures doivent désormais être conçues pour résister à des températures beaucoup plus élevées, des précipitations extrêmes plus fréquentes, et une grande variabilité dans l'approvisionnement en eau, qui touche des infrastructures d'électricité en particulier. Afin de minimiser les pertes de productivité agricole engendrées par le changement climatique, notamment dans les régions de basse altitude, les gouvernements et les entreprises doivent investir dans la recherche et le développement de nouvelles cultures résistantes à la sécheresse et à la chaleur, l'amélioration des infrastructures de gestion de l'eau, et des nouvelles techniques agricoles.

7. Promouvoir des villes inclusives, productives et résilientes¹⁸

¹⁸ Dans ce document nous utilisons les termes « villes » et « milieux urbains » indifféremment pour désigner toute zone métropolitaine ou urbaine ayant une importance économique ou politique.

La moitié des sept milliards de personnes dans le monde d'aujourd'hui vivent dans les villes, et près des trois-quarts de l'activité économique est située en milieu urbain. Les villes peuvent aussi être des lieux de privation extrême et de dégradation de l'environnement, avec un milliard de personnes vivant dans des bidonvilles. Le dynamisme des villes fait que la question de développement urbain et des villes durables représentent un défi majeur mais aussi une opportunité dans le domaine du développement durable. Entre 2010 et 2050, la population urbaine va augmenter de manière significative, d'environ 2,5 à 3,0 milliards de personnes, ce qui porterait la part urbaine de la population mondiale à deux tiers, avec les augmentations des parts du PIB mondial et des investissements afférents.

La plupart des pays sont mal préparés pour faire face à cette augmentation massive de la population urbaine et des changements qui vont en résulter dans la structure de leurs économies. Les bidonvilles se développent, les infrastructures sont insuffisantes et dépassées, les risques environnementaux et les risques climatiques augmentent de manière significative avec des effets particulièrement néfastes sur la vie des pauvres en milieu urbain. La violence armée et l'insécurité sont de plus en plus concentrées dans les villes. En outre, les villes consomment en masse les ressources, telles que l'eau et l'énergie pour le transport, l'industrie, le chauffage et le refroidissement des bâtiments, et les appareils ménagers. Les nouvelles infrastructures d'énergie, d'eau, d'eaux usées, et de transport dans les villes auront une durée de vie de plusieurs décennies, de même pour les choix d'occupation et d'aménagement des sols. Les décisions relatives aux infrastructures urbaines seront déterminantes pour la trajectoire future des émissions de gaz à effet de serre.

Dans un monde de plus en plus urbain, les villes se trouvent au cœur du développement économique mondial, de la création d'emplois et de l'élimination de la pauvreté extrême. Le succès des ODD dépendra massivement des villes mondiales, reposant sur une amélioration de la qualité de la gouvernance urbaine, de bons investissements, la capacité des villes à innover et des liaisons rurales-urbaines efficaces.

Afin de réduire la pauvreté urbaine sous toutes ses formes, mettre fin à la formation de bidonvilles, favoriser la sécurité et augmenter la productivité, les villes - avec l'appui de politiques nationales - devraient assurer l'accès universel aux infrastructures et aux services, y compris au logement, à l'eau, à l'assainissement, à la gestion des déchets urbains, à l'énergie décarbonisée, aux transports et à la mobilité, ainsi qu'aux technologies modernes de communication et de l'information. Les zones urbaines devront nettoyer leur air, leur eau et leurs sols pour assurer des conditions de vie saines. La santé pourrait aussi être améliorée grâce à un aménagement urbain qui favorise la marche à pied et la pratique du vélo. Les villes devront investir dans la résilience aux catastrophes, aux événements météorologiques extrêmes plus fréquents et autres menaces liées au changement climatique. En particulier, les normes de construction devraient répondre aux besoins de gestion des risques de catastrophe. Les technologies modernes, notamment les TIC, peuvent contribuer à améliorer la gouvernance urbaine, l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources, la prestation des services urbains, et peuvent aussi créer de nouvelles possibilités d'emploi. Les TIC peuvent contribuer aux réseaux intelligents d'énergie, eau et transports en milieu urbain, ainsi que des systèmes d'éducation et de santé publique innovants.

Afin de pouvoir exploiter le potentiel d'une urbanisation durable, il faudrait améliorer la gouvernance urbaine dans la plupart des pays. Les régions métropolitaines et les gouvernements locaux seront au centre du processus de prise de décision et doivent donc être en habiletés à le faire, mais ils devront aussi travailler avec de nombreux acteurs : gouvernements nationaux, entreprises (y compris les institutions financières), institutions de connaissances, la société civile et la police. Ensemble, ces acteurs devraient mobiliser les ressources financières, institutionnelles et humaines nécessaires pour

faire face à un large éventail de défis urbains, tels que l'emploi, le logement, les services, la sécurité et les infrastructures. Il est clair que la complexité du défi de la gouvernance urbaine est très vaste.

8. Limiter le changement climatique induit par l'homme et garantir une énergie durable

Le changement climatique est une menace existentielle pour le développement humain dans tous les pays. Bien qu'ayant signé la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) il y a plus de 20 ans, le monde reste sur une trajectoire qui n'aborde pas assez le changement climatique provoqué par l'homme. En effet, la situation est beaucoup plus périlleuse aujourd'hui qu'en 1992. Les émissions mondiales continuent de croître fortement au fur et à mesure que l'économie mondiale se développe, la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles reste très élevée, et les progrès dans la décarbonisation des systèmes énergétiques mondiaux demeurent désespérément lents.

Le monde a adopté l'objectif, à titre provisoire, de prévenir une augmentation des températures moyennes de la planète de +2°C au-dessus du niveau de référence préindustrielle. Les trajectoires de réduction des émissions annoncées à ce jour par des Etats Membres de l'ONU ne seront pas suffisantes pour atteindre cet objectif. Pire encore, l'objectif lui-même pourrait bien être insuffisant pour éviter des changements climatiques dangereux. Des preuves scientifiques suggèrent qu'une hausse de +2°C des températures moyennes pourrait provoquer des changements climatiques catastrophiques dans de nombreuses régions du monde, y compris une élévation du niveau de la mer importante et une forte augmentation des événements extrêmes, tels que les tempêtes, les sécheresses et les inondations. En outre, les actions menant à une hausse des températures de +2°C dans les décennies à venir pourraient conduire à des hausses de température et du niveau de la mer beaucoup plus importantes sur le long terme, les fortes rétroactions positives des systèmes de la Terre amplifiant l'effet des GES sur la température moyenne de la Terre ainsi que sur son climat. Il y aurait également une acidification catastrophique des océans.

Toutes ces tristes réalités soulignent le besoin crucial de réduire les émissions de GES de manière globale à compter de cette décennie, afin de garantir des émissions mondiales plus faibles d'ici le milieu du siècle, alors même que l'économie mondiale se développe. Si on n'aborde pas le défi du changement climatique, il pourrait devenir impossible de mettre fin à l'extrême pauvreté, notamment dans les pays vulnérables, ou même atteindre les autres priorités dans le domaine du développement durable.

Tandis qu'il faudrait réduire les émissions de toutes les GES, la réduction la plus importante sera celle des émissions de CO₂ provenant des combustibles fossiles. En bref, le principal défi sera de « décarboniser » le système énergétique du monde, ce qui signifie une réduction drastique des émissions de CO₂ à la fois dans l'ensemble et par unité d'énergie consommée. Le taux actuel des émissions liées aux combustibles fossiles, qui est de l'ordre de 34 milliards de tonnes de CO₂ par an, doit diminuer de moitié, alors même que le développement de l'économie mondiale devrait tripler sur la même période. Par conséquent, les émissions de CO₂ par dollar de production mondiale doivent diminuer de plus de 80 pourcent d'ici 2050, avec les pays riches faisant face à des objectifs de réduction des émissions de GES par habitant plus importants.

La plupart des études récentes s'accordent sur le fait que, pour atteindre ces fortes réductions de GES d'ici 2050, plusieurs étapes importantes seront nécessaires, ce qui peut également favoriser une « croissance verte » : (i) des gains importants en matière d'efficacité énergétique, y compris dans les zones urbaines les plus denses, (ii) réseaux intelligents et une production d'électricité décarbonisée

d'ici 2050, en exploitant les énergies renouvelables (essentiellement éolienne, solaire, hydraulique), l'énergie nucléaire¹⁹, et les technologies de capture et stockage de carbone (CCS), (iii) l'électrification du transport par véhicule et d'autres besoins en chauffage et refroidissement des bâtiments et (iv) les biocarburants avancés pour une partie du transport réduite mais importante, en s'assurant que leur production ne viennent pas en concurrence avec la production alimentaire; (v) une réduction de la déforestation et des émissions liées à l'agriculture (notamment le méthane provenant de l'élevage et de la culture du riz, le CO₂ provenant des changements d'occupation des sols, et l'oxyde nitreux), (vi) une réduction de certains gaz industriels à forte potentiel de réchauffement (par exemple, les HFC, N₂O, SF₆), et (vii) la réduction des autres facteurs climatiques de courte durée, par exemple l'ozone troposphérique, le carbone noir ou les émissions de méthane provenant du secteur pétrolier et gaz, ce qui va générer des avantages immédiats en termes de santé grâce à une baisse d'infections respiratoires.

Réussir une telle transformation dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des systèmes agricoles au cours des prochaines décennies représente l'un des plus grands défis technique, organisationnel et financier de l'histoire de l'humanité. Une série de mesures complexes et interconnectées sera nécessaire pour mener cette transformation, y compris la recherche et le développement de nouvelles technologies, le soutien du transfert de la technologie aux pays en développement, une tarification des marchés de l'énergie appropriée, y compris la fin des subventions pour les combustibles fossiles, et un « prix social du carbone » (la taxe carbone par exemple) qui reflète des dommages dus aux émissions de CO₂. De plus, les pays développés devront respecter leur promesse d'aides au financement de la transformation des systèmes énergétiques dans les pays à faible revenu, y compris un transfert d'au moins 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, en grande partie grâce au nouveau « Fonds vert pour le climat » créé sous les auspices de la CCNUCC. Nous demandons aux pays à haut revenu qui ne l'ont pas encore fait de contribuer de manière importante au fonds climatique (voir priorité 10 ci-dessous).

La décarbonisation de l'économie des pays ne doit pas détourner l'attention de la nécessité urgente de donner accès à l'énergie propre, y compris électricité et combustibles de cuisson, pour les pauvres en milieu rural et urbain. L'énergie propre va générer d'importants avantages, en particulier pour les femmes et les enfants, tels que l'amélioration de la santé grâce à une pollution de l'air intérieur réduite, une productivité accrue, l'accès aux TIC modernes, et la possibilité de lire ou de travailler la nuit. Nous traitons l'accès à l'énergie durable pour tous avec les autres questions d'infrastructure dans les priorités rurales et urbaines (6 et 7) ci-dessus.

Même dans les scénarios les plus optimistes, certains changements climatiques sévères sont désormais devenus inévitables. Dans les décennies à venir, la fréquence et la gravité des événements météorologiques extrêmes vont encore augmenter, faisant pression sur l'agriculture, l'approvisionnement en eau et les infrastructures, notamment dans les villes côtières et les villes situées dans les zones arides. Certaines zones côtières seront probablement inondées, certaines régions fragiles peuvent devenir inhabitables, beaucoup plus de récifs coralliens vont blanchir, et la perte de la biodiversité va s'accélérer. En conséquence, les stratégies visant à atteindre les objectifs économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance doivent revêtir d'une « résilience au changement climatique » en favorisant l'adaptation au changement climatique et en renforçant la gestion des risques de catastrophe. Les défis de la résilience, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques de catastrophe sont intégrés dans d'autres priorités (notamment priorités 6 et 7).

¹⁹ Certains pays, comme l'Allemagne, ont l'intention d'atteindre une décarbonisation sans recours à la production nucléaire, tandis que d'autres, comme la Chine, ont l'intention de développer leur parc nucléaire pour réduire complètement leur parc thermique à flamme.

9. Sécuriser la biodiversité, et garantir une bonne gestion de l'eau, les océans, les forêts et les ressources naturelles

Les écosystèmes tels que les forêts, les mangroves, les récifs coralliens, les zones humides, les terres arides et les prairies préservent la vie humaine sur Terre, grâce à des services d'approvisionnement (par exemple, nourriture, eau potable, énergie, médicaments), des services de régulation (par exemple le climat, la qualité de l'air, la pollinisation, la protection des zones côtières contre les tempêtes), des services de soutien (formation des sols) et des services culturels (par exemple, éducation, religion, tourisme)²⁰. Pourtant, bon nombre de ces systèmes sont fortement dégradés et le monde est confronté à une extinction massive des espèces et une perte de biodiversité sans précédent.

Par exemple, environ 60 pourcent des écosystèmes marins sont surexploités ou dégradés à cause de la pêche excessive, la pollution, l'eutrophisation, le réchauffement, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification, qui résultent d'une augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, qui est attribuable à l'homme. Afin de gérer de manière durable les océans et les régions côtières, il sera essentiel de renforcer et d'harmoniser les politiques maritimes nationales et régionales, renforcer la coopération pour l'observation des océans et la planification spatiale marine, et améliorer notre compréhension scientifique de la façon dont ces systèmes réagissent aux différents impacts ou politiques. Les pays ont longtemps promis d'établir des réseaux intégrés de zones marines protégées, qu'il faudrait maintenant mettre en œuvre.

La gestion de la biodiversité et des écosystèmes doit être transformée afin d'assurer des écosystèmes robustes et sains partout dans le monde. Des stratégies efficaces pour la gestion de la biodiversité et la préservation des écosystèmes sont complexes à concevoir et nécessitent des politiques coordonnées sur le long terme. Elles devront être fondées sur des principes scientifiques, mais aussi s'appuyer sur des outils de mobilisation sociale et de changement de comportement, qui peuvent être favorisés par la société civile et les médias sociaux modernes. Un élément commun à la plupart des stratégies de gestion sera de veiller à ce que les gouvernements, les entreprises et les individus reconnaissent la valeur écologique intégrale et paient le coût social global de l'utilisation des services fournis par les écosystèmes ou leur pollution²¹. De même, les comptes nationaux et le reporting des entreprises devraient valoriser la biodiversité et les écosystèmes, afin de soutenir une véritable gestion des actifs naturels.

Un défi de gestion connexe concerne les écosystèmes ayant une importance régionale ou mondiale, et qui comportent des défis transfrontaliers, par exemple : les régions polaires, les forêts tropicales, les systèmes océaniques et côtiers, les régions de pergélisol, les forêts tempérées et les savanes. Ces systèmes de régulation constituent un défi pour toute l'humanité, indépendamment du lieu de vie. Ils nécessitent donc des stratégies de gestion internationales qui sont ciblées et coordonnées, auxquelles tous les pays et toutes les entreprises doivent contribuer.

Un élément central des stratégies nationales, régionales et globales de gestion des écosystèmes et de la biodiversité serait la nécessité de disposer de meilleures données. Le monde navigue à l'aveugle à l'égard de l'état réel de nombreux écosystèmes, donc les stratégies de gestion doivent reposer sur des

²⁰ Pour plus de détails, voir l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM): <http://www.unep.org/maweb/fr/index.aspx>

²¹ Une solution pourrait consister à utiliser la mesure de l'empreinte mondiale afin de quantifier les différents types d'utilisation des ressources ainsi que la pollution avec une seule mesure.

efforts ciblés pour inventorier et surveiller la biodiversité, les principales fonctions de l'écosystème et des services à l'échelle du biome et nationale.

Nous soutenons les objectifs d'Aichi qui ont été développés sous le plan stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique²². Les cinq objectifs stratégiques et leurs vingt cibles tracent des jalons opérationnels à atteindre d'ici 2020, recouvrant les principales causes de la perte de biodiversité, la dégradation des écosystèmes, ainsi que des causes annexes. Etant donné que les ODD doivent couvrir tout le spectre du développement durable dans un nombre limité d'objectifs - nous ne préconisons pas plus de dix objectifs et une trentaine de cibles - les éléments clés des objectifs d'Aichi doivent être inclus dans les ODD et étendus à 2030.

La diversité et la spécificité des écosystèmes à travers le monde font en sorte qu'il est très difficile de choisir deux ou trois objectifs de résultats ODD quantifiés qui seraient applicables dans tous les pays, puisque tout choix d'un type d'écosystème ou de dimension de la biodiversité va nécessairement exclure de nombreux autres, tous aussi importants. Pour cette raison, nous proposons que les pays déterminent eux-mêmes des objectifs de résultats définis localement, pour l'inventaire, la gestion et la préservation des écosystèmes clés, à travers des politiques et des lois qui traitent la dégradation et la perte de la biodiversité, et en exigeant que les particuliers, les entreprises et les gouvernements assument le coût social de la pollution et l'utilisation des services environnementaux. Ces objectifs de résultats nationaux pourraient, par exemple, inclure l'arrêt de la conversion des écosystèmes naturels terrestres, notamment les forêts, les zones humides et les savanes, pour des utilisations diverses (voir également priorité 6 ci-dessus).

La gestion des écosystèmes transfrontaliers et internationaux exige une coopération entre pays, avec des stratégies de gestion, les modalités de suivi et des stratégies de financement qui peuvent être très différents des stratégies de gestion des écosystèmes au niveau national. Nous proposons donc une deuxième cible, en mettant l'accent sur la nécessité d'avoir des dispositifs régionaux et mondiaux pour inventorier, surveiller et protéger les biomes et patrimoines environnementaux d'importance régionale et mondiale, et maîtriser les dommages environnementaux transfrontaliers. Nous demandons qu'une gestion transfrontalière robuste et des mécanismes de coordination soit mis en place d'ici 2020.

Les objectifs 9a et 9b proposés en conjonction avec les autres ODD couvrent en grande partie les objectifs d'Aichi. Nous soulignons que ces objectifs, et les ODD en général, n'ont pas vocation à remplacer les objectifs d'Aichi ou leurs suites. Les ODD viendront compléter les objectifs d'Aichi plus détaillés, comme dans presque tous les autres domaines du développement durable qui disposent de séries de cibles précises.

De nombreux pays sont confrontés à un stress hydrique renforcé et presque tous doivent améliorer la gestion intégrée et durable de leurs ressources en eau. Cela nécessitera des stratégies sur le long terme qui engagent les gouvernements, les collectivités et les entreprises, afin d'équilibrer l'offre durable et l'utilisation de l'eau, réduire les pertes en eau, améliorer la rétention d'eau, et réduire la pollution. La rétention ou dérivation des cours d'eau douce au détriment des écosystèmes clés doit être évitée. Dans de nombreux pays, les subventions attribuées pour l'extraction des eaux souterraines et de surface devront être réévaluées, et il y pourra même s'agir de mettre en place des systèmes de tarification d'eau appropriés. Le défi de l'eau s'intègre dans toutes les priorités mises en évidence dans cette section, et notamment les priorités n°6 (agriculture), n°7 (villes et industrie) et n°9 (écosystèmes). Nous proposons donc d'intégrer l'utilisation de l'eau dans chacun des objectifs

²² Pour une liste complète des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité voir : www.cbd.int/sp/targets.

correspondants et de souligner la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau douce dans cette priorité 9 (voir également l'annexe 3).

Une conséquence de la demande croissante pour les matières premières et les contraintes sur l'approvisionnement alimentaire mondial est la forte hausse récente de la valeur marchande du foncier, des minéraux, des hydrocarbures, de l'eau douce, et des autres ressources primaires. Par conséquent, la hausse des valeurs de marché des ressources primaires conduit à une nouvelle ruée par de nombreux pays pour s'assurer l'accès aux matières premières. Il s'ensuit que l'investissement mondial dans l'exploration et le développement des réserves d'hydrocarbures, de minéraux, de dépôts et de terres agricoles est en forte hausse, y compris dans certains des pays les plus pauvres. Ces activités économiques accrues peuvent être un catalyseur pour la croissance et le développement économique dans les régions pauvres. Pourtant, l'histoire témoigne que l'augmentation des investissements dans les matières premières peut aussi créer une « malédiction des ressources », caractérisée par la montée de la corruption, la dégradation massive de l'environnement, l'accaparement des terres, la dépossession des propriétaires traditionnels, et un détournement des revenus provenant de ces ressources par un petit groupe d'élite.

Nous soulignons donc l'importance des pratiques durables dans les industries extractives, notamment les mines, les hydrocarbures et l'aménagement du territoire à grande échelle. Les gouvernements et les industries de l'extraction ou de l'agriculture/forestière associés doivent s'engager à une gestion efficace et transparente des minéraux, des ressources en hydrocarbures, et des terres agricoles ou exploitations forestières, afin de soutenir un développement économique inclusif et la réalisation de tous les ODD. Il peut s'agir de consultations avec les communautés en question, le renforcement des capacités de réglementation et de négociation des gouvernements pour obtenir des prix plus justes, saisir les opportunités d'un industrialisation fondée sur les ressources, des stratégies à long terme pour investir des rentes de ressources naturelles afin de soutenir le développement inclusif, maximiser les opportunités de transfert de compétences, la certification indépendante des pratiques en matière de l'utilisation des terres et de la chaîne de garde, et établir des plates-formes transparentes de participation publique, responsabilisation, et prise de décision.

10. Transformer la gouvernance et les technologies pour favoriser le développement durable

Le développement durable nécessite une bonne gouvernance dans tous les pays, riches ou pauvres, au niveau local, national et mondial, et dans tous les secteurs de la société, y compris les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile. La bonne gouvernance est un moyen important d'atteindre les trois autres dimensions du développement durable - économique, sociale et environnementale - mais c'est aussi une fin en soi. Étant donné que le développement durable est le résultat de la somme des actions de tous les citoyens, il est important que les parties prenantes puissent participer au processus décisionnel à tous les niveaux, et que les politiques soient intégrées dans les dix priorités identifiées dans le présent document. Toutes les parties prenantes doivent s'engager à soutenir les ODD avec transparence, responsabilité, participation, réactivité aux besoins du public, et sans corruption. Le cas échéant, les règles qui régissent le commerce international, la finance, la fiscalité, la comptabilité d'entreprise et la propriété intellectuelle doivent être modifiées afin d'être compatibles avec la réalisation des ODD.

Les gouvernements doivent s'engager à la bonne gouvernance en respectant les droits de l'homme et les libertés fondamentales; en respectant l'état du droit; en assurant une participation effective, notamment par les femmes; et en favorisant des institutions transparentes, responsables et efficaces. Ils doivent mobiliser les ressources nécessaires pour réduire les inégalités et fournir les biens publics nécessaires au développement durable de manière équitable. Il s'agit de politiques économiques

saines qui favorisent l'emploi et assurent la stabilité financière. Les décisions stratégiques doivent être basées sur des preuves fiables et des analyses scientifiques solides; orientées par la compréhension et l'apprentissage des différents modèles de politique sociale qui sont disponibles au niveau mondial; et motivés par des valeurs qui favorisent la responsabilité, la solidarité et la tolérance. À cette fin, les gouvernements peuvent engager des discussions sur les dispositifs de développement à long terme, qui impliquent toutes les parties prenantes clés.

Comme il est souligné tout au long de ce document, les grandes et les petites entreprises doivent faire partie intégrante de toute stratégie qui relève les défis du développement durable. De nombreuses entreprises sont en train d'adopter le reporting sur leurs performances en matière de développement durable et sont moteurs dans le développement de produits et de services plus durables. Une bonne gouvernance du monde des entreprises demande que toutes les entreprises, et surtout les grandes multinationales, adoptent les ODD et se rendent responsables de ces objectifs vis-à-vis de leurs investisseurs, clients, fournisseurs, employés et de la société au sens large.

Le cas échéant, les entreprises doivent travailler de façon responsable et constructive avec les gouvernements pour remédier aux défaillances du marché, soutenir une fiscalité raisonnable et s'assurer que les incitations privées deviennent plus pleinement alignés avec les objectifs publics. Ils doivent être tenus responsables pour les conséquences environnementales et sociales de leurs actions, selon les principes de « pollueur-payeur » et « paiement pour les services écosystémiques ». Il faudra améliorer les moyens de mesure de la valeur et de la performance réelles des entreprises en internalisant les externalités dans le reporting et en assurant une évaluation indépendante et transparente pour tous les grands groupes²³. Dans le cas où le développement durable exige des transformations structurelles dans les modèles économiques, par exemple pour décarboniser le système énergétique, les gouvernements doivent mener des actions pour permettre les transformations nécessaires, en partenariat avec les entreprises. Un soutien à la transition peut s'avérer nécessaire pour traiter les « actifs échoués », tels que les centrales électriques polluantes et les réserves de combustibles fossiles à haute teneur en carbone, de manière responsable.

La société civile, y compris les universités et les instituts de recherche, peut jouer un rôle important dans l'adaptation des ODD aux contextes nationaux et régionaux, le développement des stratégies à long terme pour atteindre chaque objectif, la conception des indicateurs et le suivi des progrès. Ils peuvent aider à garantir la transparence, diffuser les résultats, et obliger les gouvernements à tous les niveaux ainsi que les entreprises, à respecter leurs engagements en matière des ODD. Pour ce faire, les gouvernements et les entreprises doivent assurer l'accès à l'information.

Dans le cadre de transformation de la gouvernance en faveur du développement durable, le monde a également besoin d'une stratégie de financement qui est juste et viable, afin de mettre fin à la pauvreté et fournir des biens publics mondiaux. La majeure partie de l'investissement dans le développement durable peut être financée par des fonds privés et la mobilisation nationale des ressources publiques. Il semble raisonnable que les pays en développement visent une mobilisation des ressources intérieures d'au moins 20 pourcent du revenu national brut (RNB). Les entreprises et les partenariats public-privé (PPP) doivent jouer un rôle important dans le financement du développement durable, en particulier pour les infrastructures et le développement urbain. Le rôle du financement privé se développe au fur et à mesure qu'un pays devient plus riche. Mais les pays à faible revenu et les biens publics mondiaux nécessiteront un certain niveau d'APD, un financement climat approprié et d'autres financements publics de la part des pays riches et des pays émergents.

²³ Par exemple les déclarations de pertes et profits environnementaux établies par Puma, *Integrated Reporting* (IIRC), *Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) for Business*, *Global Reporting Initiative (GRI)* et *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* tarification des externalités.

Les donateurs doivent contribuer à améliorer l'efficacité de l'aide, renforcer la responsabilisation, et promouvoir la cohérence entre les partenaires.

Puisque la trajectoire de développement durable conduit à la convergence des revenus par habitant entre pays, des critères précis sont nécessaires pour la mobilisation des ressources et pour sortir de l'aide publique au développement. Chaque pays à haut revenu devrait viser à reverser 0,7 pourcent de son RNB à l'APD jusqu'à ce que l'APD ne soit plus nécessaire. Si le monde adopte la trajectoire de développement durable, l'APD peut probablement commencer à diminuer en pourcentage du RNB après l'an 2025, les pays à faible revenu devenant des pays à revenu moyen. Pendant les années 2030, on pourrait peut-être éliminer entièrement l'APD classique. Bien entendu, les biens publics mondiaux auront toujours besoin d'un financement important au-delà de l'an 2030, mais cette obligation pourrait se partager entre un plus grand nombre de pays riches.

Nous reconnaissons que les crises budgétaires dans de nombreux pays développés rendent la cible APD difficile à atteindre, notamment lorsque les préoccupations nationales priment. Néanmoins, nous jugeons une cible de 0,7 pourcent du RNB comme un investissement modeste vu les bénéfices d'une trajectoire de développement durable par rapport à une trajectoire « Business As Usual ». Pour soutenir une mobilisation plus efficace des ressources intérieures dans tous les pays, les pays riches devraient montrer l'exemple et contrôler les prix de transfert abusifs, et aussi œuvrer pour éliminer les paradis fiscaux qui encouragent la fraude fiscale et la fuite des capitaux. De plus, ces paradis doivent cesser d'abriter des structures de propriété opaque, qui favorisent des comportements corrompus dans les pays en développement. Des mécanismes de financement innovants, y compris les redevances sur le transport aérien, le transport maritime international et des transactions financières, devraient également être adoptés ou élargis, afin de servir de complément au financement de l'APD.

Les problèmes mondiaux nécessitent des institutions mondiales qui sont représentatives du monde qu'elles cherchent à gouverner. Les droits de vote et les actions de nombreuses institutions internationales reflètent le monde comme il était à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et non comme il est aujourd'hui. Ce déséquilibre doit être rectifié afin que les institutions mondiales puissent parler et agir avec une plus grande légitimité. Dans le même temps, les économies émergentes d'aujourd'hui devront assumer une plus grande responsabilité dans le financement de ces institutions et des biens publics mondiaux en général.

Les organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération pour le développement visent principalement à fournir un soutien technique et financier dans la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes. L'ambition de terminer le travail commencé par les OMD doit être conservée, mais les organisations devront élargir leurs services et leurs compétences pour répondre à l'éventail très large des enjeux du développement durable et devenir des agents du changement global. Acquérir la légitimité de ces rôles élargis nécessite que les organisations multilatérales changent leurs structures de gouvernance en donnant une voix aux pays en développement au sein des conseils d'administration.

De nombreuses négociations internationales se déroulent sur la base de « rien n'est convenu tant que tout n'est pas convenu », ce qui débouche sur des impasses. Ces impasses peuvent être exacerbées par des règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et les institutions multilatérales (par exemple, les traités bilatéraux d'investissement) qui empêchent les pays d'adopter des normes environnementales plus strictes sans violer ces règles ou subir une concurrence plus rude de la part de ceux qui ne se conforme pas. Par exemple, un nombre croissant de chercheurs et de décideurs politiques prône la taxe carbone frontalière comme un moyen nécessaire pour permettre à chaque pays d'adopter des contrôles plus stricts sur leurs propres émissions GES, sans compromettre leur base industrielle. Les règles commerciales et autres règles internationales devraient donc être révisées

afin de satisfaire au critère de savoir si elles sont compatibles avec les objectifs du développement durable. Si ce n'est pas le cas, des mesures raisonnables doivent être mises en place pour permettre à chaque pays d'avancer avec des normes environnementales contraignantes.

Les difficultés pour atteindre et mettre en œuvre des accords multilatéraux sur des questions complexes telles que le commerce, les finances et les changements climatiques existent bien. Pourtant, nous sommes persuadés que la gestion de ces biens publics mondiaux nécessite des accords internationaux contraignants. Les pays devraient être encouragés à prendre l'initiative à titre individuel pour atteindre les ODD, mais cela ne doit pas détourner l'attention de la nécessité de renforcer et améliorer le cadre de la gouvernance multilatérale.

V. Le Cadre pour les Objectifs de Développement Durable

Les dix défis du développement durable doivent être abordés à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale. Des ODD bien conçus, éventuellement élaborés à partir des propositions faites en Annexe 1 (et explicitées plus en détail en Annexes 2 et 3), peuvent contribuer à orienter la perception du public en ce qui concerne les enjeux complexes du développement durable, inspirer des actions publiques et privées, promouvoir une vision intégrée et favoriser la responsabilisation. Les ODD viendront à l'appui d'outils du droit international existants, tels que les traités et les conventions internationales, en fournissant un cadre normatif commun qui favorise la collaboration entre pays. Partout dans le monde, les enfants devront apprendre les ODD pour leur permettre de comprendre les défis auxquels ils devront faire face en tant qu'adultes. Les ODD vont également mobiliser les gouvernements et le système international afin de renforcer les dispositifs de mesure et de surveillance dans le domaine du développement durable.

Les ODD peuvent également favoriser une réflexion intégrée autour des quatre dimensions du développement durable (Annexe 2) et mettre fin aux débats stériles qui opposent une dimension à une autre. Les défis abordés par les ODD proposés sont fondamentalement intégrés, par conséquent pour atteindre le développement durable il faudrait que les objectifs soient poursuivis de façon cumulative, plutôt que séparément ou l'un après l'autre. Par exemple, la gestion durable des ressources en eau douce relève de plusieurs objectifs, soit l'agriculture, le milieu urbain, le milieu rural et les écosystèmes.

Les ODD doivent être opérationnels et aider les pays, les entreprises et la société civile à aborder les priorités en matière de développement durable, ce qui nécessite une approche pragmatique de la conception des objectifs et des cibles. Certains peuvent être basés sur des résultats (par exemple l'extrême pauvreté), tandis que d'autres objectifs opérationnels et utiles pourraient se concentrer sur les intrants. Par exemple, une cible autonome sur la mobilisation des ressources financières peut focaliser l'attention et encourager la responsabilisation. De même, certains objectifs se concentrent sur des lieux afin de répondre aux besoins d'intégration sur un large éventail de dimensions (par exemple, l'objectif urbain) et d'autres concernent des défis (par exemple, les objectifs santé et éducation). Certains objectifs soulignent les défis transversaux (par exemple, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, la gestion de l'eau) qui relèvent de tous les objectifs mais nécessitent un niveau d'engagement élevé, qui peut être favorisé par l'établissement d'un objectif dédié (voir aussi l'annexe 3 Question 12).

Nous avons structuré les objectifs proposés de manière à rester proche de la structure des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ils ne sont pas organisés par ordre de priorité. Ils sont tous très importants et interconnectés.

Comme convenu lors de la Conférence de Rio+20, les ODD doivent être universels. Ils devraient s'appliquer aussi bien aux pays riches qu'aux pays pauvres, et cibler les gouvernements à tous les niveaux, ainsi que les entreprises et la société civile. Cela ne signifie pas que chaque objectif est obligatoirement un objectif « ambitieux » pour tous les pays. Les pays riches, par exemple, sont susceptibles d'avoir déjà atteint la plupart des objectifs liés à l'extrême pauvreté. Mais chaque pays devra faire face à des défis importants en ce qui concerne au moins une partie des objectifs. Les pays pauvres qui ne sont pas capables de réaliser les objectifs avec leurs propres ressources nationales devraient recevoir un soutien financier international pour le faire.

Donner une voix aux pauvres est un élément essentiel pour rendre le développement durable opérationnel. Les processus liés à la mise en œuvre du développement durable doivent assurer que la participation et la voix des pauvres sont prises en compte dans les procédures de prise de décisions.

Les données, la surveillance et la responsabilisation seront des éléments essentiels. Les OMD ont mis en évidence l'importance d'indicateurs bien définis et la nécessité d'améliorer les systèmes de données statistiques pour suivre les progrès en ce qui concerne les objectifs internationaux, et soutenir les efforts de gestion visant à atteindre ces objectifs. Par conséquent, la nouvelle série d'ODD doit également être soutenue par une amélioration considérable de la collecte et le traitement des données au niveau local, national et mondial, en utilisant des nouveaux outils (SIG, satellite, réseaux sociaux, etc.) ainsi que les outils existants. Grâce à la révolution de l'information, les ODD peuvent et doivent être appuyés de données informatisées qui sont localisées, infranationales, et traitées en temps réel.

Un élément clé des objectifs proposés est l'inclusion sociale qui peut être réalisée à travers l'accès égal et universel aux services sociaux, aux infrastructures et aux autres biens publics essentiels, pour tous les segments de la population. Nous demandons donc, dans la mesure du possible, que les données soient désagrégées selon le sexe, localisation géographique, statut socioéconomique, handicap, origine ethnique, et autres dimensions, afin de surveiller et aborder la marginalisation et les inégalités parmi les sous-populations.

Les organisations internationales, telles que les agences, fonds et programmes des Nations Unies, devraient aider les gouvernements à concevoir et à harmoniser les systèmes de collecte de données. Lorsque l'aide publique au développement est nécessaire pour financer des systèmes de données améliorés, ces investissements devraient être soutenus, afin de permettre la surveillance des progrès dans la réalisation des ODD en temps réel.

Enfin, les ODD doivent être dynamiques, et intégrer les changements au cours des 15 prochaines années, qui sont impossibles à anticiper totalement aujourd'hui. Dans certains domaines, tels que le changement climatique, le consensus mondial sur le type et l'ambition de l'action à entreprendre par les gouvernements peut évoluer, principalement par le biais des négociations de la CCNUCC. Les ODD doivent être flexibles afin de mieux refléter un consensus mondial en pleine évolution, mais sans fléchir dans leur ambition. De même, le progrès technique et l'innovation des entreprises peuvent rendre certains objectifs beaucoup plus faciles à atteindre; dans ce cas, le monde devrait augmenter le niveau d'ambition. Dans d'autres domaines, l'amélioration de la connaissance scientifique va changer notre compréhension des seuils de sécurité qui ne doivent pas être dépassés, ce qui doit se refléter dans l'élaboration des objectifs, des cibles et des indicateurs.

Annexe 1 : Objectifs de Développement Durable (ODD) Proposés

Les Objectifs et les Cibles ont comme date butoir l'an 2030, sauf indication contraire. Les Cibles marquées d'un () doivent être spécifiées au niveau national ou infranational. Chaque Cible nécessite un ou plusieurs indicateurs qui seront élaborés à un stade ultérieur.*

PREAMBULE²⁴

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) s'appuient sur le succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et visent à terminer le travail de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes. Les ODD réaffirment la nécessité de parvenir à un développement durable à travers la promotion du développement économique, l'inclusion sociale, la durabilité environnementale, et la bonne gouvernance, y compris la paix et la sécurité. Ces objectifs réaffirment les droits de l'homme et soulignent le droit au développement comme étant des objectifs clés. Ces objectifs sont universels et s'appliquent à tous les pays, les gouvernements nationaux et locaux, les entreprises et la société civile. Pour atteindre le développement durable, il faudra que les objectifs soient poursuivis ensemble, plutôt qu'à titre individuel ou l'un après l'autre.

OBJECTIF 1 : METTRE FIN A L'EXTREME PAUVRETE, Y COMPRIS LA FAIM²⁵

Mettre fin à l'extrême pauvreté dans toutes ses formes, y compris la faim, le retard de croissance chez les enfants, la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Soutenir les pays les plus vulnérables

- Cible 1a. Eliminer la pauvreté du revenu absolu (\$1,25 ou moins par jour).
- Cible 1b. Eliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire, une nutrition appropriée, et mettre fin au retard de croissance chez les enfants.
- [Cible 1c. Assurer un soutien renforcé pour les pays les plus vulnérables et les Pays les Moins Avancés (PMA) pour les aider à relever les défis structurels auxquels ils sont confrontés, y inclus la violence et les conflits.*

OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE TRAVAIL DECENT DANS LES LIMITES PLANETAIRES

Tous les pays ont le droit au développement qui respecte les limites planétaires, assure les modes de production et de consommation durables, et contribue à stabiliser la population mondiale d'ici le mi-siècle.

- Cible 2a. Chaque pays atteint au minimum un niveau de revenu supérieur tel que défini par la Banque Mondiale²⁶ et promeut le travail décent.

²⁴ Le Préambule s'appuie sur le document final de la Conférence Rio+20.

²⁵ Le terme « faim » comprend le retard de croissance chez les enfants, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Des indicateurs appropriés devront être choisis pour refléter l'éventail complet de ce que constitue la faim.

²⁶ Par exemple, les pays à faible revenu deviennent des pays à revenu faible-moyen.

- Cible 2b. Les pays font état de leur contribution aux limites planétaires²⁷ et les intègrent, avec d'autres indicateurs environnementaux et sociaux, dans les mesures du PIB élargies et les comptes nationaux.*
- Cible 2c. Réaliser les droits à la santé sexuelle et procréative et promouvoir la réduction rapide de la fécondité au niveau de remplacement ou en dessous par des moyens exclusivement volontaires.*

OBJECTIF 3 : ASSURER UNE EDUCATION EFFICACE A TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES POUR LA VIE ET LEUR PROPRE SUBSISTANCE

L'accès pour toutes les filles et tous les garçons à des programmes complets, abordables et de bonne qualité pour la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, afin de les préparer à relever les défis de la vie moderne et leur donner des bons moyens de subsistance. L'accès à l'apprentissage continu pour tous les jeunes et adultes afin d'assurer l'alphabetisation, les compétences en calcul et autres compétences nécessaires pour gagner décemment sa vie par l'emploi ou par l'auto-emploi.

- Cible 3a. Tous les enfants de moins de 5 ans atteignent leur potentiel de développement grâce à l'accès égal aux programmes et aux politiques de développement de la petite enfance (DPE) de qualité.
- Cible 3b. Toutes les filles et tous les garçons reçoivent une éducation primaire et secondaire de qualité qui se concentre sur les résultats d'apprentissage et réduisant le taux de décrochage à zéro.
- Cible 3c. Assurer que les jeunes ont une transition efficace vers le marché du travail.

OBJECTIF 4 : GARANTIR L'EGALITE DES SEXES, L'INCLUSION SOCIALE ET LES DROITS DE L'HOMME POUR TOUS

Assurer l'égalité des sexes, les droits de l'homme, l'état de droit et l'accès universel aux services publics. Réduire la pauvreté relative et autres inégalités qui provoquent l'exclusion sociale. Prévenir et éliminer la violence et l'exploitation, notamment contre les femmes et les enfants.

- Cible 4a. Surveiller et éliminer la discrimination et les inégalités dans l'accès aux services publics, l'état de droit, l'accès à la justice, et la participation à la vie politique et économique sur la base du sexe, origine ethnique, religion, handicap, origine nationale, statut social ou autre.
- Cible 4b. Réduire de moitié la proportion de ménages disposant d'un revenu inférieur à la moitié de revenu national médian (pauvreté relative).
- Cible 4c. Prévenir et éliminer la violence contre les personnes, en particulier envers les femmes et les enfants.*

²⁷ Les limites planétaires décrivent le « terrain de jeu » dans lequel l'humanité reste en sécurité par rapport à l'équilibre du système Terre exprimé à travers neuf dimensions critiques : le changement climatique, l'interférence humaine avec les cycles azote/phosphore, la diminution de la couche d'ozone, la pollution chimique, la consommation mondiale d'eau douce, l'acidification des océans, les changements d'exploitation des sols, la pollution atmosphérique par les aérosols, et le taux de diminution de la biodiversité.

OBJECTIF 5 : GARANTIR LA SANTE ET LE BIEN-ÊTRE À TOUS LES AGES

Tous les pays assurent une couverture universelle de santé à chaque étape de la vie, en mettant un accent particulier sur les services de santé primaires, y compris la santé procréative et mentale, afin de veiller à ce que toutes les personnes bénéficient de services de santé de qualité sans avoir à subir de difficultés financières. Tous les pays mettent en œuvre les politiques visant à créer les conditions sociales qui favorisent la santé des populations et aider les personnes à prendre des décisions saines et durables liées à leur vie quotidienne.

- Cible 5a. Assurer l'accès universel aux soins de santé de qualité y compris la santé sexuelle et procréative, la planification familiale, la vaccination de routine, la santé mentale, et la prévention et le traitement des maladies transmissibles et non-transmissibles, en accordant la plus haute priorité aux soins de santé primaires.²⁸
- Cible 5b. Mettre fin aux décès évitables en ramenant la mortalité infantile à [20] ou moins de décès pour 1 000 naissances, la mortalité maternelle à [40] ou moins de décès pour 100 000 naissances vivantes, et réduire la mortalité chez les personnes de moins de 70 ans de maladies non-transmissibles par au moins 30 pourcent par rapport au niveau de 2015.²⁹
- Cible 5c. Mettre en œuvre des politiques pour promouvoir et surveiller une alimentation saine, l'activité physique, et le bien-être subjectif; réduire les comportements malsains, comme le tabagisme [de -30%] et la consommation excessive d'alcool [de -20%].*

OBJECTIF 6 : AMELIORER LES SYSTEMES AGRICOLES ET AUGMENTER LA PROSPERITE RURALE

Améliorer les pratiques agricoles, les infrastructures rurales et l'accès aux ressources pour la production alimentaire, afin d'augmenter la productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, améliorer les revenus des petits producteurs, réduire les impacts sur l'environnement, promouvoir la prospérité rurale et assurer la résilience au changement climatique.

- Cible 6a. Assurer des systèmes de production alimentaire durables à haut rendement et une efficacité en eau, nutriments du sol et énergie, soutenir un régime alimentaire nutritif avec des niveaux de pertes alimentaires ou de gaspillage faibles. *
- Cible 6b. Mettre fin à la conversion des forêts et des zones humides pour les besoins de l'agriculture, protéger les ressources du sol, et s'assurer que les systèmes agricoles soient résilients au changement climatique et aux catastrophes naturelles. *
- Cible 6c. Assurer l'accès universel aux ressources de base et des services d'infrastructure (terre, eau, assainissement, énergie moderne, transport, communication mobile et à haut débit, intrants agricoles, marchés, et services consultatifs) dans les zones rurales.

OBJECTIF 7 : PROMOUVOIR DES VILLES INCLUSIVES, PRODUCTIVES ET RESILIENTES

²⁸ Nous recommandons que les pays conservent des indicateurs OMD dument révisés pour le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, ainsi que pour les maladies tropicales négligées (MTN).

²⁹ Les pays qui ont atteint les cibles de mortalité devraient fixer des objectifs globaux plus ambitieux qui sont proportionnels à leur développement et veiller à ce que les objectifs quantitatifs minimaux soient atteints pour chaque sous-population.

Rendre toutes les villes socialement inclusives, économiquement productives et écologiquement durables, sécurisées et résilientes au changement climatique et autres risques. Développer une gouvernance de la ville participative, responsable et efficace afin de soutenir une transformation urbaine rapide et équitable.

- Cible 7a. Mettre fin à l'extrême pauvreté urbaine, développer l'emploi et la productivité, et augmenter les niveaux de vies, notamment dans les bidonvilles.*
- Cible 7b. Assurer l'accès universel à un environnement bâti sûr et abordable, et des services urbains de base tels que le logement, l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets; l'énergie décarbonisée et le transport; la communication mobile et à haut débit.
- Cible 7c. Assurer un air sain et une bonne qualité d'eau pour tous, et intégrer la réduction des gaz à effet de serre, une utilisation de la terre et des ressources efficaces, et la résilience aux changements climatiques et autres catastrophes naturelles dans les investissements et les normes. *

OBJECTIF 8 : LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE INDUIT PAR L'HOMME ET GARANTIR UNE ENERGIE DURABLE

Limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'énergie, l'industrie, l'agriculture, l'environnement bâti et le changement d'occupation des sols, afin d'assurer un pic des émissions mondiales de CO₂ d'ici 2020, et limiter la hausse moyenne de température au niveau convenu dans le cadre de la CCNUCC, actuellement 2°C³⁰. Favoriser l'énergie durable pour tous.

- Cible 8a. Décarboniser le système énergétique, assurer une énergie propre pour tous, et améliorer l'efficacité énergétique, avec des objectifs pour 2020, 2030 et 2050.*
- Cible 8b. Réduire les émissions de gaz à effet de serre non-liées à l'énergie grâce à l'amélioration des pratiques dans l'agriculture, la gestion des forêts, la gestion des déchets et l'industrie.*
- Cible 8c. Adopter des mesures mobilisatrices, notamment la tarification des émissions GES, afin de maîtriser le changement climatique, promouvoir le transfert de technologie vers les pays en développement.*

OBJECTIF 9 : SECURISER LA BIODIVERSITE, ET GARANTIR UNE BONNE GESTION DE L'EAU, LES OCEANS, LES FORETS ET LES RESSOURCES NATURELLES

La biodiversité, les écosystèmes marins et terrestres d'importance locale, régionale et mondiale sont inventoriés, gérés et surveillés, afin d'assurer le maintien de systèmes indispensables à la vie qui sont résilients et adaptables, et favoriser le développement durable³¹. L'eau, les océans, les forêts et

³⁰ Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC (2007) définit ce niveau comme étant une température moyenne globale de 2°C au-dessus du niveau préindustriel. Des preuves scientifiques récentes suggèrent qu'il serait nécessaire de ramener l'augmentation de cette température à 1,5°C sur le long terme. L'objectif global de réduction des émissions doit être régulièrement mis à jour en fonction des preuves scientifiques.

³¹ Conformément aux objectifs d'Aichi pour la biodiversité qui devraient être atteints d'ici 2020.

les ressources naturelles sont gérées de façon durable et transparente, pour soutenir un développement économique et humain inclusif.

- Cible 9a. Assurer la résilience des écosystèmes et la productivité en adoptant des politiques et des lois qui abordent les causes de la dégradation de l'écosystème, et en exigeant que les particuliers, entreprises et gouvernements payent le coût social de la pollution et de l'utilisation des services environnementaux.*
- Cible 9b. Participer à et soutenir les accords régionaux et mondiaux pour l'inventaire, surveillance et protection des biomes et patrimoine environnemental d'importance régionale et mondiale, et contrôler les dommages environnementaux transfrontaliers, avec des systèmes robustes mis en place au plus tard en 2020.
- Cible 9c. Tous les gouvernements et entreprises s'engagent à la gestion durable, intégrée et transparente de l'eau, des terres agricoles, des forêts, de la pêche, des mines et des ressources en hydrocarbures, pour soutenir le développement économique inclusif et la réalisation de tous les ODD.*

OBJECTIF 10 : TRANSFORMER LA GOUVERNANCE ET LES TECHNOLOGIES POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le secteur public, les entreprises et les autres parties prenantes, s'engagent à soutenir une bonne gouvernance avec, notamment, la transparence, la responsabilisation, l'accès à l'information, la participation, la fin du secret bancaire et des paradis fiscaux, et les efforts pour éradiquer la corruption. Les règles internationales régissant la finance internationale, le commerce, le reporting des entreprises, la technologie et la propriété intellectuelle, sont compatibles avec la réalisation des ODD. Les moyens de financement de la diminution de la pauvreté et les biens publics mondiaux, y compris les efforts pour parer au changement climatique, sont renforcés et reposent sur un ensemble gradué de responsabilités et de droits mondiaux.

- Cible 10a. Les gouvernements (au niveau national et local) et les grandes entreprises s'engagent à respecter les ODD, adopter le reporting intégré pour 2020, et reformer les règles internationales pour favoriser la réalisation des ODD.
- Cible 10b. Un financement national et international adéquat pour mettre fin à l'extrême pauvreté, fournir des biens publics mondiaux, renforcer les capacités et le transfert des technologies, y compris 0,7 pourcent du RNB en aide publique au développement pour tous les pays à haut revenu, et un montant supplémentaire de \$100 milliards par an de financement climatique officielle d'ici 2020 de la part des pays développés Parties à la CCNUCC.
- Cible 10c. Accélérer l'adoption des nouvelles technologies pour les ODD.

Annexe 2: Illustration de la contribution des ODD proposés aux quatre dimensions de développement durable

Ce tableau est donné à titre indicatif uniquement et ne vise pas à décrire toutes les contributions que les ODD proposés apportent à chacune des quatre dimensions.

	Développement Economique et Elimination de la Pauvreté	Inclusion Sociale	Durabilité Environnementale	Gouvernance, y compris la Paix et la Sécurité
OBJECTIF 1: Eliminer la pauvreté extrême	Permettre à tous les citoyens d'être productifs et éliminer la pauvreté extrême, y compris la faim	Réduire les inégalités en augmentant les revenus et l'état nutritionnel des populations les plus démunies	Réduire la pression sur l'environnement qui est en partie tirée par la pauvreté (ex. culture sur brûlis)	Mettre l'accent sur l'amélioration de la gouvernance et la réduction du risque de conflit, notamment dans les pays vulnérables
OBJECTIF 2: Promouvoir la croissance économique et le travail décent dans les limites planétaires	Une norme globale de convergence ou "droit au développement" contribuera à soutenir la croissance économique dans tous les pays	La croissance économique offre des possibilités d'investissement dans les populations démunies pour améliorer l'inclusion sociale	Cela permettra de promouvoir la durabilité environnementale en combinant le "droit au développement" pour tous avec la nécessité de respecter les limites planétaires	La reconnaissance du droit au développement pour tous les pays va renforcer le partenariat mondial pour le développement durable et réduire le risque de conflit et d'insécurité
OBJECTIF 3: Assurer une éducation efficace à tous les enfants et jeunes adultes pour la vie et leur propre subsistance	L'apprentissage efficace est essentiel pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les personnes de tous âges, ce qui favorise le développement économique	L'apprentissage efficace est essentiel pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les personnes de tous âges, ce qui favorise l'inclusion sociale	L'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation, y compris l'apprentissage du développement durable, va générer de l'innovation et du leadership pour la durabilité environnementale	Les citoyens instruits et informés contribueront à soutenir la bonne gouvernance et réduire le risque de conflit et d'insécurité
OBJECTIF 4: Garantir l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et droits de l'homme pour tous	Mobiliser et responsabiliser les membres de la société pour le développement économique, contribuant à l'amélioration de la productivité et des revenus	Favorise l'inclusion sociale	L'exclusion sociale et la discrimination peuvent conduire à la dégradation environnementale	La règle du droit, les droits de l'homme, l'amélioration de la sécurité et la participation sont des éléments clés de la bonne gouvernance
OBJECTIF 5: Garantir la santé et le bien-être à tous les âges	La santé et le bien-être personnel sont des conditions préalables et des intrants clés pour le développement économique et l'élimination de la pauvreté	La santé et le bien-être personnel sont des éléments clés pour assurer l'égalité des sexes et améliorer l'inclusion sociale	L'amélioration de la santé suppose <i>inter alia</i> de s'attaquer aux causes environnementales (ex. la pollution de l'air et de l'eau); les comportements sains favorisent la durabilité environnementale	Une prestation de services efficace et réactive est un élément clé de la bonne gouvernance et peut réduire le risque de conflit et d'insécurité

	Développement Economique et Elimination de la Pauvreté	Inclusion Sociale	Durabilité Environnementale	Gouvernance, y compris la Paix et la Sécurité
OBJECTIF 6: Améliorer les systèmes agricoles et augmenter la prospérité rurale	L'augmentation de la production agricole contribuera à réduire la pauvreté extrême, lutter contre la faim et favoriser la croissance économique	Améliorer la vie des petits producteurs permettra de renforcer l'inclusion sociale, y compris l'égalité des sexes; l'approvisionnement alimentaire durable à coût faible améliorera le pouvoir d'achat des gens démunis en milieu rural et urbain	L'agriculture durable permettra de réduire la pression sur les écosystèmes (ex. prélèvement d'eau) et les limites planétaires (ex. réduction dans les émissions de GES, amélioration des cycles de l'azote et du phosphore)	Un accès universel dans les zones rurales à des services d'infrastructure constitue un élément clé de la bonne gouvernance; le développement rural diminue le risque de conflit et de l'insécurité
OBJECTIF 7: Promouvoir les villes inclusives, productives et résilientes	Les villes productives contribueront à stimuler la croissance économique, accélérer le changement technologique, créer des emplois et réduire l'extrême pauvreté	Les villes inclusives contribueront à améliorer l'inclusion sociale dans les zones urbaines (ex. en améliorant la vie des habitants des bidonvilles, créant des emplois décents, et favorisant l'égalité des sexes)	Les villes durables contribueront à assurer un air pur, et une bonne qualité de l'eau, une utilisation des ressources efficace, une réduction des émissions de GES et améliorer la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique	Des gouvernements urbains participatifs et responsables contribueront à assurer des transformations urbaines rapides et équitables et réduire la violence
OBJECTIF 8: Limiter le changement climatique provoqué par l'homme et garantir une énergie durable pour tous	Limiter le changement climatique peut imposer des coûts économiques à court-terme qui sont largement récompensés par les bénéfices sur le long-terme qui résultent d'un climat stable et des opportunités dans le court-terme pour la "croissance verte"	Sans action, le changement climatique pénalisera de manière disproportionnée les moyens de subsistance et les vies des populations démunies	Combattre le changement climatique constitue un des plus importants défis environnementaux (et économiques) auxquels le monde doit faire face	Une réponse mondiale efficace au changement climatique est essentielle pour maintenir la confiance et la coopération nécessaires pour renforcer le partenariat mondial et permettra de réduire le risque de conflit ou d'instabilité
OBJECTIF 9: Sécuriser la biodiversité, et garantir une bonne gestion de l'eau, les océans, les forêts et les ressources	Des écosystèmes et une biodiversité sains pourront répondre aux besoins des pauvres et maintenir une importante fondation pour la prospérité économique	Sans action, la perte de biodiversité et l'effondrement de l'écosystème nuiront gravement aux moyens de subsistance des populations démunies	Assurer des écosystèmes et une biodiversité durables est au cœur de la durabilité environnementale	Enrayer la dégradation des écosystèmes permettra de réduire le risque de conflit et de l'insécurité; mettre l'accent sur la bonne gouvernance des ressources foncières et extractives par les acteurs des secteurs public et privé
OBJECTIF 10: Transformer la gouvernance et les technologies pour favoriser le développement durable	Une bonne gouvernance publique et privée, un financement adéquat du développement et un partenariat global constituent des transformations essentielles à la croissance économique et à l'élimination de l'extrême pauvreté	Le renforcement de l'inclusion sociale et la lutte contre la discrimination demandent une bonne gouvernance publique et privée	Une transformation de la gouvernance, y compris un partenariat mondial autour des biens publics mondiaux (tels que la stabilité du climat), et une bonne gouvernance publique/privée, sont essentielles pour assurer la durabilité de l'environnement	Bonne gouvernance dans les secteurs public et privé, partenariat global

Annexe 3: Questions - Réponses concernant les ODD proposés

Question 1 : Qui a préparé ces objectifs et dans quel but ?

Les objectifs et cibles proposés ont été élaborés par le Conseil de Direction (Leadership Council) du Réseau des Solutions de Développement Durable (SDSN pour Sustainable Development Solutions Network) pour aider à éclairer le débat autour des Objectifs de Développement Durable (ODD), y compris sur les travaux du Groupe de Haut Niveau des Personnalités Eminentes (High-Level Panel of Eminent Persons) sur le Programme de Développement post-2015, qui a récemment présenté son rapport au Secrétaire-Général, et les travaux du Groupe de Travail Ouvert (Open Working Group) sur les Objectifs de Développement Durable fixés à la Conférence de Rio+20. Le Leadership Council a pris en considération les propositions issues des consultations thématiques et nationales organisées par le Groupe de Travail des Nations Unies (UN Task Team), les autres processus, et les nombreux rapports publiés par la société civile et les organismes de recherche (Annexe 4). Le Leadership Council a aussi énormément exploité des centaines de commentaires reçus lors des consultations publiques sur ce document.

Question 2 : Quelles sont les quatre dimensions du développement durable ?

Le document final de la Conférence Rio+20 fait référence à trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) et insiste sur l'importance de la bonne gouvernance, ainsi que sur la paix et la sécurité, parfois considérées comme étant le socle du développement durable. Par souci de simplicité nous nous référons aux quatre objectifs sociétaux comme étant des dimensions du développement durable: le développement économique (y compris la fin de l'extrême pauvreté), l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance, notamment la paix et la sécurité.

Question 3 : Pourquoi le monde a-t-il besoin d'Objectifs de Développement Durable ?

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) illustrent bien l'efficacité d'objectifs mondiaux, soutenus par des cibles quantitatives, dans la construction d'une dynamique d'action nationale et locale. Relever les défis du développement durable nécessite des efforts partagés pour mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et réaliser une transformation structurelle dans la façon dont les économies nationales et locales opèrent. Les efforts et la collaboration nécessaires entre les acteurs et les pays peuvent mieux être réalisés à travers des objectifs mondiaux communs pour le développement durable. C'est pourquoi la Conférence de Rio+20 a demandé des Objectifs de Développement Durable. Bien entendu, l'établissement d'objectifs mondiaux –même si ceux-ci sont fondés sur des valeurs communes – aura peu d'impact s'il n'y pas d'action concertée derrière. Cependant, éviter le scénario statu quo du « Business As Usual » (BAU) devient presque impossible sans un ensemble de ODD ambitieux et universels.

Des ODD bien conçus peuvent contribuer à orienter la perception du public en ce qui concerne les enjeux complexes du développement durable, inspirer l'action publique et privée, et favoriser la responsabilisation. Ils s'appuieront sur les initiatives existantes et focaliseront les efforts continus dans le domaine du développement durable. Les ODD seront complémentaires aux outils du droit international existants, tels que les traités et les conventions internationales, en fournissant un cadre normatif commun pour le partenariat mondial qui sera nécessaire pour relever les défis indissociables auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Partout dans le monde, une version

simplifiée des ODD sera enseignée aux enfants qui servira d'introduction compréhensible au sujet du développement durable. Parmi les femmes et les hommes d'affaires, les représentants des gouvernements, la société civile et autre, les ODD contribueront à promouvoir une vision intégrée, et à prévenir les débats inutiles qui opposent souvent une dimension du développement durable à une autre. Ils vont également mobiliser les gouvernements et le système international pour renforcer les dispositifs de mesure et de surveillance dans le domaine du développement durable.

Question 4 : Quelle est la portée des ODD par rapport à l'agenda politique mondial ?

Les ODD ne représentent qu'un élément du cadre politique global pour la période après 2015. Comme les OMD qui ne constituaient qu'une partie de la Déclaration du Millénaire, qui lui-même allait bien au-delà des OMD pour inclure les questions de guerre et de paix, les ODD feront partie de l'agenda politique mondial d'après 2015. L'agenda global abordera des questions telles que la guerre et la paix, débarrasser le monde des armes nucléaires à travers le Traité de non-prolifération, et relever les grands défis macroéconomiques tels que la réforme des systèmes financiers mondiaux afin d'éviter une répétition de la crise financière dévastatrice de 2008.

Question 5 : Pourquoi les objectifs proposés sont appelés « Objectifs de Développement Durable » ?

La Conférence de Rio+20 a adopté le principe d'objectifs de développement durable conçus et élaborés par les Etats Membres de l'ONU avant la fin de 2015. Les objectifs proposés, qui sont rédigés par le SDSN, représentent l'une des nombreuses contributions à ce débat.

Question 6 : A qui ces objectifs vont-ils s'appliquer ? Quel serait le rôle de la société civile et des entreprises ?

Les ODD doivent être universels, et s'appliquer à tous les pays, riches et pauvres. Nous proposons également qu'ils aient une durée de vie de 15 ans, comme les OMD, ce qui couvre la période de 2015 à 2030. Les ODD devraient aborder les quatre dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et de gouvernance) et fixer des objectifs pour les gouvernements à tous les niveaux, ainsi que pour les entreprises et la société civile. Cela ne signifie pas que chaque objectif est obligatoire un objectif « ambitieux » pour tous les pays. Les pays riches, par exemple, sont susceptibles d'avoir déjà atteint la plupart des objectifs liés à l'extrême pauvreté. Mais tous les pays sont à la traîne sur certains aspects du développement durable.

Le monde des entreprises mérite une attention toute particulière puisqu'il s'agit du principal moteur de croissance économique et de la création d'emplois. Le terme « entreprise » couvre une grande diversité d'organisations, allant de petites boutiques aux grandes sociétés multinationales et institutions financières. De manière collective, les entreprises vont développer et fournir bon nombre des nouvelles technologies, modèles organisationnels et systèmes de gestion que nous aurons besoin pour réaliser le développement durable. Les entreprises représentent environ deux-tiers des besoins en ressources naturelles. Si les entreprises adoptent les ODD et s'ils sont soutenus par des politiques gouvernementales et des règles qui sont claires et qui alignent les incitations privées avec le développement durable, alors un changement positif et rapide deviendra possible³². Par contre, si les entreprises opèrent en fonction des valeurs et des incitations qui sont mal alignées avec les objectifs du développement durable, alors les transformations décrites dans le présent document ne seront pas réalisables.

³² Un exemple d'initiative d'entreprise basée sur les valeurs qui comporte également une dimension de développement serait le Pacte Mondial des Nations Unies.

De même, le développement durable ne peut se réaliser sans l'implication de la société civile. Les ODD servent également de guide et de normes pour la société civile, y compris pour les universités et les autres communautés d'experts, les organisations non-gouvernementales (ONGs), les organisations caritatives et les fondations, les groupes environnementaux, les entreprises sociales et autres. Chacun de ces acteurs de la société civile aura leur propre rôle à jouer dans le soutien des ODD.

Question 7 : Quel est le rapport entre les ODD proposés et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ?

Les OMD sont des objectifs partagés par le monde pour mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et ils viendront à échéance fin 2015. Ils ont engendrés des progrès considérables, y compris la réduction de moitié du taux de la pauvreté global des pays en développement. Cependant, le travail de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes est loin d'être terminé dans tous les pays, notamment parmi les groupes défavorisés et dans certains territoires au sein des pays. Pour cette raison, nous proposons que les ODD commencent avec l'engagement clair de finir le travail des OMD, en mettant l'ambition d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2030 dans l'Objectif de Développement Durable n°1. Nous sommes heureux que la Banque Mondiale se soit récemment engagée à atteindre l'objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030. Les États Membres peuvent décider d'inclure des cibles OMD révisées dans l'ODD 1, comme mesures de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes. Sinon, les cibles relatives à la fin de l'extrême pauvreté peuvent être distribuées parmi les ODD correspondants.

Question 8 : Est-ce que les ODD proposés sont dans l'ordre de priorité ? Comment sont-ils organisés ?

Nous avons structuré les objectifs proposés de manière à rester très proche de la structure des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ils ne sont pas organisés par ordre de priorité. Ils sont tous importants et interconnectés.

Question 9 : Quel est le rapport entre ces objectifs et les dimensions du développement durable ? Comment abordent-ils l'intégration ?

Comme décrit dans le présent document et illustré à l'Annexe 2, les enjeux de la planète sont interconnectés et doivent donc aborder les quatre dimensions du développement durable (développement économique et l'élimination de la pauvreté, l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance, y compris la paix et la sécurité). Pour tenir compte de la nécessité de l'intégration, les ODD proposés et leur trentaine de cibles ont été conçus pour répondre aux multiples dimensions du développement durable.

Question 10 : Quelles sont les raisons et les critères de base des objectifs et les cibles ?

Plusieurs critères de base ont été identifiés pour déterminer les objectifs. Ils doivent être :

- i. Universels : Les objectifs devraient être applicables à tous les pays. En particulier, ils devraient aborder les besoins des pays à faible revenu, à revenu moyen, et à haut revenu.
- ii. Complets : Ensemble, les dix objectifs devraient préciser les principaux enjeux du développement durable et fournir un cadre normatif pour le partenariat mondial nécessaire pour relever les défis majeurs et interconnectés auxquels le monde est confronté. Par exemple, le SDSN estime que le changement climatique constitue un défi d'une telle importance que ces mots doivent apparaître dans le titre de l'un des objectifs.

- iii. Opérationnels : Dans la mesure du possible, chaque objectif devrait aborder et mobiliser des communautés clairement définies, y compris ministères, entreprises, société civile, organisations internationales, les milieux universitaires et de recherche. Certains objectifs se concentrent donc sur des défis opérationnels ou sont liés à des lieux, comme la gestion urbaine, le changement climatique ou l'agriculture durable. D'autres se concentrent sur des questions transversales, comme l'égalité des sexes ou la gestion de l'eau, qui doivent être abordées à travers chaque objectif, mais qui doivent également être mises en évidence grâce à un objectif indépendant.
- iv. Une terminologie facile à comprendre : Les enfants devraient être en mesure d'apprendre les objectifs à l'école, comme une introduction compréhensible au sujet du développement durable. À cette fin, la formulation des objectifs doit être dépourvue de jargon. Les concepts techniques importants (par exemple, les écosystèmes) devront être intégrés et faire partie de l'introduction au sujet du développement durable.
- v. Des objectifs « intelligents » : De manière générale, les objectifs doivent être « intelligents » : spécifiques, mesurables (bien que certains objectifs devraient rester assez général et pourraient nécessiter des cibles nationales/locales ou de nouveaux paramètres de mesure - voir Question n°11 et Question n°14 ci-dessous), réalisables (bien que certains seront des objectifs « ambitieux » qui ne peuvent être atteints que moyennant un effort considérable), pertinents (pour les quatre dimensions du développement durable), et limités à l'an 2030 ou plus tôt.
- vi. Applicables à toutes les parties prenantes : les objectifs devraient s'appliquer aux gouvernements à tous les niveaux, aux entreprises, à la société civile, aux organisations internationales et autres parties prenantes.
- vii. Intégrés : Les objectifs devraient promouvoir une réflexion intégrée et prévenir des débats inutiles qui souvent opposent une dimension du développement durable à une autre (voir aussi Question n°9)
- viii. En nombre limité : Le SDSN estime que dix est le nombre maximum pratique. Au-delà de dix, les objectifs perdraient l'avantage d'une compréhension et motivation de la part du public. Nous n'avons pas trouvé un moyen de réduire les ODD à moins de dix.

Question 11 : Comment les cibles peuvent-elles être mesurées ? Où sont les indicateurs ?

Les cibles proposées à l'Annexe 1 doivent être précisées au niveau mondial et national pour s'assurer qu'elles pourraient être mesurées de manière opportune et précise en utilisant un ou plusieurs indicateurs. Les indicateurs doivent être bien conçus pour permettre la collecte et le suivi des données. Les organismes de statistiques devraient promouvoir l'utilisation des outils informatiques de pointe, y compris la télédétection, le suivi en temps réel avec les smartphones, « crowdsourcing », cartographie SIG, et autres techniques. Pour d'avantage d'informations sur les indicateurs pour les ODD, voir notre rapport « Indicators for Sustainable Development Goals » disponible en anglais sur notre site web : www.unsdsn.org

Question 12 : Pourquoi certains objectifs sont axés sur les résultats alors que d'autres se concentrent sur les extrants ou les moyens ?

Dans la mesure du possible, les ODD doivent se concentrer sur les résultats, comme par exemple l'objectif d'éliminer l'extrême pauvreté. Pourtant, la distinction entre les résultats, les extrants et les intrants doit être traitée de façon pragmatique, et là nous pensons que la conception des objectifs et les cibles devrait être guidée par des approches qui contribuent le mieux à mobiliser l'action et assurer la responsabilisation. Par exemple, assurer l'accès universel aux soins de santé ou des programmes de développement de la petite enfance (DPE) de qualité sont des engagements importants pour tous les gouvernements. Les objectifs et les cibles qui portent sur ces éléments extrants assureront une orientation opérationnelle et la responsabilisation. Dans certains cas, il est également judicieux de cibler les entrants. Par exemple, l'aide publique au développement (APD) est

essentielle pour assurer un certain nombre d'ODD et doit être mobilisée dans chaque pays à haut revenu. Mobiliser des ressources pour le développement durable est difficile, donc subsumer l'APD comme une entrée implicite dans chaque ODD rendrait plus difficile les arguments des chefs de gouvernement, les citoyens et les organisations de la société civile en faveur d'une APD accrue. Une telle approche affaiblirait aussi la responsabilisation des pays riches. Des considérations similaires s'appliquent, par exemple, à l'objectif proposé sur le reporting intégré des gouvernements et entreprises sur leurs contributions aux ODD.

Question 13 : Que signifie la réduction à « zéro » ou l'accès « universel » ?

De nombreux objectifs appellent à l'accès « universel » (pour l'infrastructure) ou la privation « zéro » (pauvreté extrême, la faim). Pour chaque cible de ce type, les communautés techniques et les États Membres devront définir la norme quantitative précise de leur engagement à l'accès « universel » ou la privation « zéro ». Nous espérons que dans la plupart des cas, ces normes seront en effet 100% ou 0%, respectivement, mais il peut y avoir des zones où il est techniquement impossible de réaliser un accès à 100% ou une privation à 0%. Dans ces cas, les pays devraient s'efforcer de se rapprocher autant que possible à la cible de 100% ou 0%, respectivement.

Question 14 : Pourquoi certaines cibles ne sont pas quantifiées et marquées d'un astérisque ? Pourquoi certaines cibles ont des chiffres entre crochets ?

Il est important que chaque cible puisse être mesurée au niveau national ou local, mais il n'est pas possible de définir chaque cible de manière globale pour trois raisons distinctes:

- i. Les points de départ peuvent différer de manière trop significative entre pays pour obtenir une norme unique et utile au niveau global;
- ii. Certaines cibles doivent être adaptées et quantifiées au niveau local, ou ne sont peut-être pertinentes que parmi des sous-ensembles de pays (par exemple, celles qui se réfèrent à des écosystèmes spécifiques);
- iii. Pour certaines cibles aucun consensus global n'existe aujourd'hui, et celles-ci doivent encore être négociées, comme c'est le cas des cibles relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le même temps, les pays doivent mettre en place leurs propres programmes et cibles.

Dans certains cas, des cibles chiffrées proposées sont présentées entre crochets car ces chiffres ne sont que préliminaires et pourraient devoir être revus par les communautés techniques correspondantes.

Question 15 : Comment les objectifs définissent-ils la pauvreté ?

Nous utilisons le terme «extrême pauvreté sous toutes ses formes» pour le concept multidimensionnel de la pauvreté englobé dans les OMD, y compris entre autres, la pauvreté de revenu, la faim, l'inégalité des sexes, le manque d'éducation, la mauvaise santé et le manque d'accès aux services d'infrastructure de base. L'extrême pauvreté de revenu ou « pauvreté de revenu absolue » est définie par la Banque Mondiale comme étant un revenu par habitant de moins de \$1,25 par jour. Nous mesurons l'inclusion sociale en partie par la « pauvreté relative », définie par l'OCDE comme la proportion des ménages ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian national.

Question 16 : Pourquoi la faim est associée à la pauvreté et non pas à l'agriculture ?

Plusieurs arguments ont incité le Leadership Council à inclure la faim et la nutrition dans la pauvreté extrême:

- i. La faim et la malnutrition sont des problèmes qui affectent des zones rurales et urbaines, donc mettre le défi de la faim dans un objectif qui est lié à un milieu, l'objectif « rural » par exemple, pourrait affaiblir l'accent mis sur la faim en milieu urbain;
- ii. La faim ne dépend pas seulement de la disponibilité alimentaire, ce qui pourrait être suggéré par un objectif concentré sur l'alimentaire durable;
- iii. Le retard de croissance et la malnutrition sont des dimensions clés de l'extrême pauvreté qui donnent corps à la notion de « l'extrême pauvreté sous toutes ses formes »; et
- iv. Un objectif pauvreté/faim assure une parfaite continuité avec l'ODD 1.

Notez qu'en Afrique subsaharienne, les liens entre la faim et la faible productivité agricole sont particulièrement aigus, de sorte que, dans cette région, la réduction de la faim et la réalisation d'une agriculture durable sont profondément liées.

Question 17 : Comment les ODD proposés traitent les inégalités ?

Les ODD proposés portent sur les inégalités de plusieurs façons :

- i. L'ODD n°4 comportent des cibles spécifiques en matière de lutte contre la discrimination et la réduction de la pauvreté relative, qui décrivent la proportion de ménages ayant des revenus inférieurs à 50% du médian nationale. La pauvreté relative est une mesure de l'inégalité qui est largement utilisée.
- ii. Bon nombre des objectifs mettent l'accent sur l'accès universel aux divers services publics et à l'infrastructure, donnant à chaque personne, en particulier les femmes, une chance équitable à la prospérité (note en particulier ODD n°3 à 9). La réalisation de l'accès universel, nécessitera que l'on aborde, à l'aide des stratégies spécifiques, des inégalités profondément enracinées de région, sexe, race, niveaux de revenu et autres dimensions.
- iii. Nous recommandons que les indicateurs des ODD soient désagrégés autant que possible par géographie, revenu, groupe socio-économique, et autres identifiants, pour surveiller les inégalités de résultats ODD n°1. Comme il est décrit à la section V de ce rapport, pour chaque ODD, nous demandons aux pays de surveiller et mettre fin aux inégalités de résultats pour les sous-populations.

Question 18 : Quel est le raisonnement derrière l'accent sur les États et les régions les plus vulnérables ?

Certaines parties du monde, y compris le Sahel, la Corne de l'Afrique (plus le Yémen), la région de l'Afrique centrale des Grands Lacs, et certaines parties de l'Asie centrale font face à des défis extraordinaires qui résultent de la combinaison de l'extrême pauvreté, la faiblesse des infrastructures, la violence chronique, la croissance rapide de la population, et les conditions géographiques intrinsèquement difficiles (pays sans littoral, petits États insulaires, aridité extrême, vulnérabilité aux sécheresses et aux inondations, et/ou une forte charge de maladies transmissibles telles que le paludisme). Les pays confrontés à ces défis énormes et interconnectés ont besoin d'un soutien international renforcé, y compris une aide extérieure adéquate et opportune. Ils ont également besoin d'une approche régionale, puisque la plupart des problèmes (transport faible, le nomadisme transfrontalière, les populations déplacées, les sécheresses, les épidémies et les conflits) se produisent à l'échelle régionale et doit être abordés en partie à cette échelle.

Question 19 : Quel est le raisonnement derrière l'ODD n°2 (Promouvoir la croissance économique et le travail décent dans les limites planétaires) ?

Les sciences de la terre modernes (y compris la géologie, la science du climat, l'hydrologie et

l'écologie) montrent clairement que l'activité humaine est désormais en train d'empiéter sur les fonctions vitales de la Terre, y compris le climat, le cycle de l'eau, le cycle de l'azote, la biodiversité, l'acidification des océans, la pollution particulaire et plus encore. Les scientifiques sont en train d'identifier certains seuils ou « limites planétaires » au-delà desquels l'activité humaine peut avoir des effets néfastes sur le bien-être humain et sur les fonctions des écosystèmes partout dans le monde. Si le développement humain ne respecte pas ces limites planétaires, les gens de tous les pays auront à faire face à une grave dégradation environnementale qui pourrait sérieusement reculer le développement de l'homme. Pourtant, il est possible pour les pays de se développer tout en respectant ces limites, principalement en améliorant l'efficacité, en adoptant des technologies durables, en interdisant les comportements de gaspillage, et en décélérant la croissance de la population. L'ODD n°2 souligne donc le droit au développement pour tous les pays dans les limites planétaires. Elle est étroitement liée à la notion plus connue de consommation et production durable. Cet objectif comprend une cible sur la croissance économique comme dimension essentielle du droit au développement. Un deuxième objectif est axé sur la nécessité de mesurer et de surveiller l'impact environnemental de la croissance dans tous les pays en modifiant les systèmes de comptabilité nationale. Un troisième objectif est axé sur la rapide stabilisation du niveau de la population. Les transformations nécessaires pour le monde et tous les pays respectent les limites planétaires sont traitées dans les objectifs ci-dessous (notamment ODD n°6 à 10).

Question 20 : Pourquoi n'y a-t-il pas d'objectif « Production et consommation durables » ?

Tout simplement parce que c'est l'essence même de la proposition ODD n°2. Comme il est souligné dans le présent document et dans le programme décennal sur les modes de consommation et production durable adopté à la Conférence de Rio+20, l'utilisation des ressources environnementales et la pollution doivent être ramenées à des niveaux qui peuvent être maintenus sur le long terme. Cela nécessitera un découplage majeur de la pollution et l'utilisation des ressources environnementales et la hausse du niveau de vie et la croissance économique de façon à atteindre une réduction nette à la fois de la pollution globale et de l'utilisation des ressources. Dans de nombreux domaines, des modes de consommation et de production devront changer de manière significative. Pourtant, la question clé n'est pas le niveau de la « consommation » ou la « production » en soi, mais les effets primaires de celles-ci sur la ressource, la pollution et les écosystèmes. La consommation et la production dans le sens économique (i.e. l'amélioration des conditions matérielles) peuvent se développer à condition qu'elles soient découplées de la pollution et de l'utilisation des ressources naturelles durables. C'est l'essence normative de l'ODD n°2 (Question 19 : ci-dessus).

Question 21 : Que signifie le concept de « découplage » ?

Le découplage signifie une baisse de l'utilisation des ressources primaires et de la pollution au fur et à mesure de la croissance économique. Il est obtenu grâce à une combinaison de nouvelles technologies (par exemple, l'électricité photovoltaïque et l'énergie éolienne en remplacement des combustibles fossiles), les investissements dans l'efficacité énergétique (par exemple, la réduction des pertes sur le réseau électrique, une amélioration de l'isolation dans les maisons), la dématérialisation de la production (par exemple, le passage de l'album vinyle à la musique en ligne et des livres aux e-books), et des incitations économiques appropriées pour les particuliers, les entreprises et les gouvernements.

L'efficacité des ressources (plus de production par unité d'intrant de ressources) est une condition nécessaire mais pas suffisante. Une plus grande efficacité dans l'extraction de pétrole et de gaz (par exemple la fracturation hydraulique ou hydrofracking) peut augmenter plutôt que réduire les émissions de CO₂. Une plus grande efficacité des moteurs à combustion interne peut conduire à des

voitures plus puissantes plutôt que des économies de carburant. Ainsi, les changements technologiques doivent être combinés avec des mesures d'incitation appropriées.

Beaucoup de pessimistes vis-à-vis du découplage pensent que la seule façon de limiter l'utilisation des ressources est de limiter la croissance économique globale. Nous ne sommes pas d'accord. Le découplage n'a pas encore été testé en tant que stratégie globale sérieuse, et nous sommes convaincus que les progrès dans des domaines tels que les technologies de communication et de l'information, technologies de l'énergie, la science des matériaux, des procédés de fabrication de pointe, et l'agriculture permettront de poursuivre une croissance économique associée à une réduction massive dans l'utilisation et le gaspillage des principaux produits de base, une forte baisse des émissions de GES et d'autres formes de pollution.

Question 22 : Comment les objectifs traitent-ils la question de l'emploi, notamment pour les jeunes ?

Réduire le chômage des jeunes est une priorité essentielle pour la plupart des pays. L'ODD n°3 met l'accent sur une éducation primaire et secondaire de qualité et sur des institutions efficaces (comme les apprentissages) qui peuvent aider les jeunes à se préparer pour le travail. Le troisième objectif se concentre directement sur le taux de chômage parmi les jeunes. De même, l'objectif concernant l'agriculture (ODD n°6) inclut le besoin de la création d'emplois et de développement en milieu rural, tandis que l'objectif urbain (ODD n°7) prend l'emploi urbain comme première cible.

Question 23 : Comment mesurer le « bien-être subjectif » et le « capital social » (Cible 5c) ?

Un grand nombre d'experts et un nombre croissant de gouvernements sont en train de recueillir des données sur le bien-être subjectif (SWB pour *Subjective WellBeing*) et le capital social. Le bien-être subjectif désigne la perception qu'une personne peut avoir de son bonheur ou satisfaction dans la vie. Ces témoignages subjectifs se sont avérés être systématiques et révélateurs des conditions individuelles et sociales d'un pays, qui sont propices à une qualité de vie élevée. Les objectifs chiffrés proposés pour réduire l'usage du tabac et l'usage nocif de l'alcool proviennent de la résolution 66.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé.³³ Nous proposons que l'objectif pour 2025 de réduction de l'usage nocif de l'alcool de 10% soit majoré à 20% d'ici 2030.

Question 24 : Pourquoi n'y a-t-il pas d'objectif individuel pour les infrastructures ?

L'accès aux infrastructures est essentiel pour mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et pour la promotion du développement durable. Les ODD proposés divisent les défis de l'accès à l'infrastructure entre les zones urbaines (ODD n°7) et les zones rurales (ODD n°6). Cette division est motivée par le fait que les technologies d'infrastructure, les modèles de prestation, et les acteurs responsables varient considérablement entre les zones urbaines et rurales.

Question 25 : Comment les objectifs proposés abordent-ils l'approvisionnement en eau et la gestion des ressources en eau ?

Fournir un accès à l'eau potable et à l'assainissement, en veillant à la bonne gestion des ressources en eau douce, et prévenir la pollution de l'eau sont des enjeux inter-prioritaires liés au développement durable, qui doivent obligatoirement être réalisés pour atteindre les autres objectifs et cibles. Ces trois défis doivent former des éléments centraux des ODD :

³³ Voir l'annexe 2 : See Annex 2 - http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_R10-en.pdf

- L'accès à l'eau: les modèles de livraison, les technologies et les acteurs responsables de l'accès à l'eau et à l'assainissement, sont différents dans les zones urbaines et les zones rurales, donc nous proposons d'affecter ces défis aux objectifs urbain et rural, respectivement. Ceci a l'avantage de combiner l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui sont souvent étroitement liés.
- La gestion des ressources en eau: la gestion des ressources en eau intégrée et la répartition de l'eau entre les différents usages sont des exigences transversales qui touchent tous les objectifs. Les besoins en eau douce pour l'agriculture (qui représente environ 70% des prélèvements d'eau douce), l'industrie, les ménages et le bon fonctionnement des écosystèmes (parfois dénommé « eau verte ») apparaissent comme des défis majeurs. De plus, les catastrophes liées à l'eau, telles que les inondations et les sécheresses, représentent une part importante des dommages causés par les catastrophes naturelles. La gestion des ressources en eau et la gestion des risques de catastrophe associés, ne peuvent être examinées indépendamment de la gestion de l'agriculture, des villes et des écosystèmes, donc la question de l'eau relève de plusieurs objectifs. L'ODD n°9 met l'accent sur la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau. Un indicateur adéquat pour la cible 9c pourrait inclure le ratio des prélèvements d'eau douce pour l'approvisionnement en eau douce renouvelable, qui devrait être inférieur à un.
- La pollution de l'eau: la pollution de l'eau est un enjeu de gestion bien distincte. Bien que non limitée à des zones urbaines, la pollution de l'eau est un enjeu urbain important, et en tant que tel est inclus dans ODD n°7.

La question de savoir comment faire face aux défis de l'eau dans les ODD proposés a été intensément débattue au sein du Leadership Council. Certains ont plaidé en faveur d'un objectif indépendant pour l'eau, en partie pour attirer l'attention sur l'importance de la gestion de l'eau. Globalement, cependant, nous pensons que nos propositions constituent une base solide pour la gestion des différents défis de l'eau dans le cadre de dix ODD, notamment si des indicateurs appropriés sont utilisés pour surveiller l'utilisation durable des ressources en eau, l'accès à l'approvisionnement en eau ainsi que la qualité de l'eau.

Question 26 : La plupart des objectifs s'appliquent aux villes. Pourquoi avoir un objectif urbain³⁴ indépendant ?

Le développement durable urbain est un défi clé et une opportunité majeure pour la plupart des pays, puisque les populations en milieu urbain et dans les bidonvilles augmentent rapidement. La part urbaine de la population totale mondiale devrait passer de 52% en 2010 à environ 67% en 2050, et la part urbaine du PIB et de l'emploi va augmenter proportionnellement. Si elle est bien gérée, l'urbanisation peut créer des emplois et de la prospérité et devenir un moteur important dans l'élimination de l'extrême pauvreté et le renforcement de l'inclusion sociale. Si, au contraire, elle est mal gérée, les villes contribueront à l'exclusion sociale et ne parviendront pas à créer suffisamment d'emplois.

Le développement urbain durable est complexe, impliquant non seulement de nombreux secteurs, mais aussi de nombreuses entités politiques, y compris les quartiers, les gouvernements municipaux, les zones métropolitaines et les gouvernements nationaux, qui doivent responsabiliser les villes et les relier aux zones rurales. Par conséquent, les stratégies pour les villes posent des défis hautement

³⁴ Dans ce document nous utilisons les termes « villes » et « milieux urbains » indifféremment pour désigner toutes zone métropolitaine ou urbaine ayant une importance économique ou politique.

complexes mais cruciaux. Un ODD urbain est donc important pour mobiliser et focaliser les efforts de plusieurs acteurs et parties prenantes (autorités locales, gouvernements nationaux, entreprises, institutions du savoir et la société civile) à travers une série de défis urbains (par exemple l'emploi en milieu urbain, le logement, les infrastructures, la gouvernance, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique et sa réduction) et mobiliser les ressources financières, institutionnelles et humaines pour rendre cela possible.

Question 27 : Pourquoi les cibles dans ODD n°9 ne sont pas quantifiées ?

Le monde a adopté les objectifs d'Aichi comme objectifs de résultats quantifiés pour la biodiversité et les écosystèmes. Ces 20 cibles comprennent des objectifs de résultats à atteindre d'ici 2020. Les cibles ODD ne peuvent pas reproduire l'ensemble des objectifs d'Aichi, et il nous paraît impossible de choisir un seul écosystème ou un seul objectif quantifié. Les pays doivent donc fixer leurs propres objectifs quantifiés pour les ODD, qui idéalement seraient compatibles avec les objectifs d'Aichi. Nous vous proposons de faire la distinction entre la gestion des écosystèmes au niveau national et infranational (première cible) et des efforts régionaux ou mondiaux (deuxième cible). Ces derniers sont par nature plus complexes et nécessitent des arrangements institutionnels différents. Les deux sont essentiels pour le développement durable.

Les cibles des ODD proposés exigent des politiques visant à assurer la résilience et la productivité des écosystèmes. Un objectif clé de ces politiques doit être la gestion des causes de la dégradation des écosystèmes et la perte de la biodiversité, ce qui comprend l'application des principes « pollueur-payeur » et « paiement pour les services écosystémiques ». Des indicateurs appropriés, y compris pour freiner la perte de biodiversité, peuvent et doivent être construits aux niveaux national/local et régional/global afin de mesurer l'atteinte de cette cible pour un large éventail d'écosystèmes.

Question 28 : La CCNUCC travaille sur le changement climatique. Pourquoi proposer un objectif sur le changement climatique ?

La CCNUCC fixera des objectifs juridiquement contraignants entre les nations. Les ODD ne seront pas juridiquement contraignants et ne sauront remplacer ou empiéter sur le travail de la CCNUCC. Au contraire, les ODD, comme les OMD aujourd'hui, fourniront un cadre normatif global, facile à comprendre pour mobiliser toutes les parties prenantes dans la lutte pour le développement durable, qui doit inclure des efforts pour diminuer le changement climatique dû à l'homme. Les ODD doivent donc contribuer à la compréhension publique des enjeux critiques, des solutions et l'urgence de changer de cap. Les mêmes considérations s'appliquent à la biodiversité, les droits de l'homme, et aux autres domaines où les conventions internationales juridiquement contraignantes ont été adoptées, mais qui doivent également être abordées par les ODD. Les ODD doivent aller au fond de la question du changement climatique : prévenir les risques qui sont en train de s'accroître de manière rapide. Comme la science du changement climatique continue d'évoluer, il est important de définir l'ODD connexe afin qu'il puisse évoluer au même temps que les progrès de la connaissance scientifique, et reflètent les engagements nouveaux et, nous l'espérons, renforcés pris en vertu de la CCNUCC. Par exemple, le consensus actuel sur le besoin d'éviter une augmentation de 2°C de la température globale, peut ne pas être suffisant, à croire un nombre croissant de preuves scientifiques. Cela est particulièrement troublant, puisque le monde est loin même de réaliser cet objectif de 2°C.

Question 29 : Pourquoi n'y a-t-il pas d'objectif séparé pour la paix et la sécurité ?

Nous soulignons l'importance de la paix et de la sécurité en tant qu'élément clé pour les quatre

dimensions du développement durable. L'ODD n°1 met l'accent sur les régions vulnérables, y compris les régions en situation de post-conflit, et comporte une cible pour régler les conflits et la violence. ODD n°4 comprend une cible de réduction de la violence contre les personnes, notamment les femmes et les enfants, qui doit être mise en œuvre au niveau des pays. Cette cible aborde les questions de la violence envers les femmes et la protection des enfants, ainsi que la sécurité des personnes, ce qui représente un défi crucial dans les environnements de conflit et de post-conflit. En effet, un certain nombre des objectifs proposés s'attaquent aux causes structurelles des conflits, telles que l'inégalité et l'exclusion, la pauvreté extrême sous toutes ses formes, et la mauvaise gouvernance.

Les questions politiques plus larges que sont la paix et la sécurité, généralement traitées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, ne sont pas couvertes par les ODD proposées. Le Cadre de politique globale post-2015, qui sera beaucoup plus large que les ODD, devrait également attirer l'attention sur l'objectif de longue date resté inachevé de débarrasser le monde des armes nucléaires.

Annexe 4: Pour en savoir plus

Un grand nombre d'articles scientifiques et de rapports ont été émis sur le sujet des enjeux du développement durable énoncés dans ce rapport. Ci-dessous nous mettons en évidence quelques-uns des documents qui ont informé le présent document.

ACCORDS INTERNATIONAUX

United Nations. (2000). *United Nations Millennium Declaration*. Resolution adopted at the fifty-fifth session of the General Assembly. (A/RES/55/2). Available at <http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.pdf>

United Nations. (2012). *The Future We Want, Our Common Vision*. Outcome document of the Rio+20 Conference. (A/CONF.216/L.1). Available at https://rio20.un.org/sites/rio20.un.org/files/a-conf.216l-1_english.pdf

QUELQUES SITES INTERNET UTILES

The World We Want: www.worldwewant2015.org

Open Working Group on SDGs: <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

Overseas Development Institute (ODI) post-2015 site: <http://www.post2015.org>

Sustainable Development Solutions Network (SDSN): www.unsdsn.org

High-level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda: www.post-2015hlp.org

DES CONSULTATIONS THEMATIQUES ORGANISEES PAR LES NATIONS UNIES

Conflict, Violence, and Disaster. (2012, November 7). *Concept Note on the Impact of Conflict, Violence and Disaster on Long-Term Development*. UNDP, PBSO, UNISDR and UNICEF, with support from the Government of Finland. Available at <http://www.worldwewant2015.org/conflict>

Education. (2013, May 17). *Executive Summary (Draft): Envisioning education in the post-2015 development agenda*. Co-led by UNDP and OHCHR with support from the Government of Canada. Available at <http://www.worldwewant2015.org/education2015>

Energy. (2013, April 16). *Global Thematic Consultation on Energy and the Post-2015 Development Agenda: Key Messages*. UN-Energy. Available at <http://www.worldwewant2015.org/Energy2015>

Environmental Sustainability. (2013, March). *Co-Chairs Summary of the Leadership Meeting*. Co-led by UNEP and UNDP with support from the Government of France. Available at <http://www.worldwewant2015.org/sustainability>

--. (2013, March). *Summary Report of Submitted Discussion Notes*. Co-led by UNEP and UNDP with support from the Government of France. Available at <http://www.worldwewant2015.org/sustainability>

Food Security and Nutrition. (2013, April 4). *Food Security and Nutrition for All: A Vision and Building Blocks for a Global Agenda*. Co-led by FAO and WFP with support from the Government of Spain. 2013. Available at <http://www.worldwewant2015.org/food2015>

Governance. (2013, March 4). *Key Outcomes and Recommendations from Pre-Meetings to the Post-2015 Global Thematic Consultation on Governance*. Co-led by UNDP and OHCHR with support from the Government of Germany. Available at <http://www.worldwewant2015.org/governance>

--. (2013, March 16). *Meeting Report: Governance and human rights: Criteria and measurement*

- proposals for a post-2015 development agenda*. Co-led by UNDP and OHCHR with support from the Government of Germany. Available at <http://www.worldwewant2015.org/governance>
- . (2013, May 14). *Review of Outcomes - Final meeting of the Global Thematic Consultation on Governance and the Post-2015 Framework*. Co-led by UNDP and OHCHR with support from the Government of Germany. Available at <http://www.worldwewant2015.org/governance>
- Growth and Employment. (2012, May 16). *Growth, Structural Change and Employment: Report of the first thematic consultation on the post-2015 framework for development*. Co-led by UNDP and ILO with support from the Government of Japan. Available at <http://www.worldwewant2015.org/employment>
- Health. (2013, April). *Health in the Post-2015 Agenda. Task Team for the Global Thematic Consultation on Health in the Post-2015 Development Agenda*. Co-led by WHO and UNICEF with support from the Government of Sweden and Government of Botswana. Available at <http://www.worldwewant2015.org/health>
- Inequality. (2013, March 13). *Addressing Inequalities: Synthesis Report of Global Public Consultation*. Co-led by UNICEF and UN Women with support from the Governments of Denmark and Ghana. Available at <http://www.worldwewant2015.org/inequalities>
- Population. (2013, March 14). *A Call to Integrate Population Dynamics into the Post-2015 Development Agenda: draft outcome document*. Co-led by UN-DESA, UNFPA, UN-HABITAT and IOM with the support of the Governments of Bangladesh and Switzerland. Available at <http://www.worldwewant2015.org/population>
- Water. (2013, April 23). *Water Thematic Consultation Report, Draft Version for Comments*. Co-led by UN-Water, UNDESA, UN Habitat and UNICEF with support from the Governments of the Netherlands and Switzerland. Available at <http://www.worldwewant2015.org/water>
- United Nations Development Group. (2013, March 20). *The Global Conversation Begins: Emerging Views for a New Development Agenda*. Available at <http://www.worldwewant2015.org/the-global-conversation-begins>

LES RAPPORTS GENERAUX SUR LES OMD ET L'AGENDA POST-2015

- Attree, L. (2013, February). *Addressing conflict and violence from 2015: A vision of goals, targets and indicators*. London, UK: Saferworld. Available at <http://www.saferworld.org.uk/resources/view-resource/730>
- Bates-Eamer, N., Carin, B., Lee, M. H., and Lim, W. (2012, October 19). *Post-2015 Development Agenda: Goals, Targets And Indicators*. Ontario, Canada: The Centre for International Governance Innovation and the Korea Development Institute. Available at http://www.cigionline.org/sites/default/files/MDG_Post_2015v3.pdf
- Brooks, D. H., Joshi, K., McArthur, J. W., Rhee, C., and Wan, G. (2013, January). *A ZEN Approach to Post-2015: Addressing the Range of Perspectives across Asia and the Pacific*. Asian Development Bank Economics Working Papers Series No. 327. Available at <http://johnmcarthur.com/wp-content/uploads/2012/04/Zen-Approach-to-Post-2015-Brooks-et-al-Jan-2013.pdf>
- CONCORD. (2013, May). *Putting People and Planet First: CONCORD – Beyond 2015 European Task Force Recommendations for the Post-2015 Framework*. Available at http://www.cidse.org/index.php?option=com_k2&Itemid=195&id=278_6e8772cf3d357fac9790155778018902&lang=en&task=download&view=item
- European report on Development. (2013). *Post-2015: Global action for an Inclusive and Sustainable Future*. Brussels: European Center for Development Policy Management, the Overseas Development Institute, and the German Development Institute (DIE). Available at http://www.erd-report.eu/erd/report_2012/documents/FullReportEN.pdf
- Global Agenda Council on Benchmarking Progress. (2012, April 17). *Getting to Zero: Finishing the Job the MDGs Started*. Available at

- <http://www.brookings.edu/~media/research/files/papers/2012/4/17%20millennium%20dev%20goals%20mcarthur/0417%20millennium%20dev%20goals%20mcarthur.pdf>
- Greenhill, R. and Ali, A. (2013, March). *Paying for progress: how will emerging post-2015 goals be financed in the new aid landscape?* London, UK: Overseas Development Institute. Available at <http://www.odi.org.uk/publications/7362-aid-development-finance-progress-post-2015>
- Griggs D., Stafford-Smith, M., Gaffney, O., Rockström, J., Öhman, M.C., Shyamsundar, P., ... Noble, I. (2013, March 21). Sustainable development goals for people and planet. *Nature*, 495, 305-307. Available at <http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1696griggs2.pdf>
- Köhler, H. (2013). A Post-2015 Global Agenda for Partnership: Framing Paper for the High-Level Panel. Unpublished paper.
- McArthur, J. W. (2013, March 1). Own the Goals: What the Millennium Development Goals Have Accomplished. *Foreign Affairs*, 92:2,152-162. Available at <http://www.foreignaffairs.com/articles/138821/john-w-mcarthur/own-the-goals>
- Melamed, C. (2012, October). *Post 2015: The Road Ahead*. London: Overseas Development Institute. Available at <http://www.odi.org.uk/publications/6895-millennium-development-goals-mdgs-indicators-progress-post-2015>
- Raworth, K. (2012, February). A safe and just operating space for humanity. London, UK: Oxfam. Available at <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/dp-a-safe-and-just-space-for-humanity-130212-en.pdf>
- Netherlands Environment Assessment Agency. (2009, July). Beyond 2015: Long-term development and the Millennium Development Goals. Bilthoven, Netherlands: PBL. Available at <http://www.pbl.nl/sites/default/files/cms/publicaties/550025004.pdf>
- . (2012, June). Roads from Rio+20. Pathways to achieve global sustainability goals by 2050. Bilthoven, Netherlands: PBL. Available at http://www.pbl.nl/sites/default/files/cms/publicaties/pbl-2012-roads-from-rio-pathways-to-achieve-global-sustainability-goals-by-2050_0.pdf
- Saferworld. (2012, November 24). *Addressing conflict and violence from 2015. Issue Paper 1: The impact of conflict and violence on achieving development*. London, UK: Saferworld. Available at <http://www.saferworld.org.uk/resources/view-resource/709>
- Save the Children. (2013, January). *Ending Poverty in Our Generation: Save the Children's vision for a post-2015 framework*. London, UK: Save the Children. Available at http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/images/Ending_Poverty_in_Our_Generation_Africa.pdf
- . (2013, March). *Child Protection in the post 2015 agenda: thematic think piece*. London, UK: Save the Children. Available at <http://resourcecentre.savethechildren.se/sites/default/files/documents/7199.pdf>
- United Nations, World Wide Web Foundation, and Overseas Development Institute. (2013, March). My World Summary of Results. Available at http://www.beyond2015.org/sites/default/files/MY%20World%20Results%20Report%20of%20BALI_final.pdf
- United Nations Secretary-General's High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. (2013, May). *A New Global Partnership: Eradicate Poverty and Transform Economies Through Sustainable Development*. New York, USA: United Nations Publications. Available at: www.post2015hlp.org
- United Nations System Task Team on the Post-2015 Development Agenda. (2012, July). *Realizing the Future We Want for All: Report to the UN Secretary-General*. Available at http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/untt_report.pdf

DOCUMENTS ET RAPPORTS PRÉPARÉS PAR LESDSN

- Bakker, P. and Leisinger, K. (2013, January 16). The key challenges to 2030/2050: Mapping out long-term pathways to sustainability and highlighting solutions that should be scaled up. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Bradshaw, S., Castellino, J., and Diop, B. (2013, May 20). Women's role in economic development: Overcoming the constraints. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. 2013. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Castellino, J. (2013, January 15). Social inclusion and human rights: Implications for 2030 and beyond. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Dobermann, A. and Nelson, R. (2013, January 15). Opportunities and solutions for sustainable food production. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Revi, A. and Rosenzweig, C. (2013, January 22). The Urban Opportunity to enable Transformative and Sustainable Development. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Revi, A., Rosenzweig, C., Mehrotra, S., and Solecki, W. (2013, May 20). The Urban Opportunity: Enabling Transformative and Sustainable Development. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Rockström, J., Sachs, J., Öhman, M., and Schmidt-Traub, G. (2013, March 15). Sustainable Development and Planetary Boundaries. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Sachs, J. and Schmidt-Traub, G. (2013, March 16). Financing for development and climate change post-2015. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris and New York: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Sustainable Development Solutions Network. (2013, March 5). The Structural Transformations towards Sustainable Development. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Sustainable Development Solutions Network. (2012, October 18). Profile of Hunger and Food Insecurity. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>
- Sustainable Development Solutions Network. (2012, October 15). Global Profile of Extreme Poverty. Background Paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda. Paris, France and New York, USA: Sustainable Development Solutions Network. Available at <http://unsdsn.org/resources>

AUTRES RAPPORTS ET DOCUMENTS THEMATIQUES

- A Global Perspective on the Anthropocene. (2011, October 7). *Science* 334 (6052), 34-35. Available at <http://www.sciencemag.org/content/334/6052/34.full.pdf>
- Ban Ki-moon. (2011, November). *Sustainable Energy For All – A Vision Statement*. Available at [http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/SG_Sustainable_Energy_for_All_vision_final_clean%20\(1\).pdf](http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/SG_Sustainable_Energy_for_All_vision_final_clean%20(1).pdf)
- BIO Intelligence Service, Institute for Social Ecology and Sustainable Europe Research Institute. (2012, June 19). *Assessment of resource efficiency indicators and targets. Final report prepared for the European Commission, DG Environment*. Available at http://ec.europa.eu/environment/enveco/resource_efficiency/pdf/report.pdf
- Collier, P. (2007). *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can be Done About it*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Economic Commission for Latin American and the Caribbean. (2010, June 23). *Achieving the Millennium Development Goals with equality in Latin America and the Caribbean: Progress and challenges*. Santiago, Chile: ECLAC. Available at <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/5/39995/portada-indice-intro-en.pdf>
- European Climate Foundation. (2010, April). *Roadmap 2050: A Practical Guide to a Prosperous Low-Carbon Europe*. Available at http://www.roadmap2050.eu/attachments/files/Volume1_fullreport_PressPack.pdf
- Food and Agriculture Organization. (2009, October 13). *Global agriculture towards 2050*. Available at http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/HLEF2050_Global_Agriculture.pdf
- GEA. (2012). *Global Energy Assessment - Toward a Sustainable Future*. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, USA and the International Institute for Applied Systems Analysis, Laxenburg, Austria. Available at <http://www.globalenergyassessment.org>
- Geneva Declaration Secretariat. (2008, June). *Armed Violence Prevention and Reduction: A Challenge for Achieving the Millennium Development Goals*. Available at <http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/Geneva-Declaration-Millennium-Development-Goals.pdf>
- Hansen, J., Sato, M., Kharecha, P., Beerling, D., Berner, R., Masson-Delmotte, V., ... Zachos, J.C. (2008). Target atmospheric CO₂: where should humanity aim? *Open Atmospheric Science Journal* 2, 217–231.
- Hansen, J., Kharecha, P., Sato, M., Masson-Delmotte, V., Ackerman, F., Beerling, D., ... Zachos, J.C. (2013). *Scientific Prescription to Avoid Dangerous Climate Change to Protect Young People, Future Generations, and Nature*. Eugene, Oregon: Our Children's Trust. Available at <http://ourchildrenstrust.org/sites/default/files/CasePaper.pdf>
- Helliwell, J., Layard, R., and Sachs, J. (Eds.). (2012, April 2). *World Happiness Report*. New York, USA: The Earth Institute Columbia University. Available at <http://www.earth.columbia.edu/sitefiles/file/Sachs%20Writing/2012/World%20Happiness%20Report.pdf>
- IHS. (2011). *IHS Global Insight: Country & Industry Forecasting*. Available at www.ihs.com/products/global-insight/index.aspx
- International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development. (2008, April). *Agriculture at a crossroads*. Available at [http://www.unep.org/dewa/agassessment/reports/IAASTD/EN/Agriculture%20at%20a%20Crossroads_Global%20Report%20\(English\).pdf](http://www.unep.org/dewa/agassessment/reports/IAASTD/EN/Agriculture%20at%20a%20Crossroads_Global%20Report%20(English).pdf)
- International Labour Organization. (2012, November 16). *Jobs and livelihoods at the heart of the post-2015 development agenda*. Concept Note for the Post-2015 Development Agenda. Available at <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--->

dcomm/documents/statement/wcms_205641.pdf

- International Union for Conservation of Nature and International Water Association. (2013). *Nexus Dialogue on Water Infrastructure Solutions: Building Partnerships for Innovation in Water, Energy and Food Security*. Available at https://cmsdata.iucn.org/downloads/brochure_nexus_dialogue_on_water_infrastructure.pdf
- Intergovernmental Panel on Climate Change. (2007). *Climate Change 2007: Synthesis Report*. Geneva, Switzerland: IPCC. Available at http://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_ipcc_fourth_assessment_report_synthesis_report.htm
- Meinshausen, M., Meinshausen, N., Hare, W., Raper, S. C. B., Frieler, K., Knutti, R.,... Allen, M.R. (2009, April 30). Greenhouse-gas emission targets for limiting global warming to 2°C. *Nature* 458, 1158–1162. Available at <https://www1.ethz.ch/iac/people/knuttir/papers/meinshausen09nat.pdf>
- Melamed, C., and Samman, E. (2013, April). *Equity, inequality and human development in a post-2015 framework*. London, UK: Overseas Development Institute. Available at <http://www.odi.org.uk/publications/7415-equity-inequality-human-development-post-2015-framework>
- Millennium Ecosystem Assessment. *Ecosystems and Human Wellbeing: General Synthesis*. Island Press. Available at <http://www.unep.org/maweb/documents/document.356.aspx.pdf>
- Mitchell, T., Jones, L., Lovell, E. and Comba, E. (Eds.). (2013, April). *Disaster risk management in post-2015 development goals: potential targets and indicators*. London, UK: Overseas Development Institute. Available at <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8354.pdf>
- OECD Development Co-operation Directorate. (2009, March 24). *Armed Violence Reduction: Enabling Development*. Paris, France: OECD. Available at <http://www.oecd.org/dac/incaf/armedviolencereductionenablingdevelopment.htm>
- . (2013). *Fragile states 2013: Resource flows and trends in a shifting world*. Paris, France: OECD. Available at <http://www.oecd.org/dac/incaf/FragileStates2013.pdf>
- Rockström, J. et al. (2009a). A safe operating space for humanity. *Nature* 461, 472-475. <http://www.saferworld.org.uk/resources/view-resource/708>
- Rockström, J. et al. (2009b). Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity. *Ecology and Society* 14:2, 32.
- Rockström, J. and Klum, M. (2012). *The Human Quest. Prospering within Planetary Boundaries*. Stockholm, Sweden: Langenskiölds.
- The Royal Society. (2009). *Reaping the benefits: science and sustainable intensification of global agriculture*. Available at <http://royalsociety.org/policy/publications/2009/reaping-benefits/>
- Schweitzer, J., Makinen, M., Wilson, L. and Heymann, M. (2013, July). *Post-2015 health Millennium Development Goals*. London, UK: Overseas Development Institute. Available at <http://www.odi.org.uk/publications/6444-millennium-development-goals-mdgs-health-post2015>
- Southern Voice on Post-MDG International Development Goals. (2013, February 11). *First Approximations on Post-MDG International Development Goals*. Available at http://post2015.files.wordpress.com/2013/02/southern-voice_postmdg.pdf
- Stakeholder Forum. (2013, January). *UNDESA Survey on the Sustainable Development Goals Synthesis of responses from UN Member State Missions*. Available at http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Analysis%20SDG%20UNDESA%20Survey_Final.pdf
- Stern, N. (2007). *The Economics of Climate Change*. Cambridge, UK: Cambridge UP.
- Stiglitz, J.E., Sen, A., Fitoussi, J.-P. (2009, September 14). *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*. Available at <http://www.stiglitz->

- sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf
- Sukhdev, P. (2012). *Corporation 2020: Transforming Business for Tomorrow's World*. Washington D.C., USA: Island Press.
- Sumner, A. (2013, March). *Who are the poor? New regional estimates of the composition of education and health 'poverty' by spatial and social inequalities*. London, UK: Overseas Development Institute. 2013. Available at <http://www.odi.org.uk/publications/7365-poor-new-regional-estimates-composition-education-health-poverty-by-spatial-social-inequalities>
- UNESCO. (2012) *Youth and Skills: Putting Education to Work. Education for All Global Monitoring Report*. Available at <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002180/218003e.pdf>
- UNICEF UK. (2013). *A post-2015 world fit for children: the role of business*. Available at <http://www.unicef.org.uk/Images/Campaigns/The%20role%20of%20business%20post-2015.pdf>
- United Nations Population Division. (2011). *Seven Billion and Growing: The Role of Population Policy in Achieving Sustainability*. Technical Paper No. 2011/3. Available at http://www.un.org/esa/population/publications/technicalpapers/TP2011-3_SevenBillionandGrowing.pdf
- United Nations Environment Programme. (2012). *Foresight report: 21 issues for the 21st century*. Available at www.unep.org/publications/ebooks/foresightreport/
- . (2012.) *Global Environmental Outlook, GEO 5. Summary for Policy Makers*. Available at http://www.unep.org/geo/pdfs/GEO5_SPM_English.pdf
- United Nations Global Compact and the World Business Council for Sustainable Development. (2013, March). *Joint Report to the High-Level Panel on the Post-2015 UN Development Agenda*. Available at http://www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/development/Joint_Report_HLP.pdf
- United Nations Global Compact. (2012, November). *Looking at MDG Architecture from a Business Standpoint. LEAD Symposium on the Post-2015 Development Agenda*. Available at http://www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/development/Business_Experience_with_MDGs.pdf
- . (2012, December 1). *Business, the Millennium Development Goals, the post-2015 development framework and the UN Global Compact*. Available at http://www.unglobalcompact.org/docs/news_events/9.1_news_archives/2012_09_25/Business_SDGs.pdf
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction. (2013, April). *Synthesis Report Consultations on a Post-2015 Framework on Disaster Risk Reduction (HFA2)*. Available at http://www.preventionweb.net/files/32535_hfasynthesisreportfinal.pdf
- United Nations Regional Commissions. (2013). *A regional perspective on the post-2015 UN development agenda*. Available at <http://www.regionalcommissions.org/post2015regionalreport.pdf>
- United Nations Secretary-General's High-level Panel on Global Sustainability. (2012, January 30). *Resilient People, Resilient Planet: A future worth choosing*. New York, USA: United Nations. Available at http://www.un.org/gsp/sites/default/files/attachments/GSP_Report_web_final.pdf
- UNU-IHDP and UNEP. (2012). *Inclusive Wealth Report 2012. Measuring progress toward sustainability*. Cambridge, UK: Cambridge University Press. Available at <http://www.ihdp.unu.edu/article/iwr>
- Wijkman, A. and Rockström, J. (2012). *Bankrupting Nature: Denying Our Planetary Boundaries. A Report to the Club of Rome*. New York, USA: Earthscan/Routledge.
- Williams, J. H., et al. (2013). The technology path to deep greenhouse gas emissions cuts by 2050: the pivotal role of electricity. *Science* 335 (6064), 53-59.
- World Bank. (2007, October 19). *World Development Report 2008: Agriculture for development*. Available at <http://go.worldbank.org/H999NAVXG0>
- . (2011, April 10). *World Development Report 2011: Conflict, Security and Development*. Available at

- <http://go.worldbank.org/1BOIJMD8H0>
- . (2012). *World Development Report: Gender Equality and Development*. Available at <http://go.worldbank.org/6R2KGVEXP0>
- . (2012). *Turn down the heat. Why a 4°C warmer world must be avoided*. Available at <http://documents.worldbank.org/curated/en/2012/11/17097815/turn-down-heat-4-c-warmer-world-must-avoided>
- World Business Council for Sustainable Development. (2013). *Water, Energy and Climate Change: A contribution from the business community*. Available at <http://www.worldwewant2015.org/water>
- . (2011, July) *Vision 2050: The new agenda for business*. Available at <http://www.wbcsd.org/pages/edocument/edocumentdetails.aspx?id=219&nosearchcontextkey=true>
- World Economic Forum. (2010). *Realizing a new vision for agriculture. A roadmap for stakeholders*. Available at http://www3.weforum.org/docs/WEF_IP_NVA_Roadmap_Report.pdf



Le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN pour Sustainable Development Solutions Network en anglais) mobilise des scientifiques, des ingénieurs, des leaders du secteur privé et de la société civile, et des professionnels du développement pour développer des solutions pratiques fondées sur des données factuelles. Il favorise des démarches et solutions qui établissent le potentiel de l'innovation technique et des entreprises en faveur du développement durable.

www.unsdsn.org